

Res. GZP 1043

CALENDRIER

DU RESSORT
DE LA COUR IMPÉRIALE

SÉANT A TOULOUSE

POUR L'ANNÉE 1811,

DÉDIÉ A LADITE COUR ;

Contenant les Puissances de l'Europe,
les principales Cours de l'empire fran-
çais, les Cours, les Tribunaux de
première Instance et de Commerce
dont les appels sont dévolus à ladite
Cour d'appel de Toulouse, les auto-
rités administratives et civiles des 4
départemens de Haute-Garonne, du
Tarn, de l'Ariège & de Tarn-et-
Garonne, qui sont enclavés dans le
ressort de ladite Cour ;

Ensemble les chefs-lieux des cantons, les
sièges des justices de paix et les foires
de Haute-Garonne, Ariège, Tarn,
Tarn-Garonne, et Gers,

AVEC LE SYSTÈME DE TOALDO ;

A TOULOUSE,

Chez VIEUSSEUX, imprimeur-Libraire,
rue S. Rome, n.º 15, ÉDITEUR.



A V I S.

La dernière colonne de la première page de chaque mois , qui porte en tête *P. R. D.* , sont les points lunaires remarquables pour les probabilités des changemens de temps. Le lever , le coucher et le passage au méridien du soleil et de la lune sont les heures les plus remarquables pour les observations météorologiques. L'on a , à très-peu près , le passage de la lune au méridien inférieur , en prenant le milieu entre deux passages successifs de la lune au méridien supérieur.

La dernière colonne de la seconde page de chaque mois , qui porte en tête *V. P. M.* , exprime en secondes et dixièmes de seconde toutes les variations que devraient suivre des montres et des pendules parfaitement réglées.

ÉCLIPSES.

IL y aura cette année 1811 deux éclipses, dont 2 de soleil et 2 de lune. On ne verra en France que celles de lune. La première commencera à Toulouse le 10 mars, à 5 h. 15' du matin, et finira à 7 h. 50 m. du matin. Grandeur 5 doigts 24' dans la partie boréale de la lune. La seconde commencera le 2 septembre à 9 h. 29 m. du soir, et finira à 0 h. 6' du matin. Grandeur 7 doigts 21 m. dans la partie australe.

SAISONS.

PRINTEMPS, 21 mars, à 0 heures 10 minutes du soir.

ÉTÉ, 22 juin, à 9 heures 40 minutes du matin.

AUTOMNE, 23 septembre, à 11 heures 31 minutes du soir.

HIVER, 22 décembre, à 4 heures 30 minutes du soir.

Déclinaison et inclin. de l'Aiguille aimantée.

Au mois d'août 1810, la déclinaison de l'aiguille aimantée a été observée de 21 degrés 38 minutes du nord vers l'ouest.

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, 10 février.

Les Cendres, 27 février.

PAQUES, 14 avril.

Les Rogations, 20 21, et 22 mai.

ASCENSION, 23 mai.

PENTECÔTE, 2 juin.

La Trinité, 9 juin.

LA FÊTE-DIEU, 13 juin.

Avent, 11 décembre.

De l'Épiphanie à la Septua 4 } Dimanche.
De la Pentecôte à l'Avent. 25 }

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or.... 7	Indict. Romaine. 14
Cycle Solaire... 28	Lettre Domin. F.
Épacte..... 26	

QUATRE-TEMPS.

6, 8 et 9 mars.

5, 7 et 8 juin.

18, 20 et 21 septembre.

18, 20 et 21 décembre.

N. B. Les Fêtes conservées les jours qu'elles tombent, sont la Circoncision, Pâques, Pentecôte, la Trinité, l'Ascension, l'Assomption et Saint Napoléon, la Toussaint, la Noël.

Sont renvoyées au dimanche suivant les Fêtes de l'Épiphanie, la Fête-Dieu, St. Pierre et St. Paul, et les fêtes patronales.

LES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE.

Le Bélier.

Le Taureau.

Les Gémeaux.

L'Écrevisse.

Le Lion.

La Vierge.

La Balance.

Le Scorpion.

Le Sagittaire.

Le Capricorne.

Le Verseau.

Les Poissons.

JANVIER.

Pr. Quart. le 1, à 10 h. 36 m. du soir.

Pl. L. le 9, à 4 h. 22 m. du soir.

D. Quart. le 17 à 9 h. 21 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Nome des Saints.</i>	<i>Jo C</i>	<i>P. R. D</i>
1 Mardi	<i>Circoncision.</i>	7	
2 Merc	s. Basile.	8	
3 Jeudi	ste. Geneviève.	9	
4 Vend	s. Rigobert.	10	
5 Same	s. Siméon stylite.	11	
6 Dim.	Epiphanie.	12	
7 Lundi	s. Théau.	13	
8 Mardi	s. Lucien.	14	L.] s.
9 Merc	s. Julien.	15	
10 Jeudi	s. Guillaume.	16	
11 Vend	s. Hygin.	17	
12 Same	s. Benoît.	18	Apogée.
13 Dim.	Baptême de N. S.	19	
14 Lundi	s. Hilaire.	20	
15 Mardi	s. Maur, Abbé.	21	E desc.
16 Merc	s. Marcel.	22	
17 Jeudi	s. Antoine.	23	
18 Vend	Chaire de s. Pierre	24	
19 Same	s. Sulpice.	25	
20 Dim.	ss. Fab. & Sébast.	26	
21 Lundi	ste. Agnès.	27	
22 Mardi	s. Vincent.	28	L M
23 Merc	s. Raymond.	29	
24 Jeudi	s. Thimothée.	30	
25 Vend	Conv. s. Paul.	1	Périgée
26 Same	ste. Paule.	2	
27 Dim.	ss. Martyrs.	3	
28 Lundi	s. Cyrile.	4	E ascen
29 Mardi	s. François, Ev.	5	
30 Merc	ste Bathilde.	6	
31 Jeudi	s. Pierre Nolasq.	7	

JANVIER.

N. L. le 24, à 5 h. 51 m. du soir.

Pr. Quart. le 31, à 11 h. 2 m. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Pas ☽ au mer	Couc. de la ☾	Lev du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.
1	11M 32	5 47 soir		7h 32	4h 28	R
2	0 S 2	6 35	0 11 matin	7 32 4	28	28 A 4
3	0 34	7 23	1 16	7 31 4	29	28 I
4	9	8 12	2 19	7 31 4	29	27 6
5	1 48	9 1	3 21	7 30 4	30	27 2
6	2 29	9 50	4 20	7 30 4	30	26 9
7	3 12	10 38	5 15	7 29 4	31	26 3
8	4 0	11 26	6 5	7 29 4	31	25 9
9	4 52		6 51	7 28 4	32	25 2
10	5 46	0 14 matin	7 32	7 27 4	33	24 7
11	6 41	1 0	8 9	7 27 4	33	24 2
12	7 37	1 45	8 54	7 26 4	34	23 7
13	8 33	2 28	9 26	7 25 4	35	23 1
14	9 31	3 11	9 55	7 24 4	36	22 3
15	10 29	3 53	10 23	7 23 4	37	21 8
16	11 29	4 36	10 51	7 23 4	37	21 1
17		5 20	11 19	7 22 4	38	20 9
18	0M 30	6 6	11 51	7 21 4	39	19 8
19	1 36	6 55	0 25 soir	7 20 4	40	19 0
20	2 40	7 47	1 2	7 19 4	41	18 4
21	3 43	8 42	1 38	7 18 4	42	17 6
22	4 47	9 41	2 35	7 17 4	43	16 9
23	5 46	10 41	3 38	7 16 4	44	16 2
24	6 40	11 42	4 48	7 15 4	45	15 3
25	7 29	0 43 soir	5 6	7 14 4	47	14 5
26	8 10	1 41	6 15	7 13 4	48	13 7
27	8 49	2 36	7 32	7 11 4	49	13 0
28	9 22	3 29	8 41	7 10 4	50	12 1
29	9 55	4 21	10 51	7 9 4	51	11 2
30	10 29	5 11	11 58	7 8 4	53	10 3
31	11 2	6 0		7 7 4	54	9 5

FÉVRIER.

Pl. L. le 8, à 11 h. 33 min. du mat.

D. Quat. le 16, à 0 h. 8 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo C</i>	<i>P. R. C</i>
1 Vend	s. Ignace, Evêq.	8	
2 Same	Purification.	9	
3 Dim.	s. Blaise.	10	
4 Lundi	s. Philéas.	11	L. S.
5 Mardi	ste Agathe.	12	
6 Merc	s. Vast, Evêque.	13	
7 Jeudi	s. Romuald.	14	
8 Vend	s. Jean de Matha	15	Apogée
9 Same	ste Appollenie.	16	
10 Dim.	Septuagésime.	17	
11 Lundi	s. Adolphe.	18	
12 Mardi	ste. Eulalie.	19	E. def
13 Merc	s. Lezin, Evêque	20	
14 Jeudi	s. Valentin.	21	
15 Vend	s. Faustin.	22	
16 Same	ste Julienne.	23	
17 Dim.	Sexagésime.	24	
18 Lundi	s. Siméon.	25	L. merid
19 Mardi	s. Gabin.	26	
20 Merc	s. Eucher.	27	
21 Jeudi	s. Ernest.	28	
22 Vend	s. Maxime.	29	Périgée
23 Same	s. Damien.	1	
24 Dim.	Quinquagésime.	2	
25 Lundi	s. Félix.	3	E asc.
26 Mardi	s. Nestor.	4	
27 Merc	Les Cendres.	5	
28 Jeudi	s. Romain.	6	

F E V R I E R.

N, Lune le 2 , à 4 h. 10 min. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Pas au mér	Couc de la ☾	Lever du ☼	Couc. du ☼	Var. P. M
1	11h 41	6 soir	50	1h 4	4h 55	8 A 9
2	0 20	7 soir	39	2 5	5 4	56 7 0
3	1 3	8	28	3 1	7 4	4 57 7 1
4	1 50	9	16	3 54	7 3	4 58 6 5
5	2 40	10	3	4 21	7 2	4 59 5 5
6	3 33	10	50	5 23	7 0	5 1 4 5
7	4 28	11	36	6 2	6 58	5 3 3 7
8	5 23			6 38	6 57	5 4 2 9
9	6 21	0 mat	20	7 10	6 55	5 6 2 0
10	7 19	1 mat	4	7 39	6 54	5 7 1 4
11	8 18	1	47	8 7	6 53	5 8 0 4
12	9 18	2	30	8 38	6 51	5 10 0 2
13	10 17	3	14	9 4	6 50	5 11 1 R 0
14	11 20	3	59	9 33	6 49	5 12 1 7
15	matin	4	45	10 6	6 47	5 14 2 5
16	0 21	5	35	10 45	6 46	5 15 3 1
17	1 33	6	27	11 28	6 45	5 16 3 8
18	2 25	7	22	0 18	6 43	5 18 4 6
19	3 26	8	21	1 17	6 42	5 19 4 2
20	4 19	9	20	2 22	6 41	5 20 5 8
21	5 12	10	20	3 33	6 39	5 21 6 6
22	5 59	11	20	4 49	6 38	5 23 7 2
23	6 36	0 soir	18	6 5	6 37	5 24 7 8
24	7 17	1 soir	14	7 21	6 35	5 26 8 5
25	7 51	2	8	8 34	6 33	5 28 9 0
26	8 26	3	1	9 45	6 32	5 29 9 7
27	9 2	3	53	10 52	6 30	5 31 10 3
28	9 49	4	45	6 29	5 32	10 9

M A R S.

Pr. Q. le 2, à 2 h. 4 min. du mat.

Pl. Lune le 10, à 6 h. 27 min. du mat.

D. Quart. le 17, à 11 h. 10 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 Vend	s. Aubin, Evêque	7	
2 Sam.	s. Simplicie.	8	
3 Dim.	<i>Quadragesme.</i>	9	L. sept.
4 Lundi	s. Casimir.	10	
5 Mard	s. Phocas.	11	
6 Merc.	4 <i>Temps.</i>	12	
7 Jeudi	ste Perpétue.	13	Apogée.
8 Vend	s. Jean-de-Dieu.	14	
9 Sam.	ste Françoise.	15	
10 Dim.	<i>Reminiscere.</i>	16	
11 lundi	ss. 40 Martyrs.	17	Eq. desc.
12 Mard	s. Gregoire.	18	
13 Merc	ste Euphrosine.	19	
14 Jeudi	s. Lubin	20	
15 Vend	s. Nicéphore.	21	
16 Sam.	s. Cyriaque.	22	
17 Dim.	<i>Oculi</i>	23	
18 Lundi	s. Alexandre	24	Lun. mér.
19 Mard	s. Joseph.	25	
20 Merc	s. Joachim.	26	
21 Jeudi	s. Benoît, Abbé.	27	
22 Vend	s Paul, évêque.	28	
23 Sam.	s. Victorien.	29	Périgée.
24 Dim.	<i>Latere.</i>	30	Eq. asc.
25 Lund	Annonciation.	1	
26 Mard	s. Ludger.	2	
27 Merc	s. Rupert.	3	
28 Jeudi	s. Gontrand.	4	
29 vend.	s. Eustase.	5	
30 Sam.	s. Rieul.	6	
31 Dim.	<i>La Passion.</i>	7	Lun. sep.

M A R S.

N. Lune le 24, à 2 h. 18 min. du soir.

Pr. Q. le 31, à 7 h. 2 m. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Par. ☽ au me.	Couc. de la ☽	Lev. du ☼	Couc. du ☼	Var. P. M.
1	10 m 20	5 soir 35	0 matin 7	6 h 27	5 h 34	11 R 6
2	II 2	6 soir 25	0 matin 56	6 26	5 35	11 9
3	II 49	7 15	1 50	6 25	5 36	12 5
4	0 soir 38	8 3	2 41	6 24	5 37	12 9
5	I soir 29	8 50	3 25	6 23	5 38	13 5
6	2 25	9 36	4 4	6 22	5 39	13 9
7	3 20	10 21	4 41	6 20	5 41	14 3
8	4 18	II 5	5 14	6 18	5 43	14 7
9	5 16	II 49	5 45	6 17	5 44	15 2
10	6 15		6 15	6 15	5 46	15 6
11	7 15	0 matin 33	6 43	6 13	5 48	16 0
12	8 16	I matin 17	7 12	6 12	5 49	16 2
13	9 16	2 matin 2	7 42	6 10	5 51	16 5
14	10 18	2 48	8 13	6 8	5 53	16 8
15	II 20	3 36	8 49	6 7	5 54	17 0
16		4 27	9 31	6 6	5 55	17 2
17	0 matin 22	5 21	10 27	6 4	5 57	17 5
18	I 21	6 16	II 11	6 2	5 59	17 7
19	2 16	7 13	0 soir 13	6 1	0	17 9
20	3 6	8 11	1 20	6 0	1	18 0
21	3 54	9 9	2 30	5 58	6 3	18 1
22	4 36	10 6	3 54	5 56	6 3	18 1
23	5 14	II 2	4 58	5 54	6 7	18 3
24	5 51	II 57	6 12	5 53	6 8	18 5
25	6 27	0 soir 52	7 26	5 51	6 10	18 4
26	7 4	I soir 46	8 38	5 50	6 11	18 4
27	7 40	2 39	9 45	5 48	6 13	18 5
28	8 22	3 32	10 48	5 46	6 15	18 5
29	9 2	4 24	II 48	5 45	6 16	18 5
30	9 50	5 15	matin 5	5 44	6 17	18 5
31	10 40	6 5	0 41	5 43	6 18	18 5

A V R I L.

Pl. Lune le 8 , à 11 h. 9 min. du soir.

D. Quart. le 16 , à 6 h. 54 min. du mat.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 lundi	s. Hugues	8	Apogée.
2 mardi	s. François de P.	9	
3 mercr	s. Richard, Ev.	10	
4 jeudi	s. Ambroise.	11	
5 vendr	s. Vincent Ferrier.	12	
6 same	s. Prudence.	13	Eq. desc.
7 Dim.	<i>Les Rameaux.</i>	14	
8 lundi	s. Procope.	15	
9 mardi	ste. Marie, Egypt.	16	
10 mercr	s. Macaire.	17	
11 jeudi	s. Léon, pape.	18	Lun. mér.
12 vendr	<i>Vendredi Saint.</i>	19	
13 same	s. Justin.	20	
14 Dim.	PAQUES.	21	
15 lundi	s. Paterne	22	
16 mardi	s. Fructueux.	23	Périgée. Eq. asc.
17 mercr	s. Parfait.	24	
18 jeudi	s. Apollinaire.	25	
19 vendr	s. Lucien.	26	
20 same	s. Apollinaire	27	
21 Dim.	<i>Quasimodo.</i>	28	Lun sept.
22 lundi	s. George	29	
23 mardi	s. Georges.	1	
24 mercr	s. Phébade, év.	2	
25 jeudi	s. Marc, évang.	3	
26 vendr	s. Clet, p. et m.	4	Lun sept.
27 same	s. Policarpe.	5	
28 Dim.	s. Vital, martyr.	6	
29 lundi	s. Pierre, m	7	
30 mardi	s. Eutrope.	8	

A V R I L.

N. Lune le 23, à 0 h. 25 min. du mat.

Pr. Q. le 30, à 1 h. 8 m. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Par. ☾ au mé.	Couc. de la ☾	Lev. du ☿	Couc. du ☿	Var. P. M.
1	11h 32	6 53	1 29	5h 40	6h 21	18 R 4
2	0 26	7 40	2 10	5 39	6 22	18 3
3	1 20	8 25	2 49	5 38	6 23	18 3
4	2 17	9 10	3 24	5 36	6 25	18 3
5	3 17	9 55	3 55	5 35	6 26	17 9
6	4 13	10 36	4 26	5 33	6 28	17
7	5 12	11 19	4 51	5 31	6 30	17 6
8	6 12		5 19	5 30	6 31	17 4
9	7 15	0 4	5 49	5 28	6 33	17 1
10	8 18	0 51	6 21	5 27	6 34	17 0
11	9 22	1 40	6 56	5 26	6 35	16 8
12	10 25	2 32	7 33	5 24	6 37	16 5
13	11 25	3 25	8 19	5 23	6 38	16 1
14		4 20	9 10	5 21	6 40	15 9
15	0 21	5 16	10 7	5 19	6 42	15 4
16	1 12	6 12	11 11	5 18	6 43	15 0
17	1 58	7 8	0 18	5 16	6 45	14 7
18	2 40	8 4	1 28	5 15	6 46	14 4
19	3 17	8 58	2 40	5 14	6 47	14 0
20	3 54	9 52	3 51	5 12	6 49	13 2
21	4 29	10 46	5 11	5 11	6 50	13 0
22	5 6	11 40	6 24	5 10	6 51	12 7
23	5 42	0 33	7 23	5 8	6 53	12 2
24	6 21	1 26	8 38	5 7	6 54	11 7
25	7 4	2 19	9 40	5 6	6 55	11 3
26	7 48	3 12	10 38	5 4	6 57	10 6
27	8 37	4 3	11 29	5 3	6 58	10 2
28	9 27	4 52	matin	5 2	6 59	9 7
29	10 23	5 41	0 14	5 1	7 0	9 4
30	11 19	6 28	0 54	4 59	7 2	8 9

M A I.

Pl: Lune le 8, à 0 h. 41 min. du soir.

D. Q. le 15, à 0 h. 31 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C.</i>
1 ^{er} mercr	s. Phil. & s. Jacq.	9	
2 ^e jeudi	s. Athanase.	10	Apogée.
3 ^e vendr	Invent. ste Croix.	11	
4 ^e fame	ste Monique.	12	Eq. desc.
5 ^e Dim.	s. Pie V, pape.	13	
6 ^e lundi	s. Jean Porte Lat.	14	
7 ^e mardi	s. Stanislas.	15	
8 ^e mercr	s. Orens, évêque.	16	
9 ^e jeudi	s. Grégoire.	17	
10 ^e vendr	s. Gordien.	18	
11 ^e fame	s. Mamert, év.	19	Lun. mér.
12 ^e Dim.	s. Nérée.	20	
13 ^e lundi	s. Onésime.	21	
14 ^e mardi	s. Boniface, mar.	22	
15 ^e mercr	s. Isidore.	23	
16 ^e jeudi	s. Honoré.	24	Périgée
17 ^e vendr	s. Pascal.	25	Eq. ascen
18 ^e fame	s. Félix.	26	
19 ^e Dim.	s. Célestin.	27	
20 ^e lundi	Rogations.	28	
21 ^e mardi	s. Hospice.	29	
22 ^e mercr	ste Julie.	1	
23 ^e jeudi	Ascension.	2	
24 ^e vendr	s. Franç. Régis.	3	
25 ^e fame	s. Urbain.	4	Lun. sept
26 ^e Dim.	s. Philippe.	5	
27 ^e lundi	s. Jean, P.	6	
28 ^e mardi	ste Anastasie.	7	
29 ^e mercr	s. Maximin, év.	8	
30 ^e jeudi	s. Hubert.	9	Apogée.
31 ^e vendr	ste Pétronille.	10	

M A I.

N. Lune le 22, à 10 h. 48 min. du mat.
Pr. Quart. le 0, à 7 h. 18 min. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☽ au mé.	Couc. de la ☾	Lev. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.						
1	soir. 14	7	soir. 12	1	31	4h 58	7h 3	8R4				
2	1	II	7	soir. 55	2	2	4	17	7	4	7	9
3	2	9	8	39	2	32	4	50	7	5	7	3
4	3	9	9	23	3	0	4	55	7	6	6	7
5	4	9	10	7	3	29	4	54	7	7	6	3
6	5	10	10	52	3	59	4	53	7	8	5	7
7	6	12	II	40	4	28	4	52	7	9	5	1
8	7	18			5	2	4	51	7	10	4	5
9	8	20	0	matin. 31	5	40	4	49	7	12	4	0
10	9	23	1	matin. 24	6	25	4	48	7	13	3	4
11	10	20	2	matin. 19	7	14	4	47	7	14	2	9
12	II	14	3	15	8	II	4	46	7	15	2	2
13			4	12	9	14	4	44	7	17	1	7
14	0	2	5	8	10	21	4	43	7	18	1	0
15	0	44	6	3	II	29	4	42	7	19	0A	5
16	1	21	6	56	0	soir. 38	4	41	7	20	0	1
17	1	58	7	49	1	soir. 49	4	39	7	22	0	7
18	2	32	8	41	2	59	4	38	7	23	1	3
19	3	7	9	33	4	10	4	37	7	24	2	0
20	3	40	10	24	5	17	4	36	7	25	2	5
21	4	17	II	16	6	24	4	35	7	26	3	0
22	4	56	0	soir. 9	7	27	4	34	7	26	3	7
23	5	39	1	1	8	26	4	33	7	27	4	1
24	6	27	1	53	9	20	4	32	7	28	4	6
25	7	18	2	44	10	9	4	31	7	29	5	2
26	8	II	3	33	10	51	4	31	7	29	5	7
27	9	7	4	21	II	29	4	30	7	30	6	1
28	10	2	5	6			4	29	7	31	6	6
29	10	59	5	5*	0	mat. 3	4	28	7	32	7	1
30	II	57	6	34	0	mat. 33	4	27	7	33	7	5
31	05.	45	7	16	1	1	3	26	7	34	7	9

J U I N.

Pl. Lune le 6 , à 11 h. 13 min. du soir.

Dern. Q. le 13 , à 5 h. 20 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 fame	<i>Vigile-jelune</i>	11	Eq. desc.
2 Dim.	PENTECOTE.	12	
3 lundi	ste Clotilde.	13	
4 mardi	s. Optat. 1	14	
5 merc	<i>Quatre-Temps.</i>	15	
6 jeudi	s. Norbert.	16	
7 vend	s. Paul de C. P.	17	
8 sam.	s. Médard.	18	Lun. mér.
9 Dim.	<i>Trinité.</i>	19	
10 lundi	s. Landri.	20	Pétigée
11 mardi	s. Barnabé.	21	
12 merc	s. Basile.	22	
13 jeudi	La Fête-Dieu.	23	
14 vend	s. Ruffin.	24	Eq. ascen
15 fame	s. Guy , martyr.	25	
16 Dim.	s. Fargeau.	26	
17 lundi	s. Avit.	27	
18 mardi	s. Amand.	28	
19 merc.	ss. Gervais et Pro.	29	
20 jeudi	s. Sylvère , Pape.	30	
21 vend	s. Raymond , Ev.	1	Lun. sept
22 fame	s. Paulin.	2	
23 Dim.	s. Lanfran.	3	
24 lundi	s. Jean-Baptiste.	4	
25 mardi	Trans. s. Saturn.	5	
26 merc	ste Amélie.	6	Apogée.
27 jeudi	s. Crescent.	7	
28 vend	s. Irénée.	8	
29 fame	s. Pierre , Apôtre.	9	Eq. desc.
30 Dim.	Comm. s. Paul.	10	

J U I N.

N. Lune le 20, à 10 h. 7 min. du soir.

Pr. Quart. le 29, à 0 h. 23 min. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Par. au m.	Cou. de la ☾	Lev. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.
1	18 53	7 59	13 30	4h 26	7h 34	8 A 3
2	2 54	8 44	1 46	4 25	7 35	8 7
3	3 56	9 30	2 26	4 24	7 36	9 2
4	4 59	10 19	2 58	4 24	7 36	9 5
5	6 3	11 11	3 33	4 23	7 37	9 8
6	7 7	matin.	4 15	4 23	7 37	10 2
7	8 9		5 2	4 22	7 38	10 5
8	9 6		5 57	4 22	7 38	10 7
9	9 56	2 2	6 57	4 21	7 39	11 0
10	10 41	2 59	8 6	4 21	7 39	11 4
11	11 21	3 55	9 14	4 20	7 40	11 7
12	11 58	4 50	10 26	4 20	7 40	11 9
13	matin.	5 44	11 35	4 19	7 41	12 2
14		6 36	0 48	4 19	7 41	12 3
15		7 25	1 54	4 19	7 41	12 5
16	1 36	8 15	3 1	4 19	7 42	12 7
17	2 12	9 16	4 8	4 18	7 42	12 9
18	2 49	9 57	5 7	4 18	7 42	13 0
19	3 15	10 48	6 11	4 18	7 42	13 0
20	4 14	11 39	7 6	4 18	7 42	13 0
21	5 5	soir.	7 56	4 18	7 42	13 0
22	5 58		8 43	4 18	7 42	13 1
23	6 51		9 21	4 18	7 42	13 0
24	7 46	2 55	9 55	4 18	7 42	13 0
25	8 42	3 39	10 27	4 18	7 42	13 0
26	9 39	4 23	10 59	4 18	7 42	13 9
27	10 42	5 6	11 26	4 18	7 42	12 6
28	11 35	5 48	matin	4 18	7 42	12 4
29	0 34	6 31	0 2	4 19	7 41	22 4
30	1 33	7 15	0 21	4 19	7 41	12 1

JUILLET.

Pl. Lune le 6, à 7 h. 31 min. du matin.
Dern. Q. le 12, à 10 h. 48 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. ☾</i>
1 lundi	s. Martial.	11	
2 mardi	Visitat. de N. D.	12	
3 merc.	s. Anatole.	13	
4 jeudi	s. Théodore.	14	
5 vend.	ste Zoé.	15	Lun. mér.
6 same.	s. Franquillin.	16	
7 Dim.	s. Prosper.	17	
8 lundi	ste Elisabeth.	18	Périgée.
9 mardi	s. Cyrille, év.	19	
10 merc.	Les 7 Frères m.	20	
11 jeudi	s. Benoît, abbé.	21	Eq. desc.
12 vend.	s. Honeste.	22	
13 same.	s. Anaclet.	23	
14 Dim.	s. Bonaventure.	24	
15 lundi	s. Henri.	25	
16 mardi	N. Dame M. C.	26	
17 merc.	s. Spérat.	27	
18 jeudi	s. Thomas d'Aq.	28	Lun. sept.
19 vend.	s. Vincent de Pau.	29	
20 same.	ste Margueritte.	1	
21 Dim.	s. Victor.	2	
22 lundi	ste Magdelaine.	3	
23 mardi	ste Appolline.	4	Apogée.
24 merc.	ste Christine.	5	
25 jeudi	s. Jacques.	6	
26 vend.	ste Anne.	7	Eq. asc.
27 same.	s. Pantaléon.	8	
28 Dim.	s. Nazaire.	9	
29 lundi	ste Marche.	10	
30 mardi	s. Abdon.	11	
31 merc.	s. Germain Aux.	12	

JUILLET.

N. Lune le 20, à 11 h. 9 min. du mat.
Pr. Quart. le 28, à 3 h. 34 min. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Par. ☽ au mé.	Couc. de la ☽	Lev. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.
1	2 48 soir.	8 3 soir.	0 51	4h 20	7h 40	II A 8
2	3 39	8 53	I 24	4 20	7 40	II 8
3	4 42	9 46	2 3	4 21	7 39	II 3
4	5 46	10 42	2 47	4 21	7 39	II 0
5	6 47	II 41	3 37	4 22	7 38	IO 7
6	7 36		4 36	4 22	7 38	IO 5
7	8 28	0 41	5 42	4 23	7 37	IO I
8	9 16	I 40	6 52	4 24	7 36	9 6
9	9 53	2 37	8 5	4 24	7 36	9 4
10	10 30	3 32	9 19	4 25	7 35	9 0
11	11 3	4 25	10 29	4 25	7 35	8 6
12	11 56	5 17	II 39	4 26	7 34	8 I
13		6 8	0 49	4 26	7 34	7 8
14	0 9 matin.	6 58	I 55	4 27	7 33	7 5
15	0 45	7 49	2 57	4 28	7 32	6 8
16	1 25	8 40	4 0	4 29	7 31	6 4
17	2 8	9 31	4 56	4 30	7 30	6 0
18	2 55	10 22	5 49	4 31	7 29	5 4
19	3 45	II 12	6 35	4 31	7 29	4 9
20	4 38	0 0	7 10	4 32	7 28	4 5
21	5 31	0 45	7 52	4 32	7 28	3 8
22	6 31	I 33	8 28	4 33	7 27	3 3
23	7 28	2 17	8 59	4 34	7 26	2 7
24	8 25	2 59	9 27	4 35	7 25	2 I
25	9 21	3 41	9 53	4 36	7 24	I 6
26	10 19	4 24	10 20	4 37	7 23	0 9
27	II 19	5 8	10 50	4 38	7 22	0 4
28	0 19 soir.	5 53	II 25	4 39	7 21	0 4
29	I 20	6 40	II 54	4 41	7 19	IR 0
30	2 21	7 31		4 42	7 18	I 4
31	3 25	8 25	OM 36	4 43	7 17	2 I

A O U T,

Pl. Lune le 4 , à 3 h. 14 min. du soir.

D. Quart. le 11 , à 6 h. 12 m. du mat.

Jours du mois.	Noms des Saints.	Jo D	P. R. C
1 jeudi	s. Pierre-ès-Liens.	13	
2 vend	st Etienne.	14	Lun. mér.
3 same.	Invent. s. Etienne	15	
4 Dim.	s. Dominique.	16	
5 lundi	N. D. des Neiges.	17	Périgée.
6 mardi	La Transfigurat.	18	
7 mercr	s. Xiste, Pape.	19	
8 jeudi	s. Justin.	20	Eq. ascen.
9 vend.	s. Romain.	21	
10 same	s. Laurent.	22	
11 Dim.	ste Susanne.	23	
12 lundi	ste Claire.	24	
13 mardi	s. Hippolyte.	25	
14 merc.	Vigile-Jeune.	26	Lun. sept.
15 jeudi	ASSOMP. s. Napol	27	
16 vend.	s. Roch.	28	
17 same.	s. Mamés.	29	
18 Dim.	ste Hélène.	30	
19 lundi	s. Louis, évêque.	1	
20 mardi	s. Bernard.	2	Apogée.
21 merc.	s. Privar.	3	
22 jeudi	s. Symphorien.	4	Eq. desc.
23 vend.	s. Sidoine.	5	
24 same.	s. Barthelemi.	6	
25 Dim.	s. Louis, roi.	7	
26 lundi	s. Zéphirin.	8	
27 mardi	s. Augustin.	9	
28 merc.	s. Césaire.	10	
29 jeudi	Déc. de s. J.-B.	11	Lun. mér.
30 vend.	ste Rose.	12	
31 same	s. Raymond N.	13	

A O U T.

N. Lune le 19, à 2 h. 17 min. du matin.
Pr. Quart. le 27, à 4 h. 48 min. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☽ au mé.	Couc. de la ☾	Lev. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M
1	4 ^{soir.} 27	9 ^{soir.} 22	1 ^{matin} 23	4h 44	7h 15	3 R 0
2	5 ^{soir.} 26	10 ^{soir.} 21	2 ^{matin} 16	4 45	7 14	3 3
3	6 18	11 21	3 ^{matin} 18	4 46	7 13	4 1
4	7 7		4 27	4 47	7 12	4 6
5	7 49	0 ^{matin} 20	5 39	4 49	7 10	5 3
6	8 28	1 ^{matin} 18	6 55	4 50	7 9	5 8
7	9 3	2 ^{matin} 15	8 10	4 51	7 8	6 3
8	9 39	3 ^{matin} 10	9 27	4 52	7 7	7 1
9	10 12	4 3	10 38	4 53	7 6	7 5
10	10 47	4 35	11 ^{soir.} 54	4 55	7 4	7 9
11	11 28	5 45	0 ^{soir.} 51	4 56	7 3	8 7
12	11 59	6 30	1 ^{soir.} 54	4 57	7 2	9 2
13		7 29	2 52	4 59	7 0	9 7
14	0 ^{matin} 56	8 20	3 46	5 0	6 59	10 4
15	1 ^{matin} 45	9 10	4 34	5 1	6 58	10 7
16	2 ^{matin} 36	9 59	5 18	5 2	6 57	11 3
17	3 30	10 46	5 56	5 3	6 56	11 7
18	4 25	11 31	6 31	5 4	6 55	12 4
19	5 22	0 ^{soir.} 16	7 2	5 6	6 53	12 8
20	6 21	1 ^{soir.} 1	7 33	5 7	6 52	13 4
21	7 20	1 44	8 2	5 8	6 51	13 8
22	8 16	2 26	8 28	5 10	6 40	14 4
23	9 15	3 8	8 56	5 11	6 48	14 8
24	10 13	3 52	9 25	5 12	6 47	15 2
25	11 12	4 38	9 58	5 14	6 45	15 6
26	0 ^{soir.} 13	5 25	10 34	5 16	6 43	16 2
27	1 ^{soir.} 14	6 17	11 17	5 17	6 42	16 6
28	2 15	7 11	matin	5 18	6 41	16 9
29	3 13	8 8	0 7	5 20	6 39	17 3
30	4 5	9 6	1 3	5 21	6 38	17 6
31	4 57	10 6	2 8	5 23	6 36	18 0

S E P T E M B R E.

Pl. Lune le 2, à 10 h. 40 min. du soir.

D. Quart. le 9, à 4 h. 43 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo r</i>	<i>P. R. ☾</i>
1 <i>Dim.</i>	ss. Leu et Giles.	14	Périgée. Eq. ascen.
2 lundi	s. Antonin.	15	
3 mardi	s. Grégoire.	16	
4 merc.	ste Rosalie.	17	
5 jeudi	s. Victorin.	18	
6 vend.	ste Dorothée.	19	Lun. sept.
7 same.	s. Cloud.	20	
8 <i>Dim.</i>	Nativité N.-D.	21	
9 lundi	s. Omer.	22	
10 mardi	s. Nicolas Tol.	23	
11 merc.	s. Patient.	24	Apogée. Eq. desc.
12 jeudi	s. Raphaël.	25	
13 vend.	s. Aimé.	26	
14 same.	Exaltation ste Cr.	27	
15 <i>Dim.</i>	s. Arnulfe.	28	
16 lundi	s. Corneille.	29	Lun. mér.
17 mardi	s. Lambert.	30	
18 merc.	s. Chrysoſt 4 <i>Tems</i>	1	
19 jeudi	s. Janvier.	2	
20 vend.	s. Fauste.	3	
21 same.	s. Matthieu.	4	
22 <i>Dim.</i>	s. Maurice.	5	
23 lundi	ste Thècle.	6	
24 mardi	s. Andoche.	7	
25 merc.	s. Firmin.	8	
26 jeudi	ste Justine.	9	
27 vend.	s. Côme.	10	
28 same.	s. Exupère.	11	
29 <i>Dim.</i>	s. Michel.	12	
30 lundi	s. Jérôme.	13	

SEPTEMBRE.

N. Lune le 17, à 7 h. 2 min. du soir.

Pr. Quart. le 25, à 3 h. 54 m. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☾ au mē.	Couc. de la ☾	Lev. du ☽	Couc. du ☽	Var. P. M.
1	5 ^h 46 ^m soir.	II s. 6	3 ^h 19 ^m matin	5 ^h 24 ^m	6 ^h 35 ^m	18 ^R 4
2	6 ^h 27 ^m soir.		4 ^h 37 ^m matin	5 25	6 34	18 7
3	7 6	6 ^h 4 ^m matin	5 ^h 49 ^m matin	5 27	6 32	19 0
4	7 42	I 1	7 7	5 28	6 31	19 3
5	8 18	I 57	8 12	5 30	6 29	19 5
6	8 54	2 51	9 33	5 31	6 28	19 8
7	9 31	3 45	10 41	5 32	6 27	20 0
8	10 15	4 38	II 50	5 33	6 26	20 2
9	II 0	5 31	0 ^h 52 ^m soir.	5 35	6 24	20 3
10	II 49	6 23	I 48 ^m soir.	5 37	6 22	20 5
11		7 14	2 39	5 38	6 21	20 6
12	0 ^h 41 ^m matin.	8 4	3 24	5 39	6 20	20 7
13	I 34	8 52	4 4	5 40	6 19	20 8
14	2 30	9 38	4 40	5 42	6 17	20 9
15	3 26	10 23	5 13	5 43	6 16	20 9
16	4 22	II 7	5 44	5 44	6 15	21 0
17	5 20	II 50	6 11	5 46	6 13	21 0
18	6 18	0 ^h 33 ^m soir.	6 41	5 48	6 11	20 9
19	7 17	I 16	7 8	5 49	6 10	20 9
20	8 26	2 0	7 37	5 51	6 8	21 0
21	9 16	2 45	8 7	5 52	6 7	20 9
22	10 17	3 32	8 43	5 54	6 5	20 8
23	II 16	4 21	9 23	5 56	6 3	20 7
24	0 ^h 16 ^m soir.	5 13	10 8	5 58	6 1	20 7
25	I 13	6 7	II 1	6 0	5 59	20 6
26	2 7	7 3	matin	6 1	5 58	20 4
27	2 57	8 0	0 1	6 3	5 56	20 3
28	3 43	8 57	1 7	6 5	5 54	20 1
29	4 26	9 55	2 17	6 7	5 52	19 9
30	5 5	10 52	3 31	6 8	5 51	19 6

O C T O B R E.

Pl. Lune le 2, à 7 h. 20 m. du mat.

D. Quart. le 9, à 7 h. 5 min. du mat.

N. Lune le 17, à 11 h. 58 m. du matin.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Nome des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 mardi	s. Remi.	14	E. A.-Pér.
2 merc.	ss. Anges Gard.	15	
3 jeudi	s. Denis Arcep.	16	
4 vend.	s. François d'As.	17	
5 same	ste Aure.	18	
6 Dim.	Notre-Dame du Ro.	19	
7 lundi	ste Foi.	20	
8 mardi	ste Brigitte.	21	Lun. sept.
9 merc.	s. Denis de Paris.	22	
10 jeudi	s. François Borg.	23	
11 vend.	s. Julien.	24	
12 same	s. Donatien.	25	
13 Dim.	s. Geraud.	26	Apogée.
14 lundi	s. Calixte.	27	
15 mardi	ste Thérèse.	28	Eq. desc.
16 merc.	s. Berttand.	29	
17 jeudi	s. Gauderic.	30	
18 vend.	s. Luc, évang.	1	
19 same	s. Pierre d'Alcant.	2	
20 Dim.	s. Caprais.	3	
21 lundi	ste Ursule.	4	
22 mardi	s. Mellon.	5	
23 merc.	s. Hilarion.	6	Lun. mér.
24 jeudi	s. Erembert.	7	
25 vend.	s. Crépin.	8	
26 same	s. Rustique.	9	
27 Dim.	s. Frumence.	10	
28 lundi	ss. Simon & Jude.	11	
29 mardi	s. Narcisse.	12	E. A.-Pér.
30 merc.	s. Quentin.	13	
31 jeudi	Vigile-jeûne.	14	

OCTOBRE.

Pr. Quart. le 25, à 0 h. 58 min. du mat
Pl. Lune, le 31, à 5 h. 24 min. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☾ au mé.	Couc. de la ☾	Ley. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.
1	5 ^h 42 ^m	11 5. 48	4 ^h 47 ^m	6h 9	5h 50	19R 4
2	6 ^h 22 ^m		6 ^h 4 ^m	6 11	5 48	19 I
3	6 ^h 56 ^m	0 ^h 44 ^m	7 ^h 19 ^m	6 12	5 47	18 8
4	7 ^h 36 ^m	1 ^h 39 ^m	8 ^h 31 ^m	6 13	5 46	18 6
5	8 ^h 17 ^m	2 ^h 34 ^m	9 ^h 40 ^m	6 14	5 45	18 4
6	9 ^h 2 ^m	3 ^h 29 ^m	10 ^h 47 ^m	6 15	5 44	17 9
7	9 ^h 51 ^m	4 ^h 23 ^m	11 ^h 47 ^m	6 17	5 42	17 3
8	10 ^h 40 ^m	5 ^h 16 ^m	0 ^h 41 ^m	6 18	5 41	17 0
9	11 ^h 34 ^m	6 ^h 7 ^m	1 ^h 30 ^m	6 19	5 40	16 5
10		6 ^h 57 ^m	2 ^h 12 ^m	6 21	5 38	16 2
11	0 ^h 31 ^m	7 ^h 44 ^m	2 ^h 50 ^m	6 23	5 35	15 5
12	1 ^h 27 ^m	8 ^h 29 ^m	3 ^h 24 ^m	6 25	5 34	15 2
13	2 ^h 24 ^m	9 ^h 14 ^m	3 ^h 53 ^m	6 26	5 33	14 6
14	3 ^h 22 ^m	9 ^h 56 ^m	4 ^h 22 ^m	6 28	5 31	14 1
15	4 ^h 19 ^m	10 ^h 39 ^m	4 ^h 51 ^m	6 29	5 30	13 6
16	5 ^h 17 ^m	11 ^h 22 ^m	5 ^h 18 ^m	6 31	5 28	13 2
17	6 ^h 17 ^m	0 ^h 6 ^m	5 ^h 48 ^m	6 32	5 27	12 4
18	7 ^h 17 ^m	0 ^h 51 ^m	6 ^h 19 ^m	6 34	5 25	11 8
19	8 ^h 18 ^m	1 ^h 38 ^m	6 ^h 53 ^m	6 35	5 24	11 2
20	9 ^h 18 ^m	2 ^h 27 ^m	7 ^h 32 ^m	6 37	5 22	10 7
21	10 ^h 18 ^m	3 ^h 17 ^m	8 ^h 13 ^m	6 39	5 20	10 0
22	11 ^h 16 ^m	4 ^h 10 ^m	9 ^h 3 ^m	6 40	5 19	9 5
23	0 ^h 10 ^m	5 ^h 4 ^m	9 ^h 58 ^m	6 41	5 18	8 6
24	1 ^h 0 ^m	5 ^h 59 ^m	11 ^h 1 ^m	6 43	5 16	8 2
25	1 ^h 48 ^m	6 ^h 55 ^m		6 44	5 15	7 4
26	2 ^h 28 ^m	7 ^h 49 ^m	0 ^h 7 ^m	6 46	5 13	6 7
27	3 ^h 6 ^m	8 ^h 44 ^m	1 ^h 16 ^m	6 47	5 12	6 0
28	3 ^h 42 ^m	9 ^h 38 ^m	2 ^h 29 ^m	6 48	5 11	5 4
29	4 ^h 16 ^m	10 ^h 32 ^m	3 ^h 42 ^m	6 50	5 9	4 8
30	4 ^h 53 ^m	11 ^h 27 ^m	4 ^h 58 ^m	6 51	5 8	3 9
31	5 ^h 31 ^m		6 ^h 10 ^m	6 52	5 7	2

NOVEMBRE.

D. Quart. le 8, à 1 h. 21 min. du mat.
N. Lune le 16, à 4 h. 33 min. du mat.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 vend.	LA TOUSSAINT	15	
2 fame	<i>Les Morts.</i>	16	
3 Dim.	s. Marcel.	17	
4 lundi	s. Charles.	18	Lun. sept.
5 mardi	ste Bertile.	19	
6 merc.	s. Léonard.	20	
7 jeudi	s. Ernest.	21	
8 vend.	stes Reliques.	22	
9 fame.	s. Austremoine.	23	
10 Dim.	s. Léon.	24	Apogée.
11 lundi	s. Martin, Evêq.	25	
12 mardi	s. Martin, pape.	26	Eq. desc
13 merc.	s. Gendulfe.	27	
14 jeudi	s. Claude, mart.	28	
15 vend.	s. Malo, évêq.	29	
16 fame.	s. Euscher.	1	
17 Dim.	s. Aignan.	2	
18 lundi	s. Odon, Abbé.	3	
19 mardi	ste Elisabeth.	4	Lun. mér.
20 merc.	s. Edmond.	5	
21 jeudi	La Présentation.	6	
22 vend.	ste Cécile.	7	
23 fame.	s. Clément.	8	
24 Dim.	s. Chryfogone.	9	
25 lundi	ste Catherine.	10	Eq. Asc.
26 mardi	ste Geneviève.	11	Périgée.
27 mercr	s. Vital.	12	
28 jeudi	s. Sosthene.	13	
29 vend.	s. Saturnin.	14	
30 fame	s. André,	15	

N O V E M B R E.

Pr. Quart. le 23 , à 9 h. 43 min. du mat.

Pl. Lune le 30 , à 5 h. 16 min. du mat.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☽ du mé.	Couc. de la ☾	Lev. du ☼	Cou. du ☼	Var. P. M.
1	6 ^h 13 ^m soir.	0 ^h 23 ^m matin.	7 ^h 23 ^m matin.	6 ^h 54 ^m	5 ^h 5 ^m	IR 9
2	6 ^h 55 ^m soir.	1 ^h 18 ^m matin.	8 ^h 30 ^m matin.	6 ^h 55 ^m	5 ^h 4 ^m	I 1
3	7 ^h 44 ^m soir.	2 ^h 13 ^m matin.	9 ^h 35 ^m matin.	6 ^h 57 ^m	5 ^h 2 ^m	0 6
4	8 ^h 34 ^m soir.	3 ^h 8 ^m matin.	10 ^h 35 ^m matin.	6 ^h 58 ^m	5 ^h 1 ^m	0 AI
5	9 ^h 27 ^m soir.	4 ^h 1 ^m matin.	11 ^h 27 ^m matin.	6 ^h 59 ^m	4 ^h 0 ^m	0 9
6	10 ^h 24 ^m soir.	4 ^h 52 ^m matin.	0 ^h 13 ^m soir.	7 ^h 0 ^m	4 ^h 59 ^m	I 9
7	11 ^h 20 ^m soir.	5 ^h 41 ^m matin.	0 ^h 53 ^m soir.	7 ^h 1 ^m	4 ^h 58 ^m	2 6
8		6 ^h 28 ^m matin.	1 ^h 28 ^m matin.	7 ^h 2 ^m	4 ^h 57 ^m	3 5
9	0 ^h 17 ^m matin.	7 ^h 12 ^m matin.	2 ^h 0 ^m matin.	7 ^h 3 ^m	4 ^h 56 ^m	4 5
10	1 ^h 4 ^m matin.	7 ^h 55 ^m matin.	2 ^h 28 ^m matin.	7 ^h 4 ^m	4 ^h 55 ^m	5 3
11	2 ^h 12 ^m matin.	8 ^h 38 ^m matin.	2 ^h 57 ^m matin.	7 ^h 5 ^m	4 ^h 54 ^m	6 1
12	3 ^h 9 ^m matin.	9 ^h 20 ^m matin.	3 ^h 23 ^m matin.	7 ^h 7 ^m	4 ^h 52 ^m	7 0
13	4 ^h 9 ^m matin.	10 ^h 3 ^m matin.	3 ^h 51 ^m matin.	7 ^h 8 ^m	4 ^h 51 ^m	7 9
14	5 ^h 8 ^m matin.	10 ^h 48 ^m matin.	4 ^h 21 ^m matin.	7 ^h 9 ^m	4 ^h 50 ^m	8 7
15	6 ^h 10 ^m matin.	11 ^h 34 ^m matin.	4 ^h 53 ^m matin.	7 ^h 10 ^m	4 ^h 49 ^m	9 6
16	7 ^h 10 ^m matin.	0 ^h 22 ^m soir.	5 ^h 29 ^m matin.	7 ^h 11 ^m	4 ^h 48 ^m	10 4
17	8 ^h 12 ^m matin.	1 ^h 12 ^m soir.	6 ^h 11 ^m matin.	7 ^h 12 ^m	4 ^h 47 ^m	11 3
18	9 ^h 11 ^m matin.	2 ^h 5 ^m soir.	6 ^h 59 ^m matin.	7 ^h 14 ^m	4 ^h 45 ^m	12 0
19	10 ^h 5 ^m matin.	2 ^h 59 ^m soir.	7 ^h 53 ^m matin.	7 ^h 15 ^m	4 ^h 44 ^m	12 9
20	10 ^h 59 ^m matin.	3 ^h 55 ^m soir.	8 ^h 54 ^m matin.	7 ^h 16 ^m	4 ^h 43 ^m	13 8
21	11 ^h 56 ^m matin.	4 ^h 49 ^m soir.	9 ^h 57 ^m matin.	7 ^h 18 ^m	4 ^h 42 ^m	14 5
22	0 ^h 27 ^m soir.	5 ^h 43 ^m matin.	11 ^h 5 ^m matin.	7 ^h 19 ^m	4 ^h 41 ^m	15 3
23	1 ^h 6 ^m soir.	6 ^h 36 ^m matin.		7 ^h 20 ^m	4 ^h 40 ^m	16 3
24	1 ^h 39 ^m soir.	7 ^h 28 ^m matin.	0 ^h 14 ^m matin.	7 ^h 21 ^m	4 ^h 39 ^m	17 1
25	2 ^h 14 ^m soir.	8 ^h 20 ^m matin.	1 ^h 25 ^m matin.	7 ^h 22 ^m	4 ^h 38 ^m	17 0
26	2 ^h 47 ^m soir.	9 ^h 12 ^m matin.	2 ^h 37 ^m matin.	7 ^h 23 ^m	4 ^h 37 ^m	18 6
27	3 ^h 21 ^m soir.	10 ^h 5 ^m matin.	3 ^h 47 ^m matin.	7 ^h 24 ^m	4 ^h 36 ^m	19 3
28	3 ^h 59 ^m soir.	10 ^h 58 ^m matin.	4 ^h 58 ^m matin.	7 ^h 25 ^m	4 ^h 35 ^m	19 0
29	4 ^h 41 ^m soir.	11 ^h 53 ^m matin.	6 ^h 5 ^m matin.	7 ^h 25 ^m	4 ^h 35 ^m	20 8
30	5 ^h 24 ^m soir.		7 ^h 12 ^m matin.	7 ^h 26 ^m	4 ^h 34 ^m	21

D É C E M B R E.

D. Quart. le 7, à 0 h. 18 min. du mat.

N. Lune le 15, à 7 h. 15 min. du soir.

<i>Jours du mois.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>Jo D</i>	<i>P. R. C</i>
1 <i>Dim.</i>	COURONNEMENT.	16	
2 lundi	s. Fr. Xavier.	17	Lun. sept.
3 mardi	ste Bibiane.	18	
4 merc.	ste Barbe.	19	
5 jeudi	s. Sabas.	20	
6 vend.	s. Nicolas.	21	
7 saine	ste Fare.	22	
8 <i>Dim.</i>	La Conception.	23	Apogée.
9 lundi	ste Gorgonie.	24	Eq. desc.
10 mardi	ste Eulalie.	25	
11 merc.	s. Damase.	26	
12 jeudi	s. Paul, évêq.	27	
13 vend.	ste Luce.	28	
14 saine	s. Nicaise.	29	
15 <i>Dim.</i>	s. Mesmin.	30	
16 lundi	ste Adelaïde.	1	Lun. mér.
17 mardi	s. Olympiade.	2	
18 merc.	Quatre-Temps.	3	
19 jeudi	s. Nemèse.	4	
20 vend.	s. Philogone.	5	
21 saine	s. Thomas.	6	Périgée.
22 <i>Dim.</i>	s. Honorat.	7	
23 lundi	ste Victoire.	8	Eq. asc.
24 mardi	Vigile-jéne.	9	
25 merc.	NOËL.	10	
26 jeudi	s. Etienne.	11	
27 vend.	s. Jean, évang.	12	
28 saine	Les ss. Innocens.	13	
29 <i>Dim.</i>	s. Thomas de C.	14	Lun. sepr.
30 lundi	s. Sabin, évêq.	15	
31 mardi	s. Sylvestre.	16	

D É C E M B R E.

Pl. Quart. le 22, à 5 h. 35 m. du soir.

P.. Lune le 29, à 7 h. 16 min. du soir.

Jour	Lever de la ☾	Pas. ☽ au mé.	Couc. de la ☾	Lev du ☽	Cou. du ☽	Var. PM.
1	6 ^{soir} 15	0 ^{matin} 46	8 ^{matin} 12	7h 26	4h 34	22 Ao
2	7 ^{soir} 8	1 ^{matin} 42	9 ^{matin} 10	7 27	4 33	22 4
3	8 5	2 ^{matin} 35	9 ^{matin} 59	7 28	4 32	23 2
4	9 2	3 26	10 42	7 29	4 31	23 8
5	9 59	4 14	11 20	7 29	4 31	24 5
6	10 54	4 59	11 ^{soir} 53	7 30	4 30	25 0
7	11 51	5 42	0 ^{soir} 22	7 30	4 30	25 4
8		6 24	0 ^{soir} 49	7 31	4 29	26 0
9	0 ^{matin} 49	7 7	1 16	7 31	4 29	26 6
10	1 ^{matin} 48	7 50	1 44	7 32	4 28	27 1
11	2 46	8 33	2 13	7 32	4 28	27 5
12	3 45	9 17	2 43	7 33	4 27	28 0
13	4 46	10 4	3 16	7 33	4 27	28 3
14	5 48	10 54	3 57	7 33	4 27	28 5
15	6 53	11 47	4 41	7 34	4 26	29 0
16	7 50	0 ^{soir} 42	5 34	7 34	4 26	29 3
17	8 44	1 ^{soir} 37	6 32	7 34	4 26	29 5
18	9 33	2 33	7 38	7 35	4 25	29 5
19	10 17	3 28	8 44	7 35	4 25	29 8
20	10 57	4 22	9 53	7 35	4 25	29 9
21	11 31	5 14	11 5	7 35	4 25	30 0
22	0 ^{soir} 5	6 5		7 35	4 25	30 1
23	0 ^{soir} 37	6 56	0 ^{matin} 14	7 35	4 25	30 0
24	1 11	7 47	0 ^{matin} 49	7 35	4 25	30 1
25	1 46	8 39	1 22	7 35	4 25	29 9
26	2 24	9 31	1 58	7 35	4 25	29 9
27	3 4	10 24	2 38	7 34	4 26	29 7
28	3 52	11 18	3 21	7 34	4 26	29 5
29	4 33	matin	4 11	7 34	4 26	29 5
30	5 36	0 11	5 5	7 33	4 27	29 3
31	6 33	1 2	6 3	7 33	4 27	28 9

PUISSANCES DE L'EUROPE.

FRANCE. NAPOLEON , né le 15 août 1769 ,
l'empereur des Français et roi d'Italie , pro-
clamé empereur le 28 floréal an 12 ; marié le
1 avril 1810 à MARIE-LOUISE , archidu-
chessé d'Autriche , née le 12 décembre 1791 ,
impératrice des Français et reine d'Italie.

ITALIE. EUGENE - NAPOLEON , prince de
Venise , archichancelier d'état de l'Empire
français , vice-roi d'Italie , né en 1782 ; marié
le 13 janvier 1806 à *Auguste-Amélie de Bavière* ,
née le 21 juin 1788.

SPAGNE. JOSEPH - NAPOLEON , frère de l'em-
pereur des Français , roi d'Espagne et des In-
des 16 juin 1808 , né 7 janvier 1768 ; marié 24
septembre 1794 à *Marie-Julie* , reine d'Es-
pagne et des Indes , née 26 décembre 1777.

NAPLES. JOACHIM - NAPOLEON , né 25 mars
1771 , roi de Naples en 1808 , marié 20 janvier
1800 à *Marie-Anunciade-Caroline* , reine de
Naples , sœur de l'Empereur des Français ,
née 25 mars 1782.

Napoléon-Achille , prince héréditaire , né le 21
janvier 1801.

LUCQUES et PIOMBINO. MARIE - ANNE-
ELIZA , sœur de l'Empereur des Français ,
née le 3 janvier 1777 ; mariée le 5 mai 1797 à
FÉLIX , prince de Lucques et de Piombino ,
né le 18 mai 1762.

Confédération du Rhin.

FRANCFORT. CHARLES , né le 8 février 1744 ,
Archevêque , prince primat , grand duc , prin-
ce souvetaïn d'Aschaffembourg , Francfort ,
Fulde , etc.

BAVIÈRE. MAXIMILIEN - JOSEPH , né 27 mai
1756 , roi de Bavière en 1806 , veuf de Marie-
Wilhelmine-Auguste de Hesse-d'Armstadt ,

remarié 9 mars 1797 *Frédérique-Guillielmine-Caroline*, princesse de Bade, reine de Bavière, née le 13 juillet 1776.

Louis-Charles-Auguste, prince royal, né le 25 août 1786.

WURTEMBERG. **FRÉDÉRIC**, né 6 novembre 1754, roi de Wurtemberg en 1806, duc souverain de Souabe et de Teck, veuf d'Augustine-Caroline de Brunswick-Wolfenbuttel, remarié le 18 mai 1797 à *Charlotte-Auguste-Caroline-Mathilde* d'Angleterre, reine de Wurtemberg, née le 29 septembre 1766.

Frédéric-Guillaume-Charles, prince héréditaire, né le 27 septembre 1781, marié le 10 juin 1808 à *Charlotte-Auguste* de Bavière, née le 8 février 1792.

SAXE. **FRÉDÉRIC-AUGUSTE**, né 23 décembre 1750, roi de Saxe en décembre 1806, grand duc de Varsovie, marié le 29 janvier 1769 à *Marie-Amélie-Auguste* de Bavière, reine de Saxe, née le 11 mai 1752.

WESTPHALIE. **JÉRÔME-NAPOLÉON**, frère de l'Empereur des Français, roi de Westphalie en 1807, né le 15 novembre 1784, marié le 24 août 1807 à *Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée* de Wurtemberg, reine de Westphalie, née le 2 février 1783.

BERG ET CLEVES. **NAPOLÉON-LOUIS**, né 11 octobre 1804, grand duc de Berg & de Cleves, le 3 mars 1809.

BADE. **CHARLES-FRÉDÉRIC**, né 22 novembre 1723, grand-duc de Bade, duc de Zœringen en 1806, veuf de *Charlotte-Louise* de Hesse-Darmstadt, remarié le 24 novembre 1787 à *Louise-Caroline*, comtesse de Hochberg, née Geyer de Geyersberg le 26 mai 1768.

Charles-Louis-Frédéric, prince héréditaire, né 8 juin 1786, petit-fils du grand duc, marié le 7 avril 1806 à *Stéphanie-Adrienne-Louise-Napoléon*, née le 28 août 1789.

HESSE-DARMSTADT. **LOUIS X**, né le 14

juin 1753, grand duc en 1806; marié le 19 février 1777 à *Louise-Caroline-Henriette*, grande duchesse, née le 15 février 1761.

Louis, prince héréditaire, né le 26 décembre 1777; marié le 19 juin 1804 à *Wilhelmine-Louise* de Bade, née le 10 septembre 1788.

WURTZBOURG. **FERDINAND-JOSEPH-JEAN**, archiduc d'Autriche, né le 6 mai 1769, grand duc de Wurtzbourg, duc de Franconie en 1806; veuf de *Louise-Marie-Amélie*.

Léopold-Jean-Joseph, prince héréditaire, né le 3 octobre 1797.

Les autres princes de la confédération du Rhin sont le duc de *Nassau-Usingen*, le prince de *Nassau-Weilbourg*, le prince de *Hohenzollern-Hechingen*, le prince de *Hohenzollern-Sigmaringen*, le prince de *Salm-Salm*, le prince de *Salm-Kyrbourg*, le prince d'*Isenbourg-Berstein*, le duc d'*Arenberg*, le prince de *La Leyen*, le duc de *Saxe-Weimar*, le duc de *Saxe-Gotha*, le duc de *Saxe-Meiningen*, le duc de *Saxe-Hildburghausen*, le duc de *Saxe-Saalfeld-Cobourg*, le prince d'*Anhalt-Bernbourg*, le prince d'*Anhalt-Coethen*, le prince d'*Anhalt-Deßau*, le prince de *Lippe-Deimold*, le prince de *Lippe-Schaumbourg*, le duc de *Mecklenbourg-Schwerin*, le duc de *Mecklenbourg-Strelitz*, le prince de *Reuss-Ebersdorf*, le prince de *Reuss-Greiz*, le prince de *Reuss-Lobenstein*, le prince de *Reuss-Schleitz*, le prince de *Schwarzburg-Rudolstadt*, le prince de *Schwarzburg-Sondershausen*, le prince de *Waldeck*.

AUTRICHE. **FRANÇOIS II**, né le 12 février 1768, roi de Hongrie et de Bohême, empereur d'Autriche le 11 août 1804, veuf en premières et secondes noces, remarié le 6 janvier 1808 à *Marie-Béatrix*.

Ferdinand-Charles-Léopold-François-Joseph-Crescentius, prince impérial, né le 19 avril 1793.

GRANDE-BRETAGNE. **GEORGES III**, né le 4

juin 1738, roi d'Angleterre le 25 octobre 1760, marié le 8 septembre 1761 à *Sophie-Charlotte*, princesse de Mecklenbourg-Strelitz, reine d'Angleterre, née le 19 mai 1743. *Georges-Frédéric-Auguste*, prince de Galles, né le 12 août 1762, marié le 8 avril 1795 à *Caroline-Amélie-Elisabeth*, princesse de Brunswick-Wolfenbüttel, née le 17 mai 1768.

DANEMARCK. **FRÉDÉRIC VI**, roi de Danemarck et de Norwege en 1808, né le 28 janvier 1768; marié le 30 juillet 1790 à *Maria-Sophie-Frédérique* de Hesse-Cassel, née le 28 octobre 1767.

PRUSSE. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME III**, né le 3 août 1770, roi de Prusse le 16 novembre 1797, veuf le 19 juillet 1810 de *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie* de Mecklenbourg-Strelitz, reine de Prusse, née le 10 mars 1776.

Frédéric-Guillaume, prince royal, n. le 15 octobre 1795.

RUSSIE. **ALEXANDRE premier**, **PAULOWITZ**, né le 23 décembre 1777, empereur de toutes les Russies le 24 mars 1801, marié le 9 octobre 1793 à *Louise-Marie-Auguste-Elisabeth-Alexianna* de Bade, impératrice de toutes les Russies, née le 24 janvier 1779.

SUEDE. **CHARLES XIII**, duc de Sudermanie, né le 7 octobre 1748; proclamé roi de Suède le 30 juin 1809; marié le 7 juillet 1774, à

HEDWIGE-ELISABETH-CHARLOTTE, née 22 mars 1750.

Charles Jean, prince royal de Suède, né le
à Pau en Béarn; marié le
à Marie Désirée Clari.

TURQUIE. Le Sultan **MAHMOUD**, proclamé empereur en 1808.

SUISSE. **S. E. M. de Vatteville**, landamman de la Suisse.

NEUCHÂTEL. **ALEXANDRE**, prince et duc de Neuchâtel le 30 mars 1806, vice-connétable de l'Empire français, né le 30 décem-

bte 1753 ; marié à Marie-Elisabeth de Bavière , née 9 mai 1784.

A M É R I Q U E.

BRESIL. MARIE-FRANÇOISE-ÉLISABETH , née le 17 décembre 1734 , reine , veuve le 15 mai 1736 , de don Pierre III son oncle , roi.

Jean-Marie-Joseph-Louis , prince régent , né 13 mai 1767 ; marié le 6 janvier 1790 à *Charlotte-Joachime* , infante d'Espagne , princesse du Brésil , née le 25 avril 1775.

ÉTATS-UNIS. M. MADISSON , président.

M I N I S T R E S.

S. Exc. le duc de Massa di Carara , grand-Juge & ministre de la justice.

S. Exc. le duc de Cadore , ministre des relations extérieures.

S. Exc. le comte de Montalivet , ministre de l'in.

S. Exc. le duc de Gaète , ministre des finances.

S. Exc. le comte de Mollien , ministre du trésor public.

S. Exc. le duc de Feltre , ministre de la guerre.

S. Exc. le comte de Cessac , ministre-directeur de l'administration de la guerre.

S. Exc. le comte Decrès , vice-amiral , ministre de la marine & des colonies.

S. Exc. le duc de Rovigo , ministre de la police générale.

S. Exc. le comte BIGOT-PRÉAMENEU , ministre des cultes.

S. Exc. le duc de Bassano , ministre-secr. d'état.

E M P I R E F R A N Ç A I S.

NAPOLÉON I.er *Voyez* puissances de l'Europe.

NAPOLÉON-FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH prince impérial , roi de Rome.

Famille impériale , & Grands-Dignitaires.

Voyez Espagne , Westphalie , Naples , Lucques & Piombino , Italie , Bade ,

Marie-Pauline, sœur de l'Empereur, princesse et duchesse de Guastalla.

MARIE-LÆTITIA, MADAME, mère de l'Empereur, née le 24 août 1750.

S. A. I. le prince Borghèse, gouverneur général des départemens au-delà des Alpes.

S. A. S. le prince Cambacérès, Archi-Chancelier de l'Empire, Duc de Parme.

S. A. S. le prince Lebrun, Archi-Trésorier de l'Empire, Duc de Plaisance.

S. A. S. le prince de Bénévent, Vice-Grand-Electeur.

S. A. S. le prince de Neufchâtel et de Wagram, Vice-Connétable, Grand Veneur.

MARÉCHAUX DE L'EMPIRE.

LL. EEX. MM.

Moncey, Duc de Conegliano.

Massena, prince d'Essling, Duc de Rivoli.

Augereau, Duc de Castiglione.

Bernadotte, prince de Ponte Corvo.

soult, Duc de Dalmatie.

Mortier, Duc de Trevise.

Ney, Duc d'Elchingen.

Davoust, prince d'Eckmühl, Duc d'Auerstaedt.

Bessières, Duc d'Istrie.

Victor, Duc de Bellune.

Brune.

Marmont, Duc de Raguse.

Macdonald, Duc de Tarente.

Oudinot, Duc de Reggio.

LL. EE. MM. les Sénateurs,

Kellermann, Duc de Valmy.

Lefebvre, Duc de Dantzick.

Le comte Pérignon. Le comte serrurier.

Grands-Officiers civils de la Couronne.

Le grand-Aumônier.

LL. LE. MM.

Le duc de Frioul, grand maréchal du palais.

Le comte de Montesquiou-Fezensac, grand chambellan.

Le duc de Vicence, grand écuyer.

Le comte de ségur, grand maître des cérém.

HAUTE COUR IMPÉRIALE.

Le siège de cette Cour est dans le Sénat.

S. A. S. le Prince archi-chancelier de l'Empire, *président.*

Membres de la Haute-Cour.

LL. AA. II. les Princes français.

Les Titulaires des grandes dignités de l'Emp.

Le grand-juge ministre de la justice.

Les grands officiers de l'Empire.

Les soixante plus anciens Sénateurs.

Les 6 présidens des sections du Conseil d'Etat.

Les 14 plus anciens Conseillers-d'état.

Les 20 plus anciens Juges de Cassation.

Procureur-général.

S. Exc. M. Regnault (de St-Jean-d'Angély) rue de Provence.

Officiers du parquet, MM.

Bourguignon, juge Criminel à Paris, rue Charlot, 14.

Fouquet, procureur-général à Rouen.

Legoux, procureur-général à Paris, rue de Grammont, 22.

Greffier en Chef.

M. Garnier, rue Saint-Honoré, 317.

COUR DE CASSATION,

Séant à Paris, au Palais de Justice.

M. le comte MURATRE, Conseiller d'Etat, rue du Helder, n.º 3, *Premier Président.*

Présidens, Messieurs,

BARRIS, rue du Vieux-Colombier, n. 2.

HENRION DE PENSEY, rue du Petit-Lion S.-Sulpice, n. 26.

Juger, Messieurs,

- Audier-Massillon, rue Chabanaïs, 6.
 Aumont, rue du Cherche-Midi, 19.
 Babilie, rue du Théâtre-Français, 19.
 Basire, rue du Petit-Lion-St-Sulpice, 25.
 Bailly, rue du Petit-Lion-St-Sulpice, n. 25.
 Beauchau, quai d'Alençon, île S. Louis.
 Boyer, rue Pot-de-Fer-St-Sulpice, 9.
 Botton, rue du Petit-Vaugirard, 11.
 Brillat-Savarin, rue des Filles St-Thomas, 23.
 Buffchop, vieille rue de l'Estrapade, 5.
 Borel, quai d'Alençon, n. 27.
 Cassaigne, rue Saint-André-des-Arcs, 60.
 Cochart, rue Jacob, 20.
 Cossinhal, rue Beaureillis, 14.
 Carnot, rue des Saints-Pères, 3.
 Chasse, rue S. Guillaume, 11.
 Delacoste, rue du Bacq, 34.
 Dutocq, rue de l'Université, 20.
 Genevois, rue de Grenelle St-Germain, 15.
 Gandon, rue du Cherche-Midi, 19.
 Guieu, *Secrétaire des commandemens de Madame*
mère de l'Empereur, rue Ste-Anne, 53.
 Lacheze, rue Neuve-des-Capucines, 97.
 Lamarque, rue de Vaugirard, 60.
 La Saudade, quai Voltaire, 22.
 Lefessier-Grandprey, cloître Notre-Dame.
 Liborel, rue du cherche-midi.
 Liger-Verdigny, rue St-Dominique, 48.
 Lombard-Quincieux, rue Gît-le-Cœur, 10.
 Minier, Cul-de-sac St-Dominique-d'Enfer, 2.
 Oudart, rue N. D. de Nazareth, 27.
 Oudot, rue des Saints-Pères, 75.
 Pajon, rue de l'Université, 5.
 Poriquet, rue Jacob, 22.
 Rataud, rue st-Pierre, 2.
 Rousseau, rue du Jardinot, 11.
 Ruperou, rue Montmartre, 46.
 Schwendt, rue du Gros-Chenet, 6.
 Sieves, rue St-Dominique-Germ. 14.
 Vallée, rue Cassette, 15.

Vasse, rue d'Enfer-St-Michel, 20.

Vergés, rue de Vaugirard, 34.

Vermeil, rue Geoffroy-Langevin, 7.

Zangiacomi, rue Vaugirard, 49.

Procureur-général impérial.

M. Merlin, Conseiller-d'Etat, baron de l'Empire, rue Touraine, au Marais, 2.

Substitués, Messieurs,

Jourde, rue de Seine, 48.

Écouteur, rue de Savoye, 9.

Pons-de-verdun, rue St-Victor, 13.

Giraud, quai d'Orléans, île St-Louis.

Daniels, rue de Cléry, 13.

Thuriot, rue Gérard-Bauguet, 4.

Secrétaires du Parquet,

Ortalle, rue du faub. St-Honoré, 62.

Minier, rue de Sorbonne, 2.

Greffier en chef.

J. B. Jalbert, rue du Théâtre-Français, 26.

Commis-Greffiers.

Fieuvé, rue de la Monnaie, près le Pont-Neuf, 9.

Denevers, rue du Coq Saint-Honoré, 13.

Laporte, rue du Vieux-Colombier, 3.

J. D. Jalbert, rue du Théâtre-Français, 26.

CONSEIL DES PRISES,

Séant à l'Oratoire St-Honoré.

M. le comte Berlier, Conseiller-d'Etat, à l'Oratoire, *Président.*

Membres du Conseil, MM.

Niou, quai de l'Ecole, 15. 22.

Lacoste, rue de la Magdelaine, 14.

Laloi, rue de la Chaîse, 24.

Le Camus de Néville, rue du Bacq, 97.

Parfeval Grandmaison, rue de l'Université.

Chompré, rue & hôtel Serpente.

Durosnel, quai Voltaire, 21.

Schiasino, rue de la Magdeleine, 14.

Procureur-général-impérial.

Collet-Descotils, rue de Lille, 87.

Florens-Guyot, rue S. Germain l'Auxerrois.]

Secrétaire-général.

Calmelet, à l'Oratoire.

On peut prendre tous les jours, au secrétariat, communication des pièces depuis neuf heures jusqu'à quatre.

*Avocats en la Cour de Cassation & au Conseil
des Prises*

Nota. Le signe (¶) désigne ceux nommés pour le conseil d'état; la lettrine (a) désigne ceux qui ne sont pas avocats en Cassation ni au conseil des Prises, mais nommés pour le conseil-d'Etat.

Les avocats qui n'ont ni le ¶ ni la lettrine a ne sont pas pour le conseil-d'Etat.

Messieurs,

Armev a, rue de la Place Vendôme, n.

Badin ¶, rue Neuve des Petits-Champs, 4.

Barbe, rue St-André-des-Arts, 51.

Becquev-Beaupré, rue Coq Héron, 14.

Béranger, rue Bonaparte, 5.

Bosquillon, rue de la Tixeranderie, 29.

Bouchereau, quai Malaquais, 21.

Bouquet, rue Traversière, 12.

Camus, cloître Notre-Dame, 2.

Chabroud ¶, rue du Paon, 8.

Champion, rue du mail.

Chauveau-Lagarde a, rue de l'Université

Cochu ¶, rue Caumartin, 21.

Colin, rue Traversière St-Honoré, 25.

Coste, rue de la Sourdière, 21.

Darrieux, rue n. des Petits-Champs, 54.

Delacroix-Frainville a, rue Hte-Feuille, 15.

Deliège, rue n. des Petits-Champs, 28.

Dufresneau, rue Neuve-Saint-Mery, 15.

Dumefnil-Melville, rue de Seine, 48.

Dupont ¶, rue Verdelet, 4.

Duprat, rue des Petits-Augustins, 96.

Flusin, vieille rue du Temple, 26.

COUR IMPÉRIALE

Séant à Toulouse.

Elle statue sur les appels des jugemens de première instance, rendus en matière civile par les tribunaux d'arrondissement, & sur les appels des jugemens de première instance, rendus par les tribunaux de commerce. Art. XXII du tit. III de la loi du 27 ventôse an 8,

PREMIER PRÉSIDENT.

M. le Baron DESAZARS, Officier de la Légion d'Honneur, candidat au sénat conservateur, *rue Bouquières.*

PRÉSIDENTS.

M. Daft, *rue Joux-Aigues.*
 M. Daldeguiet, *rue St-Remesy.*
 M. Hocquard, *place St.-Etienne.*

CONSEILLERS.

Messieurs,

Loubers, *rue Bonaparte.*
 Dupuy, *rue du Fourbustard.*
 Caubet, *rue Saint-Remesy.*
 Monfinat, *rue Montgaillard.*
 Solomiac, *derrière la Dalbade.*
 Ricard, *rue du Canard.*
 Caubere, *☞, chevalier de l'Empire,*
rue
 Charly, *rue Pharaon.*
 Londios, *rue des Renforts.*
 Tassinier, *rue des Gestes.*

Messieurs,

D'Alairac, *rue de la Fonderie.*
 Reynal-Saint-michel, *rue Velane.*
 Latour-Mauriac, *rue*
 Bastide, candidat au corps législatif, *rue*
du Vieux-Raisin.
 Pinel-Treilhac, *rue des Cordeliers.*
 De Cambon (Alexandre), *place Saint-Etienne.*
 Daignevives, *place Saint-Etienne.*
 Combettes-de-Caumont, *rue*
 Rabaly, *rue*
 Debosque, *rue*

CONSEILLERS AUDITEURS:

serres, *rue Saintes-Carbes.*
 Bastouilh (Bruno), *rue Sesquières.*
 Chalret, *rue*
 Darbou, *rue du Mail.*
 Pagan, *rue Croix-Baraignon.*

PROCUREUR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

Le chevalier Corbière, candidat au sénat
 conservateur, *faubourg Saint-Michel.*

AVOCATS GÉNÉRAUX.

Roques, membre de la Légion d'Honneur,
 nommé Chevalier par lettres patentes
 données au palais de Saint-Cloud, le 10
 Septembre 1808, candidat au corps législa-
 tif, *rue du Vieux-Raisin.*
 Bastouilh, *rue Sesquières.*

S U B S T I T U T S :

Fossé, **, rue*
 Montané fils, *place d'Assèzat.*
 Feydel, *rue Ste-Carbes.*
 Moly, *près le Salin.*
 Calmetz, *rue du Soleil.*

Greffier.

Cabos, *rue Vieux-Raisin.

N. . . . greffier assermenté.

N. . . . idem.

N. secrétaire de M. le 1.^{er} président.

N. secrétaire de M. le procureur général impérial.

Huissiers audienciers.

Jean-Blaise Deche, rue de la Fonderie.

Jean-Antoine Gaillard, rue des Moulins.

Jean-Nicolas-Marie Jardel, rue Ste-Claire.

Henault, rue du Taur.

Vignoles, à l'Arc-des-Carmes.

J.-B.-G. Deche fils, faub. St-Etienne, n. 348.

Avocats plaident à la Cour d'appel.

Caunes, rue des Hauts-Murats.

Soulé, rue du Vieux-Raisin.

Corail jeune, rue du Musée.

Flottes, rue Nazareth.

Carles, place Saint-Etienne.

Dubernard cadet, place du Salin.

Barrué, près le puits de Montgaillard.

Bergés, rue Velane.

Lartigue, rue du Vieux-Raisin.

Deprats, porte Saint-Etienne.

Grimal, rue

Pinaud, rue des Orfèvres.

Avoués près ladite Cour. MM.

Marion, rue Nazareth.

Mallafosse, rue Saintes-Carbes, 897.

Rieuvert, rue Saint-Rome, 44.

Chamayou, rue du coin des moulins.

Druihe, rue Nazareth, 179.

Albène au jardin public, 435.
 Astre, rue des Fleurs, 480.
 Bourniquel, rue des Fleurs, 478.
 Martel, rue des Coffres, 128.
 Montroux, petite rue du Taur, 112.
 Bonnefierre, rue Neguegouffes.
 Darles fils, rue du Sénéchal.
 Richard, place du Salin.
 Eyde, rue des Chapeliers, 80.
 Elma, rue de la Pomme.
 salvan, rue de la Treille.
 Barada, rue Montoulieu.
 Mazoyer, rue de la Pleau.
 Bastié faubourg saint-Michel.
 Pagés, quay de Brienne, 516.
 Esparbié, rue du Vieux-Raisin, 218.
 Gasc, place de la Bourse.

Chambre des Avoués.

Messieurs,

Martel, <i>Présid.</i>	Barada, <i>Trésorier.</i>
Salvan, <i>Syndic.</i>	Richard, <i>Secrétaire.</i>
Bonnefierre, <i>Rapport.</i>	

Cette Chambre s'assemble chaque jour d'audience, dans une des salles de la Cour, pour vaquer à l'expédition des affaires qui lui sont attribuées par la loi.

Ses attributions sont, 1. De maintenir la discipline intérieure entre les avoués ;

2. De concilier les différens entre les avoués, sur des communications ou détentions d'écritures ;

3. De prévenir toutes plaintes & réclamations de la part des tiers, contre des avoués, à raison de leurs fonctions, concilier celles qui pourraient avoir lieu, émettre son opinion, par forme d'avis, sur les réparations civiles qui pourraient en résulter, & réprimer, par voie de discipline & censure, les infractions qui en seroient l'objet.

4. De donner son avis, comme tiers, sur les différens qui peuvent s'élever lors de la taxe de tous frais et dépens;

5. De former dans son sein un bureau de consultation gratuit pour les citoyens indigens, dont la Chambre distribue les affaires aux divers avoués, pour les suivre quand il y a lieu;

6. De délivrer tous certificats de moralité & de capacité aux citoyens qui aspireront aux fonctions d'avoué;

7. De faire la taxe de tous frais & dépens.

VACATIONS DE LA COUR IMPÉRIALE.

La Cour entre, pour l'audience, les lundi, mardi, mercredi & jeudi de chaque semaine, et les vendredi & samedi pour juger sur le bureau & sur rapport.

Elle vaque le dimanche.

Elle vaque, ainsi que tous les tribunaux, les fêtes portées par le concordat, qui sont :

Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption ou saint-Napoléon, Toussaint, Noël.

Elle prend ses vacations le 1.^{er} septembre, pour ne rentrer que le 2 novembre.

Pendant les deux mois de vacations, elle donne audience deux fois par semaine pour les causes sommaires, & pour celles qui requièrent célérité.

Les jours sont indiqués le jour de son ouverture.

Avocats consultants. *messieurs,*

Laviguerie, rue Mongaillard.

Roucoule, suppléant au corps législatif, rue Nazareth.

Lespinaffe, idem, puits Mongaillard.

Romiguère père, rue des Cordeliers.

Castan-Lacourcade, place Saintes-Chartes.

Les avocats plaidans donnent aussi des consultations.

RESSORT DE LA COUR IMPÉRIALE
SÉANT A TOULOUSE.

Elle renferme les Départemens de la HAUTE-GARONNE, TARN, ARIÈGE et TARN-ET-GARONNE.

Tribunaux civils de première instance ressortissant à ladite Cour. Cantons formant l'arrondissement de chacun desdits Tribunaux, & siège des justices de paix.

DÉPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE.

Ce Département a quatre tribunaux. Les lois doivent y être exécutées le 8.^e jour après leur promulgation, eu égard à 669 kilomètres, ou 133 lieues anciennes, de distance de Paris à Toulouse, chef-lieu du département.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Séant à Toulouse.

Il connaît, en premier & dernier ressort, dans les cas déterminés par les lois, des matières civiles; il connaît aussi des matières de police correctionnelle, & il prononce sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges de paix. Art VI du titre II de la loi du 27 ventose.

Ce tribunal est divisé en deux sections, conformément à l'article X du titre II de la loi du 27 ventose.

Juges, MM.

Martin-Berniac, candidat au corps législatif, président, rue Boulbonne.

Carrière, vice-président, rue Fonderie.

Ortric, suppléant au corps législatif, rue Vinaigre.

Dotliac, au Vieux-Raisin

Duroux, suppléant au corps législatif, rue Baraignon.

Legendre, rue Saint-Remesi.
 Ruotte, rue des Carmélites.
 Perpeffac, rue des Pénitens-gris.

Suppléans.

MM.

Faure, rue Joux-Aigues;
 Lacombe, vis-à-vis la Dalbade.
 Boubée, place de la Daurade.
 Viguier, rue Joux-Aigues.

Procureur Impérial.

M. Miégevillè, rue Saint-Rome.

Substitués du procureur impérial.

Grimal, rue
 Lartigue, rue du Vieux-Raisin.
Juge d'instruction. M. Dorliac,
 Greffier, Sempé, rue de la Fonderie.

Commis & Employés au greffe civil.

Dup ont, rue Saintes-Carbes.
 Colombe, rue des Paradoux.
 Delmas, place du Salin.
 Carrière, rue des Moulins.
 Ballet, rue saint-Rome.
Commis & Employés au greffe de la police correct.
 Lapujade, rue Sainte-Ursule.
 Guittou, rue des Filatiers.
 Hurel, vis-à-vis le tribunal.

Huissiers audienciers.

Lanaspeze, au pont de Tounis.
 Larrigaudère, au Peyrou.
 Cassé aîné, rue du Cheval-Blanc.
 Cassé cadet, place st-Georges.
 Troy, rue des Quistans
 Peyranne, rue saint-Raymond.
 Tayac, à Castelnau.
 Daubriac, faubourg st-Etienne.
 Amalvi, place de la Visitation.
 Verdier, rue Neuve du palais.
 Honoré Clément, hors la porte Arnaud-Bern.

Nomination du 27 brumaire an 9.

Boyer, rue de la Pomme.
 Mingaud, rue du Canard.

Durrieu, rue du Taur.
 Grissonnes, rue du Taur.
 Raïous, rue de la Colombe.
 Rigal, rue Bouquieres.
 Bergerot, rue Pénitens blancs.
 Grezel, rue du Musée.
 Roziés cadet, rue des Moulins.
 Cadeau, rue de la Fonderie.
 Suplici, rue du Peyrou.
 Scintis, rue de la Baruthe.
 Paris, rue Pénitens noirs.
 Laret, rue des Carmes.
 Dalbit, rue Peyrolières.
 Latite, près les Chartreux.
 Fauré, petite rue du Taur.
 Fauré, habitant de Montastruc.
 Castaet, habitant de Grenade.
 Damade, *idem*.
 Granié fils, *idem*.
 Coustal, à Fronton.
 Escalas, habitant de Levignac.
 Granadel, habitant de Colomiers.
 L'Hoïte, habitant de Castelmaurou.
 Pro, habitant de Verfeil.
 Rouziés fils, habitant de Villemur.
 Brujols, à Cadours.
 Camps, à Bessières.

TABLEAU de MM. les avocats plaidant de
 vant le Tribunal civil séant à Toulouse.
 MM.

Saury, rue du Sénéchal, n. 65;
 Corail sainte-Foi, rue des Renforts.
 Astre, rue des Chapeliers, 33;
 Saurine, rue des Tourneurs, 152;
 Viguié, rue Joutx-Aigues, 48;
 Pagan, rue Croix-Baraignon;
 Malpel, place Impériale;
 Rominguère fils, rue des Cordeliers, 170;
 Gineste, rue Saintes-Carbes, 893;
 Decamps d'Aurignac, place Mage, n. 876.
 Furgole, rue des Hauts-Murats;

Bernadet, place Saintes-Carbes;
 Grimal, placé Pré-Montardy, 213;
 Abolin fils, rue Boulbonne, 645;
 Pagés, rue Saint-Antoine du Salin
 Binos, rue Boulbonne, 642;
 Pratviel, rue Boulbonne, 649;
 B. Tajan, rue des Paradoux, 236;
 Bellecour, rue Peyrolières, 313;
 Deville, rue du Trou, 862.
 Malpel cadet, rue Saint-Rome.
 Gounon, porte-Matabiau.
 Dèche cadet, rue de la fonderie, 270.

Avoués près du Tribunal de première instance.

MM.

Pouderous, rue des Cordeliers.
 Darles, rue du Sénéchal.
 Decamps, rue Puits des Augustins.
 Peyroufelle, rue Rivals.
 Frayssé, place Mage.
 Laurens, rue du Taur.
 Lacome, rue d'Astorg.
 Guerin, rue des Capelas.
 Roux, rue Saint-Antoine-du-Salin.
 Hadancourt, à l'Arc-des-Carmes.
 Brobrisse, place Pénitens noirs.
 Rhul, faubourg Saint-Michel.
 Jaurrey, rue Fourbastard.
 Saislinel, rue Rivals.
 Guitton jeune, rue des Chapeliers.
 breil, rue de la Pomme.
 Beaumont, rue du Canard.
 Lebret, près Montgaillard.
 Duffaur, rue des Pénitens bleus.
 Chirac, place du Puits-Clos.
 Cariven, rue des Pénitens noirs.
 Vitry, rue Peyrolières.
 Vignaux, rue du Taur.
 Thiboumeri, rue de la Pomme.
 Berjaud, près la Perchepinte.

MM.

Pouderous, Président.	Rulh, Secrétaire.
Lacomme, Syndic.	Guittou, Trésorier.
Darles père, Rapportr.	

Nota. Cette chambre a les mêmes attributions que celles mentionnées à l'article de la chambre des avoués près la Cour d'appel.

Avoués au Tribunal criminel autorisés à postuler au Tribunal de première instance, en vertu de l'arrêté des Consuls du 19 pluviôse an 9.

M. Richard, rue de l'Inquisition.

M. Desclaux, petite rue du Taur.

JUSTICES DE PAIX.

de l'Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance de Toulouse.

T O U L O U S E.

Ier. ARRONDISSEMENT dit du Nord.

Boubert, juge, place de la Daurade.

Caissel, Saury, suppléans.

Limoges, greffier.

Larigaudere & Laffite, huissiers.

Cet arrondissement comprend les 1^{re}., 8^e., 9^e., & 14^e. sections de la ville de Toulouse, d'après la nouvelle division, & en outre les communes dont les noms suivent,

Le Camville, Casteline, Croix-Bénite, Fenouillet, Fombeuzard, Gagnac, Launaguet, Saint-Alban.

Le lieu des séances est dans la maison des ci-devant Providentes, place Visitation.

Ile. ARRONDISSEMENT, dit du Centre.

Dominique LAFITEAU, juge, place Perche-pinte.

N., Lafforgue cadet, suppléans.

Lepage, greffier.

Boyer & Grissonnes, huissiers.

Cet arrondissement comprend les 2e., 5e., 10e. & 15e. sections de la ville de Toulouse, d'après la nouvelle division, & en outre les communes dont les noms suivent.

Castelmaurou, Castillon, Labastide-Confiance, L'Union, Montberon, Pechbonieu, Rouffiac, Saint-Geniès, Saint-Loup.

Le lieu des séances est au Muséum.

IIIe. ARRONDISSEMENT dit du Sud.

J. B. CASSAGNE, juge, rue du Soleil.
Cayre, Astré, avoué à la cour d'appel. *sup.*
Laton, *greffier*.

Lauzero & Roziés, *huissiers*.

Cet arrondissement comprend les 3e., 4e., 11e., 16e., & 17e. sections de la ville de Toulouse, suivant la nouvelle division, & en outre les communes dont les noms suivent.

Balma, Belpech, Dreuil-Lafage, Flourens, Mondouzil, Mons, Montauriol, Montrabé, Pechauriolle, le Pin, Quint, Ramonville.

Le lieu des séances est aux ci-devant requêtes, place du Palais:

IVe. ARRONDISSEMENT dit de l'Ouest.

DUBOIS, juge de paix rue d'Astorg.

Fontas, Boyer, *suppléans*.

Durand, *greffier*.

Granadel & Gaillard, *huissiers*.

Cet arrondissement comprend les 6e., 7e., 12e. & 13e. sections de la ville de Toulouse, d'après la nouvelle division, & en outre les communes dont les noms suivent,

Beauzelle, Blagnac, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Mondonville, Portet, Tournefeuille.

Le lieu des séances est à St-Cyprien.

TRIBUNAL DE POLICE.

Président,

MM. les juges de paix par trimestre.

Procureur Impérial.

M. Lagarrigue, commissaire de police.

Ce tribunal tient les audiences dans le local des ci-devant Augustins.

Autres Justices de paix de l'arrondissement de Toulouse.

Villemur, Viguier, juge : Ratier, greffier.
 Fromon, Iouglà, juge : Guilhem, greffier.
 Montastruc, Roques, juge : Dussourd, gref.
 Verfeil, Ginoris, juge : Baptistat, greffier.
 Castanet, Lebé, juge : Dupuy, greffier.
 Leguevin, Claverie, juge : Roux, greffier.
 Cadours, Lezat, juge : Pujol, greffier.
 Grenade, Teulade, juge : Bosc, greffier.

Cantons sans Justices de Paix.

Castelnaud d'Estretet. Bruguieres.
 Lévigac. Blagnac.

Tribunal de premiere instance siéant a St. Gaudens.

M. M.

Couzier, président.
 Montalègre et Tatareau, juges
 Danizan, Forgues et Sartor, suppléans.
 Sacaze, procureur impérial.
 Vital-François Saurine, substitut.
 Montalegre, juge d'instruction.
 Galier, greffier.
 Perbois, Saux, commis pour le civil.
 Cazave, Riviere, pour la partie correctionnelle.

Avoués.

Marrast.	Despouy.	Perbois.
Anouilh.	Martin.	Lacroze.
Pelleport.]	Couget.	Caddeau.
Estrampes.	Latour.	

Chambre des Avoués.

Pelleport, président.	Couget, rapport. tréf.
Latour, syndic.	Lacroze, secrétaire.

Huissiers audienciers résidans à Saint-Gaudens.

Pouysegur.	Latosse.	Lasserre
Bouque.	Perbois.	Robert,
Baron. Barus.	Dupui.	Dufour Baru.

Huissiers ordinaires.

Canton de Saint-Gaudens. Couat, à ville-neuve : Moura, à pointis : Montaut, Montaut-René, Dedieu, à saint-marcet : Casaux, à Labarthe.

Canton d'Aurignac Garés, à Aurignac ; Dignat, à Alan : Lasserre, à esparron ; Buillon, à cassagnabere.

Canton de l'Isle-en-Dodon. Danfoux, à strajou : Larrose, à anan : Dufaur.

Canton de Boulogne. Chamfreau, à boulogne : Bourgade, *idem*.

Canton de Montréjeau. Dalas, Couget, Sentous, Catou, à montréjeau : Barthe, à villeneuve-de-Lecussan,

Canton de Saint-Bertrand. Lacroix, à Saint-bertrand : Baqué, à Ore : Bastarreche, Dufour, à sauveterre : Dencausse, à malavezie.

Canton de Saint-Béat. Périssé père, Périssé fils, Riviere, Caubet, à saint-beat ; Saint-Martin, Verdale, à Cierp ; Talazac, à estenos : Valence, à chaum.

Canton de Bagnères. Gazave, à bagnères : Oustau, à cazaril.

Canton d'Aspet. Périssé, à Chibalie, Ruau, Bayeu, à Aspect ; Suberville, à Juzet : Rappaut, à encausse : Foch, à soueich.

Canton de Salies. Cau, à salies : Raoul, à montastruc : Canal, à cassaigne.

Canton de Saint-Martory. Laugard aîné, Laugard cadet, à saint-martory : Boulp, à l'estelle.

Justices de paix de l'arrondiss. de st. Gaudens. St-Gaudens, Danizan-Sance, juge : Caubet, gr. Aspet, Sourieu, juge : Touzet, greffier.

Aurignac, Majeau, juge : Dardignac, greffier.
 Bagnères-de-Luchon, St-Martin, j. : Gazave, gr.
 Saint-Béat, Sacaze, juge : Rouane, greffier.
 Saint-Bertrand, Archidet, juge : Bellau, gr.
 Boulogne, Bart, juge : Benac, greffier.
 'Isle-en-Dodon, Fournier, j. : Marambal, greff.
 Saint-Muriory, Lacombe, juge : Nogués, gref.
 Montréjeau, St.-Paul, juge ; Viileneuve, gref.
 Salies, Pelleport, juge : Escat, greffier.
 Administrations civiles de St-Gaudens. MM.
 CHARRIER, sous-préfet.
 Dispan, maire.
 Marast, Bascans, adjoints.
 N. . . , receveur de l'arrondissement.
 Saint-Julien, receveur des contributions.
 Adema, receveur de l'enregistrement et conser-
 vateur des hypothèques.
 Monmory, receveur des droits réunis.
 Ed. de Jullich, contrôleur des droits réunis.

*Tribunal de première instance séant à Ville-
 franche, département de la Haute-Garonne.*

Messieurs,

Molinier, président.
 Manent, Furgole, juges.
 Vieules, Cazeneuve, Izarn, suppléans.
 Soulé, procureur impérial.
 Pratviel, substitut.
 Furgole, juge d'instruction.
 Miquel, greffier.
 N. . . commis-greffier.
 Campagnac, commis-expéditionnaire.

Avoués.

Vidal, avocat,	Bousscatel.
Paschal Durand, idem.	Double.
Azam.	Izarn, fils.
Fagot.	Cambon.

Avocats plaidans.

MM. Cazeneuve & Fourtanic.

Chambre des Avoués.

Pascal Durand, prési.] Cambon, rapporteur.
Fagot, syndic. Vidal, secrétaire-trés

Huissiers audienciers.

Maranaa.		Guidor Père,
Nadal.		Dubois.
Andraud.		Guidor fils.

Méritens, à Villefranche.
Maleville, *idem*.
François Beaux, *idem*.
Guiraud, *idem*.
Maravàl, à Revel.
Penavayre, *idem*.
Armengaud, *idem*.
N., à Saint-Felix.
Maurel & Gasc, à Caraman.
Violle, à Lanta.
Thil & Tournié, à Montgiscard.

Justices de paix de l'arrondiss. de Villefranche.

Villefranche, Cayla, juge : Fagot, greffier.
Caraman, Violle, juge : Croux, greffier.
Lanta, Fabre, juge : Ramond, greffier.
Montgiscard, Delpy, juge ; Delmon, greffier.
Nailloux, Bonnaure, juge : Albene, greffier.
Revel, Durand, juge : Viguiet, greffier.

Administrations civiles de Villefranche.

Messieurs,

BARRAU, sous-préfet, candidat au corps législ.
Dichis, maire.
Raous, adjoint.
Gaillard, receveur de l'arrondissement.
N., receveur des contributions.
Pugarry, receveur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques.
Joanny, contrôleur des droits réunis.
Brunel, receveur des droits réunis.

Tribunal de première instance séant à Muret.
[Haute-Garonne.]

MM.

Despagnols, président, candidat au corps législatif.

Rupé, Sans, juges.

Groc, Delpech, Dufaur, suppléans.

Gallias, candidat au corps législatif, *procu-
 reur impérial,*

Montfinat, *substitut*

Sans, *juge d'instruction.*

Sevenes (Alexis) jeune, *greffier.*

Gasc, *commis-greffier pour le civil.*

Lacroix (François) *pour le correctionnel.*

Avoués,

Guitton.

Peyssies.

Broca.

Duffaur.

Petit.

Chelle jeune.

Vacquier.

Capelle.

Henri.

Chambre des Avoués.

Guitton, président.

Vacquier, rapporteur.

Duffaur, syndic.

Cappelle, secrétaire.

Avoués plaidans,

MM.

Peyssies cadet, Delzes, Dieuzede et Dufaur.

Huissiers Audienciers.

Mourere.

Saint-Jean.

Bernés.

Champiépère.

Boyer.

Lacroix.

Huissiers reçus au Tribunal, avec leur résidence.

Dupuy, à Muret.

Clément, à Rieux.

Lafeuillade, à Muret.

Hugonnet, à Rieux.

Montaubert, à Muret.

Couzinet, à Montesqui.

Lescure, à Muret.

Paucheville, à Cazères.

Bayard, à Muret.

Lajous, *idem.*

Laussac, à Muret.

Desbarats, au Fousseret.

Martres, à Muret.

, au Fousseret.

N. à seyssies.

Bergés, à Lufsan.

Delpech, à Hauterive

Marcet, Rieumes.

Pouyfourcat, à Miram.

N. à Rieumes.

Decamps, à Carbonne.

Segouffin, à Ste-Foi.

Sarraute, à St-Sulpice.

Dembielle, à St-Lis.

Justices de paix de l'arrondissement de Muret.

Muret, Tuffe, juge : Dulhiac, greffier.
Auterive, Jaubert, juge : Barthe, greffier.
Carbonne, Boufflac, juge, Lasserre, greffier.
Cazères, Fauré, juge : Bessé, greffier.
Cintegabelle, Ferriol, juge : Nole, greffier.
Fousseret, Lamothe, juge : Domejan, greffier.
Saint-Lis, Liabœuf, juge : Balas, greffier.
Montesq.-Volv. Guichou, jug. Delage, greffier.
Rieumes, Castaing, juge : Boyer, greffier.
Rieux, Rigal, juge : Descuns, greffier.

Administrations civiles de Muret. MM.

THOMASSIN, Sous-préfet.
 Olivier, maire,
 Sicard et Decaze, adjoints.
 sevenes, receveur de l'arrondissement
 Gounon, receveur des contributions.
 Pons-Devier, receveur de l'enregistrement et
 conservateur des hypothèques.
 Migneron, contrôleur des droits réunis.
 Cluzel, receveur des droits réunis.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Il a quatre tribunaux. Les lois doivent y être observées huit jours après leur promulgation, eu égard à 657 kilomètres, 131 lieues anciennes, de distance de Paris à Alby, chef-lieu du département.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
séant à Alby [Tarn]. MM.

Pézous, président,
 Cardonnel, vice-président.

Juges.

Lafont,	Castagné,
Mathieu,	Taillefer de la Porta-
Campmas,	lière,
Martel,	Larroque.

Suppléans.

mercadier , Belot , Sudré , Guilhaumon.
 Cambard , *procureur impérial* ,
 Boyer , Cavalier , *substitués* .
 Lafont , *juge d'instruction* .
 Cavallery , *greffier* .

Avoués.

Belot ,	Boyer ,	vialaret ,	Rodière ,
mercadier ,		bole , Taroux ,	viguiér ,
Castagné .		cahuzac ,	foulquier ,
Malgouiré ,		Esquilat ,	Thierry .

Avocats.

Guilhaumon ,	Pezous ,	Boudet .
Sudre ,	Mathieu ,	
Ravaille ,	Cavalié ,	

Chambre des Avoués.

Belot , <i>président</i> ,	cahuzac , <i>trésorier</i> ,
Boyer , <i>secrétaire</i> ,	Malgouyre , <i>syndic</i> ,

Huissiers audienciers.

maury , sales , beaulieu , bigorre .

Huissiers ordinaires.

magnaval .	Raynal .	Clarenc fils .
Clarenc .	Clavel .	Fontanille .
Violle .	Cussac .	N .
Roziers .	mandoul .	

Juges de paix de l'arrondissement d'Alby [Tarn] .

Alby , Guilhaumon , *juge* : Cambard , *greffier* .
 Alban , Pujol , *juge* : St.-Paul , *greffier* .
 Monestiés , Mazars , *juge* : Laporte , *greffier* .
 Pampelonne , Maître , j. : Roumegoux , g.
 Réalmont , Artault , *juge* : Lemozy , *greffier* .
 Valderies , Serres , *juge* : Favier , *greffier* .
 Valence , Calmés , *juge* : Berail , *greffier* .
 Villefrancha , Puel , *juge* : Roustit , *greffier* .

Cantons sans justices de paix.

Crameaux .	Castelnau de Bonnef .
Montirat .	Saint-Juery .
Lombers .	

*Administrations civiles d'Alby. MM.**Le baron BAUDE, préfet.**Azais-Oulés, secrétaire-général de la Préfecture.**Marliave, Falgairas, Couchet, conseillers de préfecture.**De Bayne, sous-préfet.**Agniel, receveur-général du département.**Andrieu Eugène, payeur général.**Gorsse, maire.**Gaujou, Mariés, adjoints.**Bertrand, trésorier et receveur de la ville.**Andrieu Eugène fils, receveur des contributions.**Bouire-Monvalon, directeur de l'enregistrement.**Destaignes, inspecteur de l'enregistrement.**Solignac, receveur du 1.^{er} bureau et conservateur es hypothèques.**Terrats, receveur du 2.^e bureau.**D'Hautpoul, directeur des droits réunis.**Eugonin, inspecteur.**Desarranton, receveur principal.**Capdeville, contrôleur principal.**Tribunal de première instance séant à Castres*
*MM. [Tarn].**Guy, membre du corps législatif, président.**Debrus, Azais, Dejean, juges.**Derrouch, Gouttes, Hue, suppléans.**Carayon, procureur impérial.**Pomayrac, substitut.**Dejean, juge d'instruction.**Pierre-Jean Roques, greffier en chef.**Pierre Grillou père**Pierre Guibbert, greffier-commis.**Pierre-Claude-Elisabeth Grillou fils, idem.**Caussé, idem.**Avoués,**Descomps,**Bel,**Peyronnet,**Derrouch,**Baric,**Azais-Brieu,**Picarel.**Enjalbert,**L. Sers,**Alba,**Hylaïre.**N.*

Chambre des Avoués,

Aric, président,	Sers, rapporteur,
Azais, trésorier,	Picarel, secrétaire.

Huissiers audienciers,

Cadelet,	Balard,	Barthe,
Bessarie,	Barriere,	Fedou,
Esquirol,	Lanjard,	Perès.

Huissiers ordinaires,

Esquirol fils, de Castres,
 Delmas, à Lacanne,
 Antoine Ricard, à Vabre de Senegats,

Tableau des Avocats,

Azais père,	Balard,	Sers fils,
Sers père,	Paris,	Belot-Laverg.
Sanferre,	Ramière,	

Justices de paix de l'arrondissement de Castres.

Castres, Auger, juge : Dutil, greffier.
 Angles, Savaric, juge ; Alquier, greffier.
 Brassac, Bouisset, juge : Maraval, gr. 1.
 Dourgne, Durand, juge : Picarel, greffier.
 Labruguière, Fournès, juge ; Payras, g.
 Lacanne, Beziat, juge, Mas, greffier.
 Lautrec, Guy, juge : Labarrière, greffier.
 Mazamet, Landes, juge : Hussion, greffier.
 Montredon, Severac, juge : Sers greffier.
 Murat, Vidal, juge : Chabbert, greffier.
 Roquecourbe, Fosse-Saint-Martin, juge ;
 Bonnesfoux, greffier.
 St-Amans, Cathala, juge ; Averoux, g.
 Vabre, Gaches, juge : Batailler, greffier.
 Vielmur, Foulquier, juge : Negrier, g.

Cantons sans justices de paix.

Labessonnié,	St-Pierre de Trevezy,
Massals,	Viane,
Sorèze,	Boisseson d'Augmont

Administrations civiles de Castres. MM.

BARIN, sous-préfet.
 D'Or-Lastours, maire.

Eaille et Alquier-Bouffard, *adjoints*,
 Marturé, *receveur de l'arrondissement*,
 Sol, *receveur des contributions*,
 Tiffié, *receveur de l'enregistrement*,
 Darmignac, *conservateur des hypothèques*,
 Courtial, *receveur des Droits réunis*,
 Gossé, *contrôleur des droits réunis*.

Tribunal de première instance séant à Lavaur
 [Tarn].

MM.

Abrial, *président*,
 Heilles, Mallabieu, *juges*,
 Moré, Preignan-Vignes, Espigat, *Suppléans*,
 Ducarla, *procureur impérial*,
 Audoy, *substitut*,
 Heilles, *juge à instruction*,
 Merle, *greffier*.

Sengés, }
 Fourés, } *commis & employés au greffe.*

Avoués,

Salles,		Fourés,		Fabré,
Buffetau,		Cambefort,		Nicolet.

Chambre des Avoués,

Salles, <i>président</i> ,		Cambefort, <i>secr.</i> ,
Fabré, <i>syndic</i> ,		N. <i>trésorier</i> .
N. , <i>rapporteur</i> ,		

Huissiers audienciers,

Mengaud père, Mengaud fils, Guiraud.

Huissiers résidans à Lavaur,

Serbayrolles,		Lapeyrie,
Rigal,		Ramond, <i>résidant à</i>
Dejean,		Puylaurens.

Justices de paix de l'arrondissement de Lavaur.
 Lavaur, Maury, *juge*: Clauzade, *greffier*.

Cuq-Toulza, Vidal, juge ; Salvat, greffier.
 Graulhet, Abrial, juge, : Salaverd, g.
 Puilaurens, Gineste, juge : Mallabieu, g.
 St.-Paul, Clausade, juge : Tressol, g.

Cantons sans justice de paix.

St-Sulpice, Briateste, Fiac.

Administrations civiles de Lavaur. MM.

AUSSENAC, sous-préfet.
 Duguillon Pujol, maire.
 Bousquet, Thourel, adjoints.
 Saugeon, receveur de l'arrondissement.
 Guiraud, receveur des contributions.
 Soulès, receveur de l'enregistrement, et conser-
 vateur des hypothèques.
 Ricard, receveur des droits réunis.
 Viguié, contrôleur des droits réunis.

*Tribunal de première instance siégeant à
 Gaillac [Tarn].*

MM.

Montaigne, président,
 Miquel, Plasse, juges.
 Albenque, Lacombe, Blane-de-Brisse, suppl.
 Constans, procureur impérial.
 Viala, substitut.
 Miquel, juge d'instruction.
 Cassanhol, greffier en chef,

Avocats plaidans,

Vialas, Mercadier fils.
 Demurs père, Montroux.
 Andrieu,

Avoués,

Mercadier père	Lugan,	Demurs fils,
Loubers,	Hugonnet,	Dubois.
Teyffontières,	Malgouyré,	

*Chambre des Avoués.**MM.*

Loubers, <i>président.</i>	Dubois, <i>rapporteur.</i>
Malgouyré, <i>syndic.</i>	Lugan, <i>trésorier.</i>
Demurs, <i>secrétaire.</i>	

Huissiers Audienciers,

Deluc,	Cartou,	Pagés,
Paris,	Ramond,	Daragon.

Huissiers ordinaires,

Bosquet, NN. à Gaillac,
 Pontié, Conté, à Cordes,
 Laroque, Fournier, à Rabastens,
 N. à Lille.
 Taillefer, à Salvagniac,
 Cavaniac, à Vaour,
 Montagut, à Montmiral.
 Condat, à Cadalen.

Justices de paix de l'arrondissement de Gaillac.

Gaillac, Couzin, juge : Cantalaube, greffier.
 Cadalen, Ferasse, juge : Cahuzac, greffier.
 Cordes, Loubers, juge : Costes, greffier.
 Lisle, Jalbert, juge : Dumas, greffier.
 Montmiral, Verdun, juge : Plautier, greffier.
 Rabastens, Toulza, juge : Gouly, greffier.
 Salvagnac, Miramont, juge : Rabaly, gr.
 Vaours, Dubois, juge : Deltil, greffier.

Cantons sans justices de paix.

Puycelcy,	Cahuzac sur Verre.
Milhars,	Rabastide-Montfort.

Administrations civiles de Gaillac. *MM.*

BELMOND, sous-préfet.
 Fos-Laborde, maire.
 Rigal, H. Constans, adjoints.
 Curial, receveur de l'arrondissement.
 Delga, receveur des contributions.
 Allaire, receveur de l'enregistrement.
 Vignial, conservateur des hypothèques.
 Buet, receveur des droits réunis.
 Lemestre, contrôleur des droits réunis.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

Il a trois Tribunaux. Les lois doivent y être observées le 9.^e jour après leur promulgation, eu égard à 752 kilomètres, ou 150 lieues anciennes, de distance de Paris à Foix, chef-lieu du département.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE*Séant à Foix.**MM.*Bartet, *président.*Boyer, *vice-président.**Juges.*

Gardebosc,

Serré,

Darnaud,

Forniet-Mont-Cazals,

Soullet,

Lamarque,

Boy.

Suppléans.

Pilhes,

Castet,

Souques, *procureur impérial.*Malpel, Darmaing, *substitués.*Serré, *juge d'instruction.*Roques, *greffier.*Darmaing, Tribolet, *commis-greffiers.**Avoués,*

Mayniel,

Passenaud,

Carbon,

Seguier,

Gouasé cadet,

Deramond

Darmaing,

Vidal,

N.

N

*Chambre des Avoués,*Mayniel, *président,*
seguier, *syndic.*Deramond, *rapport.*Carbon, *secrétaire,*

Huissiers audienciers résidans à Foix.

Jean Rodés , place du marquedal.
 Jean-Pierre Faure , de Foix , rue de la Place
 Jean-Baptiste Faure , de Foix , rue du Rival.
 Augustin Pelissié , de Foix , rue Saint-James.
 Jean-Pierre Dunac , de Foix , rue Neuve.
 Guillaume Chapert , rue du Château.
 Joseph Taillefer , rue Maison commune.

Huissiers de l'arrondissement.

Jean Pujol , à Labastide-de-Serou.
 François Tourron , à Ax.
 Pierre Figarol , à Tarascon.
 Jean-Pierre Castillon , à Vicdessos.
 Jean Rouquet , à Lavelanet.

Avocats plaidans.

Vidal fils aîné , licencié , rue du Rival.
 Baille , de mirepoix , rue des Chapeliers.

Justices de paix de l'arrondissement de Foix.

Foix , sere , juge : G. saurat , greffier.
 Ax , Ferriol , juge : Astrié , greffier.
 Les Cabannes , Anglade , juge : Remauri , g.
 Tarascon , Garrigou , juge : F. m. sicre , g.
 Vic Dessos , Vergnes , juge : Rouaix , gr.
 Quérigut , Cayrol , juge : Dubuc , greffier.
 Lavelanet , Lacube , juge : Arcizet , gr.
 Labastide , Eychenne , juge : Eychenne , gr.

Cantons sans justices de paix.

Montferrier , st Paul de sarrat , Belesta.

Administrations civiles de Foix.

CHASSEPOT DE CHAPELAINE , préfet.
 Sauvan , secrétaire-général.
 Vidal , Tussau , Vergnier-Guillot , conseillers
 de préfecture.
 Laroque fils , receveur général du département.
 Cuzin , payeur général.

Acoquat, maire.

Lupé, Seré, adjoints.

Gouillard, trésorier et receveur de la ville.

Goulard, receveur des contributions.

Hocbocq, directeur de l'enregistrement.

Moyne, inspecteur de l'enregistrement.

Gardebosc, conservateur des hypothèques.

Guadagny, directeur des droits réunis.

Langlois, inspecteur.

Calvet, receveur principal.

L'Espagnol, contrôleur principal.

Tribunal de première instance, seant à Pamiers.

MM.

Cassaign, président.

Crubailhes, Bardon, juges.

Charly, Datmaing, Borelli, suppléans.

Subra, procureur impérial.

Vazillières, substitut.

Crubailhes, juge d'instruction.

Cayrol, greffier.

Avoués.

Biar, avocat.

Saurine, avocat.

Avignon, avocat.

Vassières.

Amilhat aîné.

Perés.

Goudonville.

Passeron.

Larue.

Allaux.

Borelli.

Vignes.

Chambre des Avoués

Avignon, avocat, président.

Vassières, syndic.

Larue, rapporteur.

Amilhat, secrétaire & trésorier.

Huissiers audienciers demeurant à Pamiers.

Luguel père.	Regis mariot.
Eparche-Durrieu.	Luguel fils.

Huissiers résidans dans le ressort.

Pelissier , à Levan.
 Mathieu , à Mirepoix.
 Figarol , à Dun.
 Sacarau , à St.-Ibars ,
 Simorre , à Varilhes ,
 Barry , à Saverdun.
 Faure , au Maz-d'Azil.
 Grenier-Lanougasse , à Daumazan.

Justices de paix de l'arrondissement de Pamiers.

Pamiers , Charly , juge : Freyche , greffier.
 Saverdun , sarrut , juge : balnegre , gref.
 Mirepoix , sacc , juge : boudouresquet , gr.
 Varilhes , Cassaing , juge : Paris , greffier.
 Le Fossat , Pauly , juge : Carrière , greffier.
 Maz-d'Azil , dubourg , juge : Florentin
 Guerre , greffier.

Cantons sans justice de paix.

Saint-Ybars ,	Daumazan ,
Mazères ,	Carla-le-peuple.
Leran ,	

Administrations civiles de Pamiers.

Galy-Gasparou , sous-préfet.
 Ribaute , maire.
 Conferou , Pauly-Laborde , adjoints.
 Campan , receveur de l'arrondissement.
 Barrière , receveur des contributions.
 Baudou , receveur de l'enregistrement & conserva-
 tion des hypothèques.

Trou , *receveur des droits réunis.*
 Gros , *contrôleur des droits réunis.*

Tribunal de 1.^{re} instance siéant à Saint-Girons
[Ariège].

MM.

Dupré , *président*
 Monroux , Delage , *juges.*
 Rouaix , Gouasé , *suppléants.*
 Pagés , *procureur impérial.*
 Signorel , *substitut.*
 Delage , *juge d'instruction.*
 Castet , *greffier* ,
 Moussu , *commis-greffier* ,

Avoués ,

Gouasé ,		bernadac ,
Vigneau ,		Duclos ,
bonin ,		Signorel cadet ,
Payrufat ,		Géraud .

Chambre des Avoués ,

Gouasé , <i>président</i> ,		Peyruzat , <i>rapporteur.</i>
Duclos , <i>syndic</i> ,		bernadac , <i>sec. Etres.</i>

Huissiers audienciers ,

Pierre Sanches ,		Joseph Jouglà ,
Nicolas Caillon ,		Joseph Sauvidet ,
Rivals .		Dargein .

Huissiers , ordinaires.

Pierre Rougé père , de saint-Girons ,
 Jean Rougé fils , *idem.*
 Jean Galey , *idem.*
 Louis Ducastaing , à Castelnau.

Dominique Dargein, à Saint-Lizier.
 Joseph Dedieu, *idem*.
 Jacques Tourres, à Betchat.
 Thomas Morère, à Sainte-Croix.
 Joseph Barbe, à Castillon,
 Alexandre Lupuy, *idem*.
 Antoine Laffont, *idem*.
 Bernard Tap, *idem*.
 Jean Narrus, d'Andressein,
 Etienne Sentin, à sentein,
 Jean-Pierre Coumes, *idem*.
 Jean Bessé, à Erce,
 Guillaume Sentenac, *idem*.
 Jean Rogalle à Erce,
 Jean-Pierre Pujol, à Seix.
 Guillaume Geraud, à Aleu,
 Jean-Pierre Loubet, à Massat,
 François Adoue, à Massat,]

Justices de paix de l'arrondissement de St-Giron

St.-Giron, Roudeille, juge : Genain, g.
 Ste.-Croix, Durieu, juge : Barrère, gr.
 St.-Lizier, belou, juge : Nicolas, greffier.
 Oust, Pagès, juge : Coumes, greffier.
 Massat, Pagès, juge : Loubet, gr.
 Castillon, Soulé, juge : Tap, greffier.

Canton sans justice de paix.

Rimont.

Administrations civiles de Saint-Giron.

BELLOUGUET, sous-préfet.
 Buffour, maire.
 Seguinot-Roudeille, adjoints.
 Boué, receveur de l'arrondissement.
 Daliot, receveur des contributions.
 Dehansy, receveur de l'enregistrement et conservateur des hypothèques.
 Monnereau, receveur des droits réunis.
 Thumin, contrôleur des droits réunis.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Les Lois doivent y être exécutées huit jours après leur promulgation , eu égard à 70 myriamètres , ou 140 lieues anciennes , de Paris à Montauban , chef-lieu du département.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Séant à Montauban.

MM.

Poncet Delpech , président ,
Dubroca , vice-président

Juges.

Rivals-de-Lacombe ,	Lacroix-Gironde ,
Roux ,	Delbreil ,
Combes-Daunoux ,	Hucafol.
Miquel ,	

Suppléans

Daiché ,	1 Acher-Duvernais ,
Brocard ,	Chevreuil-Desaudrais

Croffilles , procureur-impérial ,
Garisson , Granat , substituts.
Miquel , juge d'instruction.
Boissonade , greffier ,
Barrière-d'Arba , commis-greffier.

Avocats ,

MM.

Lafon ,	Mallet fils ,	Chalret.
Leygue ,	Miquel fils ,	Toullières.
Garisson	Batbie ,	

Avoués ,

M M.

Viguié ,	Pujol ,	Bouniot ,
Mallet ,	Prevot ,	Delpech.
Chateau-Disse ,	Lugol ,	Lamothe.
Sarrat ,	Pellet ,	

Chambre des avoués ,

Pujol , <i>président.</i>	Lugol , <i>rapporteur.</i>
Chateau-Disse , <i>syndic</i>	Mallet père , <i>sec.-tr.</i>

Huissiers audienciers ,

Granet ,	Cazabon ,	Serres ,	Lacroux ,
Mallet ,	Delon ,	Vital-Charles ,	Peyrouli.

Huissiers ordinaires.

Delbreil , à la Française.	Pauliet , à Caussade.
Costes , à Monpezat.	Lacassaigne , <i>idem.</i>
Rey , à Bruniquel.	Latreille , <i>idem.</i>
Jaunou , à Monclar.	capin , à Septfonds.
Danton , à St-Antonin.	Lavernhe , à Caylus.
Billard , à Négrepelisse.	Cazalières , <i>idem.</i>
Boitet , à Molières.	Lapourcerie , <i>idem.</i>
Lussedre , à Réalville.	Gautier , à Puylagarde.

Justices de paix de l'arrondiss. de Montauban.

Montauban , Martin , juge : Gondelina , greffier
Idem , Hucasol , j. Delbreil , greffier.
Caussade , Liauzu , juge : N. greffier
Caylus , Galtié , juge : Boneillon , greffier
Lafrançaise , Clou aîné , juge : Petit , greffier
Molières , Dejean , juge : Roland , greffier
Monclar , Delport , juge : N. greffier
Monpezat , Reynal , juge : Grassiet , greffier
Négrepelisse , Gardes , juge : Tarbé , greffier

St.-Antonin, Bromet, juge ; Sigal, greffier
 Villebrenier, Gerla, juge : Lagrange, greffier

Administrations civiles de Montauban. MM.

Le Baron LEPelletier-D'AUNAY, préfet.
 Saint-Geniés aîné, secrétaire-général.
 Vialettes - Mortariou père, Chateau aîné,
 Lafon avocat, conseillers de préfecture.
 De Sulperwick, sous-préfet.
 Anduze, receveur-général du département.
 Lefranc, payeur-général.
 Vialettes de Mortariou ✱, maire.
 Delbreil, France-Lagravière, adjoints..
 Londios-Boisclair, trésorier et receveur de la vill
 Richeprey, receveur des contributions.
 Jayle, directeur de l'enregistrement.
 Bailars et Joly, inspecteurs de l'enregistrement.
 Aloy, receveur de l'enregistrement.
 Certes, conservateur des hypothèques.
 Grand, directeur des droits réunis.
 Marmon, inspecteur.
 Dapiu, receveur principal.
 Montchenu, contrôleur principal.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Séant à Moissac.

MM.

Delbreil, Président.
 Latapie, Jouglà, juges.

Suppléans.

Plantade, Lospinasse, Martin.
 Delvolvé, procureur impérial.
 Carrère-Dupin fils, substitut.

Jougla, *juge d'instruction.*Ruffat, *greffier.*Feyt, *com mis-greffier.**Avocats.*Colombié aîné,
Balmari-Loubejac,
Delvolvé jeune,Chambonneau,
Bonneson,
Vigié.*Avoués.*Redon,
Lateillede.
Cabanés,
Dupeyron,Cayrou,
Izernes,
Chabrié,
Dalquier.*Chambre des avoués.*Lateillede, *président.*
Dalquier, *syndic.*Izernes, *rapporteur.*
Cayrou, *sec. et tréf.**Huissiers audienciers.*Ferrie,
Fargues,Castera. I Luguettis,
Prieur.*Huissiers ordinaires.*Deilhespère, à Lauzerte
Vassal, *idem.*
Cornat, *idem.*
Deilhes fils, *idem.*
Gouygon, à Bourg-Visa
Tissédre, *idem.*
Dupuy, à Valence.
Holmieres, *idem.*Servieres, à Valence.
Rustaing, à Auvillart.
Bessou, *idem.*
Fraunié, à Montaigu.
Moulis, *idem.*
Vacquié, *idem.*
Filhol, *idem.**Justices de paix de l'arrondissement de Moissac.*Moissac, Lespinaffe ; juge ; Chambonneau, gr.
Lauzerte, Thouron, juge : Marty, greffier.

Bourg-de-Visa, Dufour, juge : Coronat, gr.
Valence, Duhard, juge : Holinières, greffier.
Auvillars, Bailet, juge ; Desparpaillat, gr.
Montaigu, Moulhia, juge : Mazaré, greffier.

Administrations civiles de Moissac, MM.

F. VERNINAC, sous-préfet.

Detours, maire.

Pieuzal, Desmothes-St-Germain, adjoints.

A. Baurez, receveur de l'arrondissement.

Magnes, receveur des contributions.

Baron, receveur de l'enregistrement, et conservateur des hypothèques.

Roger, receveur des droits réunis.

Sans, contrôleur des droits réunis.

Tribunal de première instance, siégeant à Castel-sarrasin [Tarn-et-Garonne].

Juges.

Messieurs,

Raby, président.
 Carrère-Dupin.

| Carrère-Brillamont

Suppléants.

Mauri.

| Constans.

Arnoux.

Mazade-de-Percin, procureur impérial,

Pouzols, substitut.

Carrère-Dupin, juge d'instruction.

Hinard, greffier en chef.

Timbal aîné, commis-greffier principal.

Calmetes, Benoit, commis greff. correct.

Avoués

MM.

Arnoux.

| Dirat.

Constans.

| Saint-Laurens.

Descombels.

| Regis.

Chambre des avoués.

président. 1
syndic

rapporteur
secr -irés.

Huissiers audienciers.

Vignié,
 Fabas,

Itou,
 Boissou,

Delbosq.

Huissiers ordinaires.

Cluzet, à Castelsarrasin.
 Jullian aîné, à Beaumont.
 Cosnelies, *idem*.
 Jullian cadet, *idem*.
 Delpech, à Larrazet
 Brujol, à Montech.
 Merlé, *idem*.
 Bontat, à Verdun.
 Fauré, *idem*.
 Rouaix, *idem*.
 Bounhoure, à Finham.
 Pruner, à Bourret.
 Gardes, à Saint-Nicolas.
 Figeac, *idem*.
 Mercier-Gamet, à Grisolles.
 Villeneuve, à Villebrumier.
 Figeac, *idem*.

Justices de paix de l'arrondiss. de Castelsarrasin.

Castelsarrasin, Nartigue, juge : Gaston, gr.
 Beaumont, Goulard, juge ; Bosq, greffier.
 Grisolles, Hebrard, juge : Prevot, gr.
 Montech, Serrurier-Dubois, juge : Lamire, g.
 Saint-Nicolas, Sabathé, juge : Miramont, g.
 Verdun, Soulié-Nugués, j. : Fourgou, gref.
 Villebrumier, Gerla, juge : Lagrange, gref.
 Lavit, Lafclaverie, juge : N. 1 greffier.

Canton sans justice de paix ,

Saint-Porquier.

Administrations civiles de Castelsarrasin , MM.

CHALON , *sous-préfet.*

Carere , *maire.*

adjoints ,
Prevost-st-Cyr , *receveur de l'arrondissement ,*
Doumercq , *receveur des contributions ,*
Bourjade fils , *receveur de l'enregistrement , et*
conservateur des hypothèques ,
Coube , *receveur des droits réunis ,*
Godard de Croze , *contrôleur des droits réunis.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les appels des jugemens des tribunaux de commerce sont également portés aux cours d'appel. Celle de Toulouse compte dans son ressort, outre les tribunaux civils de première instance, dans les arrondissemens desquels il n'y a pas de tribunal de commerce établi, & auxquels la matière de commerce est attribuée,

Cinq Tribunaux de Commerce, *Toulouse ,*
Alby , Castres , Montauban & Moissac.

 TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE.

Messieurs,

DUPAU, président, candidat au corps législatif.

Juges.

Baudens.
Castaing.

} Garrigou neveu.
Joulia.

Suppléans.

N.
Boscut.

} Joseph Albert.

Ferradou pere, Greffier en chef.
Ferradou cadet, commis-Greffier.

Huissiers.

Gasc, rue Sainte-Ursule,
Blanc, rue Tolérance.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALBY,

MM.

Gaujou, président,
Ichier, juge,
Prunet fils, idem.
Joly, idem.
Chamajou, idem.
Ruchoux,
Audorre,
Carme,
Balard, greffier.

} *Suppléans.*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES.
MM.

 Prat aîné, *président*.

 Rastignier, Barthes, Labarthe, Caraven, *juges*.

 Peyre Boutes, *suppléant*.

 Choussat, *idem*.

 Galibert, *idem*.

 Marc-Antoine Gaubert *greffier*.

 Besseries, *huissier*,

 Cadet, *idem*.

TRIBUNAL DE COMMERCE
Séant à Montauban.
MM.

 Guillaume-Merignac, *président*,

 Cailhasson, *juge*,

 Fournié, *idem*.

 Malroux, *idem*.

 Albouy-Ducos fils, *idem*.

Suppléants,

Combes,

Garisson neveu,

 Latreille père, *greffier*.

Constans-Seuilh,

Dubois fils aîné,

TRIBUNAL DE COMMERCE
Séant à Moissac.
MM.

 Cossaune, *président*,

 Genié, *juge*,

 Arnal, *idem*.

 Capgras, *idem*.

 Disse, *idem*.

Suppléants.
MM.

Arnal,

Latreilhade,

 Mondin, *greffier*.

 Larigaudière, *huissier audencier*

 Daries,
Roger.

COUR D'ASSISES

séant à Toulouse.

MM.

N.

N.

COUR D'ASSISES

Séant à Alby (Tarn).

MM.

N.

N.

COUR D'ASSISES

Séant à Foix (Ariège).

MM.

N.

N.

COUR D'ASSISES

Séant à Montauban (Tarn et Garonne).

MM.

N.

N.

COUR PREVOTALE

Séant à Agen.

Messieurs

DESMIRAIL ✱, *président, grand-prévôt.*

Assesseurs.

Phiquepal,		Bonami,
Candelon,		Menoire,
Coudere,		Laffont,
Tartas-Conques,		Laffite.

Buhan ✱, *procureur général.*

Lespès, *greffier.*

TRIBUNAL DES DOUANES,

SÉANT A BORDEAUX,

[du ressort d'Agen.]

Chevaille, *président.*

Assesseurs.

Dudon,		Roulet,
Letis,		Ducasse.

Lachapelle, *procureur impérial.*

Arnouil, *greffier.*

TRIBUNAL DES DOUANES

SÉANT A SAINT-GAUDENS,

[du ressort d'Agen.]

*Messieurs,*Janole, *président.**Assesseur,*Batailler,
Sacaze,| Lacroix,
De Paty.Campmas, *procureur impérial.*Augier-Pégot, *greffier.*

TRIBUNAL DES DOUANES

SÉANT A PERPIGNAN,

[du ressort d'Aix.]

Paris-Cohil, *président.**Assesseurs.*

Belloc,

Abdon-Sennon Tastu,

| Grenier,
Esteve.Dejean, *procureur impérial.*Costa, *greffier.*

 ETAT MAJOR DE LA 10.^e DIVISION

Résidant à Perpignan.

MM.

TRAVOT, *général de division, c. ✱*
 Berger, *inspecteur aux revues par interim.*
 Dintrans ✱, *Ordonnat. en chef de la division.*

ETAT MAJOR A TOULOUSE.

MM.

Charlot, C. ✱, *général de brigade, commandant
 le département.*
 savanié, capitaine, *aide de camp.*
 sanfourche, *idem., idem.*
 Richard, *chef de bataillon du 3^e. régiment
 d'artillerie à pied, commandant d'armes.*
 Delahais, *Sous-Inspecteur aux revues, près la
 Perchepinte.*
 Davizard ✱, *Chef de bataillon, commandant
 la 7^e. demi-Brigade de Vétérans, par interim.*
 Cazac, *commis. des guerres, chargé de la police
 de l'hôpital militaire, porte st.-Etienne.*
 sainte-Marie, *économe de l'hôpital militaire.*
 N. *agent divisionnaire des fourrages de la
 10.^e division militaire.*

Direction d'artillerie

Waudré, O. ✱, *Directeur d'artillerie.*

Bizard, O. ✱, *Chef de bataillon, sous-directeur d'artillerie.*

Buvée, *Capitaine en résidence.*

Royer-Desgranges, *Commissaire aux poudres*

ECOLE D'ARTILLERIE.

MM.

Ruty, O. ✱, *général de brigade, commandant de l'école.*

Richard, ✱, *chef de bataillon au 3^e. régiment d'artillerie, à pied commandant par interim.*

Carney, *professeur de mathématiques.*

Gantier, *professeur de géométrie descriptive et de dessin.*

Raymond, *répétiteur.*

Direction des fortifications.

N.

N.

GENDARMERIE.

Le chevalier Lepinot, *colonel de la 9^e. légion de gendarmerie.*

Regnard, *chef d'escadron de la 9^e. légion.*

Describes-Girié, *Capitaine de Gendarmerie.*

Vallés, *sous-lieutenant quartier-maître.*

PREFECTURE

DU DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-GARONNE.

PRÉFET,

M. Le Baron DESMOUSSEAUX, O ✱.

Secrétaire général de la Préfecture.

M. P.-F. DANTIGNY.

M. LEGOINTRE, *secrétaire particulier.*

CONSEILLERS DE PRÉFECTURE.

MM. Olivier, suppléant au corps législatif.
 Bastide (Anroine-Joseph), candidat au
 corps législatif :
 Dessoie;
 Luxeul (Simphorien), *ex-administrateur*.
 Lacroix (Prosper).

Conseil général du département. MM.

Sambat, à Escatalens.	Tatareau, de S.-Gaud.
Caissel, à Toulouse.	Villeneuve-Vernon.
Lasplanas, <i>idem</i> .	Pérignon, commissaire,
Estrade, <i>idem</i> .	imp. à la monnaie.
Pérignon, de Grenade.	Raynal-St-Michel.
Blanc, de Caraman.	Gonin.
Laplagnole.	Rominguiere père.
Peytes, à Toulouse.	Dupau.
Lacombe, à Revel.	Monna.
Fournier, à l'isle-en-Do	Duperier.
Fontan, de St-Béat.	Verdier.
Suberville, de S. Gaud.	N.
Descouloubre.	N.

BUREAUX.

Messieurs,

Dantigny, pour le secrétariat & archives.
 Pague (Jean-Marie), homme de loi, chef du
 bureau des établissemens publics & des
 Domaines.
 Lecoindre, chef du bureau de police.
 Delpy, chef du bureau militaire.
 Thuries, chef du bureau des contributions.
 Tajan, avocat, chef du bureau d'administra-
 tion générale des communes.
 Sudrié, chef du bureau de comptabilité.

Sous-Préfecture de Toulouse.

M. LÉON LAMOTHE, *Sous-Préfet*.

MUNICIPALITÉ DE TOULOUSE.

M. Le chevalier BELLEGARDE , membre du
corps législatif , maire.

Adjoins , Messieurs ,

Lanneluc.
Demouis.

Malaret.
Berdoulat.

CONSEIL MUNICIPAL.

Messieurs ,

Courtois.	Garrigou.	Espigat.
Casseirol.	Desazard.	Rouquette.
Baudens.	Descouloubre	Marragon
Banfe.	Cazals.	D'Olive.
Murel.	Bastoul.	Dupau.
Sahuqué.	Lavedan.	Roucoule.
Monna.	Cambon.	Savy-Gardeil.
Marié aîné.	Cassand.	Ricard.
Duroux.	Tauriac.	Dubois.
Sabatier cadet.		N.

M. Philip , secrétaire en chef.

M. Lefebvre , receveur de la ville.

BUREAUX DE LA MAIRIE.

BUREAU DU MAIRE.

M. Lartigue , *secrétaire particulier de M. le
Maire.*

Secrétariat général.

L'ouverture des dépêches , l'état civil , cer-
tificats de vie , etc. *MM.*

Philip , secrétaire général.

Bordes , chef du bureau de l'état civil.

I.^{re} DIVISION.

Police , conscription militaire , hospices ,
logement des troupes.

Deville , chef.

Ferrié, chargé du logement des troupes.
 Lacroix, pour la partie militaire.
 Soulé, commis pour les certificats de résiden.
 Roziés, pour les passeports, &c.
 Nougayrol, pour les marchés & prisons.

II.e DIVISION.

Travaux publics, contributions, comp-
 tabilité. MM.

Videau, chef.
 Barrau, pour les pétitions & correspondances.
 Lafitte pour la comptabilité.
 Pons, pour les contributions.
 Virebent, ingénieur de la ville.
 Vitry, inspecteur de la voirie.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Arrondissement, dit du Nord, comprenant les
1.e, 8.e, 9.e & 14.e Sections.

M. LAGARRIGUE, rue Saint-Remezy,
 section 6.

Arrondissement dit du Centre, comprenant les
2.e, 5.e, 10.e & 15.e sections.

M. JULIEN, rue de la Fonderie.

Arrondissement dit du Sud, comprenant les 3.e,
4.e, 11.e, 16.e & 17.e sections.

M. PLAIN, rue Saint-Rome sect. 3, n. 6.

Arrondissement dit de l'Ouest, comprenant les
6.e, 7.e, 12.e & 13.e sections.

M. FONTAS, rue de la Daurade, section 1.re

Pour l'intérieur de la Mairie.

M. MARCHAND, ✱

INSPECTEURS DE POLICE, chargés des per-
manences, surveillance des étrangers, maisons
et hôtels garnis, voirie, arrivages, naviga-
tion, approvisionnemens, &c.

Messieurs,

Gré, 5.e section, n. 9, rue des Filatiers.
Demons, 7.e sect., n. quai des Blanchers.
Ducasse, 5.e sect., n. 677, faub. S.-Michel.
Bernadet, 3.e sect., n. 751, rue Riguepels.
Sarrère, 1.re sect., n. 475, place Daurade.
Bouvet, 5.e sect., n. 105, rue Pharaon.
Mouchan, Arc des Carmes 5.e sect., n. 1262.

PRÉPOSÉS DE POLICE, chargés de la sur-
veillance, des tueries, boucheries, visite des
comestibles, marchés, etc., etc.

Messieurs,

Estellé cadet, 7.e sect. n. 136, rue Tierçaires.
Segond, 6.e sect. n. 112, près les Carmes,
Tourreil, 5.e sect. n. 466, rue Sesquiere.

CLERGÉ DE TOULOUSE.

ARCHEVÊCHÉ.

Les départemens de la Haute-Garonne et de
l'Ariège forment l'arrondissement.

On compte cinq suffragans : Cahors, Mont-
pellier, Carcassonne, Agen et Bayonne.

Monseigneur CLAUDE - FRANÇOIS - MARIE
PRIMAT, Archevêque de Toulouse, Nar-
bonne, Auch et Alby, sénateur comte de
l'Empire, officier de la légion d'honneur.

Vicaires-Généraux

- M. Clément de BARBAZAN, *place de la Visitation.*
 M. François-Marie-Joseph-Auguste DE CAMBON,
place Saint-Etienne.
 M. Louis HUBERT, *à l'Archevêché.*

Secrétariat,

- M. Savy, *secrétaire général, au Lycée.*
 M. Thomas-Jean AMOUREUX, *secrétaire aumônier,*
à l'Archevêché.

N. B. Le besoin des fidèles et l'intérêt de la religion ont déterminé Mr. l'Archevêque à nommer des Vicaires-Généraux dans différentes parties de son diocèse ; à cet effet il a nommé,

- M. de Régnier de Rozières, *à Toulouse.*
 M. de Latour Saint-Ignan, *à Saint-Gaudens.*
 N. *à Pamiers.*
 N. *à Toulouse.*
 M. Saurat, *à Saint-Girons.*

Officialité Métropolitaine :

- N. *official métropolitain.*
 M. François-Théodore-Raymond DARAM, *chanoine honoraire, rue Vinaigre, vice-official Métropolitain.*

Officialité diocésaine.

- M. Gabriel-Louis-Elizabeth-Jean-baptiste-Joseph Pijon, *chanoine honoraire, official Diocésain.*
 N. Cornac, *vice-official diocésain.*
 M. Joseph Branet, *chanoine honoraire, place Mage, promoteur.*
 M. Louis-Etienne-Marie Chabanettes, *chanoine honoraire, place du Salin, vice-promoteur.*

*Chanoines Titulaires.**MM.*

De barbazan, vic.-gén., <i>président du chœur,</i>	Pons (Joseph), Regnier de Rozières <i>V.-G.</i>
De Cambon, vic.-gén., <i>vice-président du chœur,</i>	Drulhe-saint-Médard,
Hubert, vic.-gén.,	Devin,
De Gueydon,	Desinnocens,
Cassagneau de saint- Félix,	Prépaud. Latour-saint-Ignan.

N. B. Quand le curé de la métropole et le directeur du séminaire assistent à l'office, ils prennent rang parmi les chanoines titulaires, suivant l'ancienneté de leur installation; le curé est admis à officier à son tour de semaine.

*Chanoines Honoraires.**MM.**MM.*

Bernadet, curé de la <i>Métropole,</i>	Chabanettes,
Bois supérieur du Sémi- naire,	Cardonel,
Dalbis,	Cazac,
Crabère,	cornac (Bertrand),
Montpeur,	Pezet-Ladevèze,
Bouzigues,	Cornac, (J.-M.),
Cauflade,	Arnaud-sicard,
Roucoust-st.-Amans,	Ramel,
Daram,	Martin-Lacroix,
Pijon,	D'Heliot,
Lazeu,	berger,
Costecode st.-Victor,	Demazures,
De sers,	Taubin,
De Lamezan,	Peyrigat,
Dirat (Louis),	Amoureux.
Montagut,	Garié.
Barrier curé d'Aspet,	Miquel.
Pons (Philippe),	Bartié,
branet,	D'Aufat de Gestas,
	Larroque,
	Deguilhem.

Beneficiers

Ortric cadet,	} vicaires de saint- Etienne	Tesseyre.
Pagan,		Daurignac.
Begué,		Benaben.
Trinqualie,		Lavau.
Bonal.		Daubriac.
Couret.		Lafage.
Gerberon.		Trinchant.
Arroy, sacristain.		Defage.
Reilhés aîné,		Brandelac.
Prax.		Boisse.
Marragon.		Lafont.
Maison.		Villars.
Légry.		Caussidou.
Reilhés.		Alibert.
Reilhés cadet.		Descamps.
Couaix.		
Jouffret.		

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

La Grande Bibliothèque contient mille volumes ; elle est ouverte les mardis, jeudis et samedis, depuis heures jusqu'à deux.

Bibliothécaire, M. l'Abbé Dauzat.
Sous-bibliothécaire, M. Lasserre.

La Bibliothèque dite du Clergé contient environ vingt mille volumes ; elle est ouverte les lundis, mercredis et vendredis.

Bibliothécaire, M. l'Abbé Jammes.
Sous-bibliothécaire, M. Lasserre.

M U S É E.

Le Musée établi dans la belle & vaste église des ci-devant Augustins, est ouvert au public tous les dimanches.

Savoir, à compter du premier septembre jusques au 31 mars, le matin seulement, depuis neuf heures jusqu'à une après-midi; & depuis le premier avril jusques au premier septembre, depuis neuf heures du matin jusqu'à une; & l'après-midi depuis trois heures jusques à six.

Conservateur, Jaquemmin.

Restaurateur, Durome.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

Elle s'assemble le mardi de chaque semaine, & tient une séance publique tous les ans, pour le rapport analytique de ses travaux & la distribution des prix.

Messieurs,

Saget, *président.*

De marillac, *vice-président.*

Marqué-Victor, *secrétaire.*

Forcst, *archiviste.*

Marié aîné, *trésorier.*

ÉCOLE IMPÉRIALE

DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

PROFESSEURS,

M. Larrey, *d'Anatomie & Physiologie.*

M. Duclos, *Opérations & Accouchemens.*

M. Amiel, *Pathologie chirurgicale.*

M. Lafont, *Thérapeutique & matière Médicale.*

M. Dubernard fils, *Clinique interne.*

M. Viguerie, *Clinique externe.*

SUPPLÉANS,

MM.

Naudin,	Tournon,
Ducasse fils,	

N.

Larrey fils, *professeur.* — Guinet, *secr. trésorier.*

JURY MEDICAL.

Messieurs,

Larrey, directeur de la même école, & professeur d'anatomie & physiologie, rue du Taur.

Vidailhan, pharmacien près la Bourse.

Lussan, pharmacien, place Rouaix.

Magnes, pharmacien, successeur de Lahens, membre du collège & de la société des pharmaciens de Paris, rue des Couteliers.

Save, pharmacien à Saint-Plancard, arrondissement de Saint-Gaudens.

N.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Il y a à Toulouse une société de médecine composée de quarante membres & de dix adjoints résidans, de douze associés honoraires résidans aussi, et de cent correspondans, tous médecins, chirurgiens ou pharmaciens; elle tient ses séances de comité tous les lundis de chaque semaine, & ses séances générales tous les 1.^{er} et 15 de chaque mois aux écoles de médecine, rue Pénitens gris. Elle tient chaque année séance publique, où elle proclame le nom des auteurs qu'elle a couronnés, et où elle distribue les programmes sur les sujets de prix qu'elle annonce.

Tableau des Associés résidans.

MM.

Amiel, chir.	Duprat, chir	Luffan, pharm
Bayez, chir.	Dubernard, m	Lafont-Gouzy.
Begué, chir.	Debord, méd.	Magnes, phar
Cabiran, méd	Ducasse fils, c.	Naudin, chir.
Carrere, chir	Estrade, phar	Pailhés, phar
Carriere, chir	Francés, méd	Pascaud, méd
Daumon, chir	Gaugirand, m	Roaldés, méd.
Delarade, mé	Ladeveze, mé	Revelbel, méd
Délibés, chir	Laffont, méd	Tarbés, chir
Delpech, chir	Lamothe, pha	Vidailhan, ph
Duclos, chir.	Larrey, chir	Viguerie, chir
Duffour, méd		

La Société de médecine à Toulouse donne des consultations gratuites à tous les malades indigens qui se présentent chaque lundi à quatre heures du soir au lieu de ses assemblées, rue des Pénitens gris; et les consultants se rendent auprès du lit de ceux qui sont dans l'impossibilité de s'y transporter.

ECOLE théorique et pratique d'accouchement en faveur des sages femmes, établi par arrêté de M. le Préfet.

M. Duclos, professeur.



A V I S.

DÉPOT d'Eaux Minérales de Bares, Bonnes, Balaruc, Cauterets, Capvern, Cransac, etc.

Chez MAGNES, successeur de Lahens, rue des Couteliers.

ÉCOLE SPÉCIALE DES ARTS
DE TOULOUSE.

Bureau d'administration.

MM.

Le Maire de la ville, président.
Descouloubre, propriétaire.
Dessole, conseiller de préfecture, secrétaire.
Bastoul, avocat, professeur en droit.
Le Chevalier Castellane père, *, propriét.
Vireben, directeur.

Professeurs,

MM.

Suau, professeur de } modèle vivant ;
dessin. } ronde bosse.

Goudin. } profess. } figure entière.
Vigan. } adjoints. } principes.
Jacquemain. }

Roques, professeur de peinture.
Lucas aîné, professeur de sculpture.

Virebent, professeur. } architecture ;
Pomian, professeur ad- } stéréotomie.
joint. } géométrie prati.
perspective.

ACADÉMIE DES SCIENCES,
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

de la ville de Toulouse.

L'origine de cette association littéraire remonte à l'année 1729. Elle fut due au zèle de quelques citoyens de cette ville, recommandables par leurs lumières et par leur amour du bien public, à la munificence des ci-devant états de Languedoc, & à celle de la municipalité de Toulouse.

M. le Préfet de la Haute-Garonne l'a rétablie par son arrêté du 22 novembre 1807, approuvé par Son Exc. le ministre de l'intér.

Elle est composée de cinq associés honoraires, six libres et quarante associés ordinaires, quinze pour la classe des inscriptions, & vingt-cinq pour celle des sciences.

Elle distribue un prix tous les ans, dont le sujet est pris alternativement dans les objets relatifs aux travaux des deux classes.

Associés honoraires.

- M. Demeunier, sénateur titulaire.
- M. Primat, sénateur, archev. de Toulouse.
- M. Desazars, prem. président de la cour d'ap.
- M. Desmoussieux, préfet de la Haute-Garon.
- M. Bellegarde, maire de Toulouse,

Associés libres.

- M. Brun, ancien docteur en chirurgie (de l'ancienne académie).
- M. Labroquère, ex-professeur en droit (de l'ancienne académie).
- M. Le Gris, ex-principal au collège royal (de l'ancienne académie).

- M. Jamme , recteur de l'université impé-
naturelle , ancien maître de Toulouse.
M. Picot-Lapeyrouse ✱ , professeur d'histoire
naturelle , ex - maire de Toulouse [de
l'ancienne académie].

Affiliés ordinaires pour les Sciences.

- M. De Puymautin , député au Corps législatif
[de l'ancienne académie].
M. Laupies , ingénieur en chef du départem.
M. Clausade , ingén. en chef du canal du midi.
M. Rivet , ingénieur géographe.
M. Saget , propriétaire.
M. Romieu , professeur de mathématiques.
M. Dessoie , conseiller de préfecture.
M. Marqué-Victor , profess. de mathématiq
M. Dispan , professeur de chimie.
M. Virebent , professeur d'architecture.
M. Lafont , docteur médecin , professeur de
l'école de médecine.
M. Cabiran , docteur médecin.
M. Larrey , docteur en chirurgie , président
de l'école de médecine.
M. Viguerie , docteur en chirurgie , professeur
de l'école de médecine.
M. Luffan , pharmacien.
M. maguez , ingénieur ordinaire du corps
impérial des ponts et chaussées.
M. Léon , professeur de mathématiques au
lycée impérial.
M. Carney , professeur de mathématiques à
l'école impériale d'artillerie.
M. Isidore Picot-Lapeyrouse , professeur d'his-
toire naturelle.
M. Dubernard , prof. de l'école de médecine.
M. Cazaux , ancien professeur de philosophie,

Affiliés ordinaires pour les Inscriptions et Belles-Lettres.

- M. Marcorelle, candidat au du Corps législatif
(adjoint de l'ancienne académie).
M. Furgole, professeur en droit.
M. Jouvent, professeur en droit.
M. Ruffat, professeur en droit.
M. Hocquart, ex-avocat-général, propriétaire.
M. Villeneuve-Vernon, propriétaire.
M. Mailhot, peintre antiquaire.
M. Dumége, de l'académie celtique.
M. Tajan, avocat, chef de bureau à la préf.
M. Pagés, avocat.
M. Jamme fils, professeur de théologie.
M. Carré, professeur de rhétorique au lycée
impérial.
M. Balthoul, professeur en droit.
M. saint-Jean, ancien professeur du lycée.

Bureau.

- M. Jamme père, président.
M. Picot-Lapeyroule père, directeur.
M. , secrétaire perpétuel [les
sciences].
N. , secrétaire perpétuel [les belles-
lettres & inscriptions].

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

LES jeux floraux n'ont été érigés en académie qu'en 1694. La dénomination même de jeux floraux n'est pas très-ancienne ; elle date de la fin du quinzième siècle. A partir de là, et en remontant jusqu'en 1323, le corps littéraire, dont Toulouse s'honore, s'appelle collège ou compagnie de la *gaie science* ou du *gai savoir*. Son origine se perd dans la nuit des temps.

LISTE des Mainteneurs de l'Académie des
Jeux floraux. MM.

Martol, doyen.	De Malaret.
Jamme.	Dralet.
De Lalo.	D'Ayguesvives.
De Latresne.	Gary.
De Malcor.	Desmousseaux.
Poitevin-Pertavi, secr. perpétuel.	De Cambon.
D'Escouloubre.	Carré.
L'Abbé Saint-Jean.	L'Abbé Rozières.
De Lavedan.	Déménier.
Picor-Lapeyrouse.	D'Aguilar,
L'Abbé Jamme.	Jouvent.
Primat.	Pinaud.
Hocquart.	Gouldrée-boileau.
Desazars.	Le maire de Toulouse,
De Villeneuve.	académicien né.

Nota. M. Raour-Lormian est nommé, mais
n'a pas été installé encore.

Maîtres-ès-Jeux floraux.

Madame d'Esparbès,	M. l'Abbé Sicard.
M. Trenueil.	Mad. Verdier-Alsut.
M. De Fontanes.	M. Régnault (de saint
M. le Card. Maury.	Jean d'Angely).
M. Pilhes.	

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

M. le Comte de FONTANES, C. , Président
du corps législatif, Grand-Maître de l'Uni-
versité impériale.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE TOULOUSE.

M. Jamme, recteur, professeur en droit.
M. Ferrand. Inspecteur d'Académie.
M. Desfoles, conseiller de préfet. *idem*,
M. Berbeze, secrétaire général.

Faculté de Théologie.

M. l'abbé Pijon, doyen, le dogme.

M. l'abbé Laroque, la morale.

M. l'abbé Jamme, *Histoire Ecclésiastique, et Libertés de l'Eglise Gallicane.*M. l'abbé d'Haubert, *Ecriture-Sainte.**Faculté de Droit.*M. PERRAUD, ex-tribun, inspecteur général.
MM.Jouvent, prof. de procédure civile et crimin.
Doyen de la Faculté, *rue Bonaparte.*Jamme, professeur du code Napoléon, et
recteur, *rue des Fleurs.*Ruffat, profess. du droit romain, *rue Ste.-Carb.*Furgole, professeur du code Napoléon, *rue
des Hauts-Murats.*Bastoul, prof. du code Napoléon, *rue Monroulieu.*Peyre, professeur suppléant, *rue des Tierçaires,
hôtel Cambolas.*Mesplis, professeur suppléant, *rue Ste.-Carbes.*
Berges, *rue Velane.*Berbèze, secrétaire général, caissier et garde
des archives, *rue des Etudes, n. 544, sect. 7.**Faculté des Sciences.*

M. Picot Lapeyrouse père ✱, Doyen.

M. Daubuisson secrétaire.

*Professeurs. Messieurs,*Romieu, *Mathématiques pures.*Daubuisson, *Mathématiques appliquées.*

Affiot, suppléant.

Picot Lapeyrouse père ✱, *Histoire-Naturelle.*

Picot Lapeyrouse fils, suppléant

, Physique.

Marqué Victor, suppléant.

Dispan, *Chimie.**Faculté de Belles-Lettres.*

M. Laroque, doyen.

M. Mevolhon, secrétaire.

*Professeurs. Messieurs,*Laroque, *Philosophie.*

Saurimont, suppléant.

Mévolhon, *Littérature française.*
 Carré, *Littérature latine.*
 N. Histoire.

LYCÉE IMPÉRIAL.

Conseil d'Administration.

M. Savy, proviseur, président.
 M. Barbié, censeur.
 M. Duchêne, aumônier.
 M. Audounet, Econome.

Professeurs.

Messieurs,

Laroque, Philosophie.
 Carré, — Rhétorique.
 Lafond, 2.^e année d'Humanité.
 Daribere, 1.^{re} année d'Humanité.
 Andrieux, agrégé, professeur, idem.
 Viguiet, 2.^e année de Grammaire.
 Laburthe, 1.^{re} année de Grammaire.
 Romieu, Mathématiques transcendantes
 Marqué-Victor, Physique.
 Picot-Lapeyroule fils, *Histoire naturelle.*
 Léon, Mathématiques spéciales.
 Saurimont mathématiques élémentaires.

Maîtres d'Études.

Messieurs,

Savy.	Lambert.	Tramier.
Bastide.	Reynal.	Cazes.

M. Rouanet, capitaine retraité du } *Officier*
 7.^e régiment d'infanterie légère. } *instructeur*

M. Capoulat, Capitaine adjoint.

Maîtres de Langues vivantes:

M. Fitzmons.	- - -	Anglaise.
M. Faillon.	- - -	Italienne.
M. Ustès.	- - -	Espagnole.

M. Toussaint Maître d'Écriture.

M. Suan, Maître de Dessin.

Maîtres de Danse.

MM. Larrieu & Chevalier,

M. Platte, Maître d'Éscrime.

M. Perin, *Maître de Violon.*
 M. Menyer, *Maître de Violoncelle.*
 M. Marconier, *Maître de Clarinette.*
 M. Alquier, *Maître de flûte.*

Maîtres de Solfège.
 MM. Angard & Faure.

Service de santé.
 M. Ladeveze, *Docteur médecin.*
 Lafont-Gouzy, *Docteur médecin.*
 M. Viguerie, *Docteur chirurgien.*
 MM. Pailhés & Cot, *Pharmaciens.*

NOTAIRES IMPÉRIAUX

de première classe.

*En résidence à Toulouse, siège de la cour d'appel
 et ayant droit d'instrumenter dans tout le ressort
 de ladite cour ; avec le nom de ceux à qui ils ont
 succédé.*

Messieurs,
 mauras, — savy jeune, *rue Nazareth,*
 Flotard, — Labit, *rue peyras,*
 Roc, — Roc père, — Cabissol, *rue des Filariets,*
 Richard, — Richard, son frère, *rue de la
 Fonderie.*
 Duclos, — Daubert, Lafforgue, sans & mis,
rue Saint-Rome.
 Pugens, — Pugens père, *rue Maletache.*
 saurine, — saurine son père, Gilabert, Magnac,
rue du Sénéchal.
 Amilhau, — Arnaud, Vidal & entraigues,
rue de la Pomme.
 sarrans, — J. boyer & Dufaur, *rue des Cou-
 teliers.*
 etienne mauras, — monna & boyer, *rue
 Cantegril.*
 Cabanis, — Tayac, fils, Tayac père, &
 moncaïlin, *rue Boulbonne.*

Pratviel, — mirepoix & Cromaria, rue Boul-
basse.

Cappé, — Corail & Corail père, rue Croix-
Baragnon;

Camomas, — Fargues, Lépine, et Campmas
son père, près le Grand-Soleil.

Chambre des Notaires, MM.

mauras, président,		Pratviel, trésorier.
Pugens, Syndic,		Cabanis, secrétaire.
Ciprien, rapporteur,		

Balard, à Grenade.

Olmaide, à Levignac.

Duclos, Roc et Saurine, suppléans.

Notaires Impériaux autorisés par le Gouver-
nement à délivrer les Certificats de vie aux
pensionnaires de l'Etat.

MM.

mauras père,		Amillhan,
Pugens,		Cabanis,
saurine,		

RÉGIE DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES NATIONAUX.

Messieurs,

Loyfel, directeur, rue de la Fonderie.

Joly, inspect. de la 1.^{re} div. place de la Mairie.

Dubarry, inspect. de la 2.^e div. à St-Gaudens.

savary, et Hanouic, vérificateurs.

Periégo, attaché à la 2.^e div. vérificateur.

Desessars, recev. des actes civ. place Impériale.

Debianque, receveur des actes judiciaires,
amendes et biens saisis, rue des Polinaires.

Bernat, receveur des exploits et des amendes
place Rouaix.

Gayer-Laroche, receveur des domaines & bois,
rue Baragnon.



Marcillac , conservateur des hypothèques , rue des Capelas.

Lafage , receveur du timbre extraordinaire , rue de la Fonderie.

Lhermite , garde-magasin , contrôleur du timbre extraordinaire , rue Riguepels.

ADMINISTRATION FORESTIERE.

Messieurs ,

DRALET , conservateur des forêts de la 13.^e division , composée des départemens de la Haute-Garonne , de Tarn-et-Garonne , du Tarn et de l'Ariège.

Tatareau , inspecteur de l'arrondissement de Saint-Gaudens.

Fabre , premier sous-inspecteur de la division , employé dans les arrondissemens de Toulouse , Villefranche et Muret , à la résidence de Muret.

Enjubauld , sous-inspecteur de l'arrondissement de St-Gaudens , résidant à S. Bérat.

Moyssiet , garde général , près le conservat.

Crémon , 1.^{er} brigadier de la conservat. , *idem*.

Dubon , garde général du cantonnement de Léguevin & Toulouse.

Lucas , garde général du cantonnement de Lendorthe.

Ribet , *idem* de Miramont.

Alquier , garde à cheval de la pêche de la conservation.

Alexandre Cayla , garde à cheval à la résidence de Toulouse.

Martres , *idem* , à la résidence de Muret.

Cambon ,
Bougens père ,
Bougens fils ,
Iarieu ,
Pujol .

} arpenteurs-géomètres.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Laupies, ingénieur en chef de première classe, } de résidence
 Bailly, ingénieur ordinaire } à Toulouse.
 de première classe,
 Catherinot, *idem*, de 2.^e classe, à St-Gaudens.
 Vauthier, ingénieur ordinaire de 2.^e classe,
 en service extraordinaire, chargé de la
 navigation de la Garonne, à Toulouse.

Conducteurs.

Saleffes, conducteur de 2.^e classe, résidant à
 Saint-Gaudens.
 Fauré, conducteur de 3.^e classe, à Toulouse.
 Turben, conducteur de 3.^e classe, résidant à
 Toulouse.

Bureau de l'Ingénieur en chef.

Dumas, chef, à Toulouse.
 Subsol, dessinateur géographe, à Toulouse.
 Bonnet, commis expéditionnaire, à Toulouse.

Levé des Plans d'alignement.

Besse, ingénieur géographe, rue Paradoux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DES POUDRES ET SALPETRES,

Mise dans les attributions du Ministère de la
 Guerre.

COMMISSARIAT DE TOULOUSE.

Ce commissariat comprend dans sa circon-
 scription les départemens de la Haute-Garon-
 ne, du Gers, du Lot, du Tarn, de Tarn-
 &-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège, de
 l'Aveyron & des Pyrénées orientales.

Commissaire en chef à la résidence de Toulouse.
ROYER-DESGRANGES, rue Mirabel, n. 81.

Employés sous les ordres du commissaire en chef.

J. Gerbier, entreposeur, résidant à Perpignan.

J. J. Crabifosse, chargé du détail de la raffinerie et de la comptabilité.

J. - L. Crabifosse, chargé de la surveillance pour la fabrication des poudres.

J. Lanta, préposé à la vente & à la distribution des poudres & salpêtres.

J. G. Th. Dengras, chargé de l'Enregistrement des salpêtriers et débitans, et du contentieux du service.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS.

M. Béguillet, directeur, suppléant au corps législatif, rue de la Trinité.

M. Barrau, inspecteur, rue des Couteliers.
Arrondissemens. Contrôleurs : MM.

Toulouse - - { **Urbain Béguillet** rue de la Trinité.

{ **Prayssines père** rue de Lapleau.

{ **Cazeaux**, rue des Puits-clos.

{ **Teissié**, rue des Couteliers, également chargé des cantons de Montgiscard et de Lanta, arrondissement de Villefranche.

Villefranche. { **Burgalat**, à Villefranche,

Muret. { **De Sery**, à Muret.

{ **Lapierre**, à Rieux,

St. Gaudens. { **Tajan ziné**, à Saint Gaudens.

{ **Riber**, à Aspect.

Contrôleurs surnuméraires,

MM. Lafue, Prache.

Appostage et expertise, rue de la Trinité.

M. Boudou, principal commis, ci-devant professeur du cours de géométrie.

Ingenieur vérificateur

M. Belot, rue des Tierçaires

Receveur g n ral du d partement,

M. Maragon, *rue d'Astorg.*

M. Pochon a n , *caissier*

Payeur g n ral,

M. Deleros, *rue Boulbonne.*

M. Carri re, *caissier.*

Receveur des contributions de Toulouse.

M. Pascal, *rue Ste Ursule.*

M. Amalric, *caissier.*

R GIE DES DROITS R UNIS.

Messieurs

Alexandre de Vienne, directeur-receveur g n ral du d partement, h tel de la R gie, rue Peyras.

Raynal, inspecteur du d partement.

Sartre, inspecteur, pr pos  en chef de l'octroi de Toulouse.

Geoffroy, contr leur principal,   Toulouse.

Balmet, receveur principal,   Toulouse.

Giroust-Fontanilles, contr leur ambulant,   Toulouse.

Dutheil, contr leur sp cial pour les tabacs.

Contr leurs de Ville.

Montbollo, et Vence.

Commis aux d clarations.

Soubervie & Barbatat.

Bureau de v rification & entrep t des Tabacs.

Guillemelle, contr leur.

Dauriol, chef de d dits  tablissements, et des poids publics, place du Puits-Clos.

Conseil de la R gie.

Dubernard, avocat Mallafosse avou .

Tous les bureaux de la r gie des Droits reunis sont ouverts au public   sept heures du matin l'hiver, et   six en  t , jusqu'au soleil couchant. Toutes les r clamations doivent  tre adress es   MM. les contr leurs principaux s dentaires de chaque chef-lieu, qui donneront les renseignements, instructions &

décisions. Tout ce qui est relatif au contentieux est également dans leurs attributions ; ils transigeront sur les délits & contraventions , sous l'approbation du directeur-receveur-général du département.

O C T R O I.

Claude de Sartre , préposé en chef.
 Vallée , inspecteur.
 Gineste , sous-inspecteur.
 Ferrand , *idem*.

HOTEL DES MONNAIES.

M. M. J. P. R. Pérignon , commissaire impérial
 M. Tirel de Lamartinière , caissier.
 M. Domi , directeur.
 M. Babaud , contrôleur du monnayage.

Commission temporaire des essais établis à Toulouse.

M. Brigaudin , inspecteur.
 M. Audré , vérificateur.
 MM. Poisson et Raoul , essayeur.

Bureau de Garantie des Matières d'Or et d'Argent , rue Peyras. MM.

De Petigni , contrôleur.
 Fendbau , sous-contrôleur.
 Balmet , receveur. 1 Brigaudin , essayeur.

Bureau de vérification & poinçonnage des Poids & Mesures , près le puits des Augustins.

M Lepy , inspect. 1 M. Laferrerie , vérif.

Inspection de l'Imprimerie & de la Librairie , ayant dans son ressort les départemens de Haute-Garonne , Tarn-et-Garonne , Lot , Tarn , Gers , Ariège.

M. DALDEGUIER , inspecteur , à l'Arc des Carmes

CHAMBRE DE COMMERCE.

messieurs,

DESMOUSSEAUX,

*préfet, présid. perpét.*Vignolles, *vice-présid.*Girard père, *secrét.*

Fages aîné.

Courtois.

Baudens.

Chaptive.

Dupau.

messieurs,

Garrigou.

Lanneluc.

Joulia [Augustin].

Joseph Authier.

Demouis.

Lignerès fils aîné.

Lamy.

Carayon.

Sol, *secrétaire-rédacteur.*Pouzens, *secrétaire expéditionnaire.*

AGENS DE CHANGE.

Messieurs,

Fabre, puits des ci-devant Augustins.

Sol, porte Saint-Etienne.

Mis, rue de la Dalbade.

Gourg, place de la Bourse.

Girard fils aîné, place d'Assézat.

Davaffe, rue des Paradoux.

Fornier, place de la Bourse.

Figuières, rue Maison-Professe.

COURTIERS.

Carrère, rue Malcoufinat.

Faure, près la place Rouaix.

Dauriac cadet, faubourg Saint-Etienne.

Prévost, rue Pharaon.

Bayonne, faubourg Saint-Etienne.

Doulihac, rue des ci-devant Pénitens noirs.

Dorie, place de la Bourse.

Pomarede, faubourg Saint-Etienne.

Rivals, faubourg Saint-Etienne.

Longairou, à Saint-Cyprien.

TARIF des droits attribués aux Agens de change
et Courtiers.Pour la négociation des lettres de change sur
l'étranger, un tiers pour cent.

Pour la négociation des effets de commerce de l'intérieur de l'Empire, un huit pour cent payable la moitié par le cédant, et l'autre moitié par le preneur.

Pour le courtage des marchandises et denrées, un pour cent, payable moitié par l'acheteur, & moitié par le vendeur.

Courtage sur les grains de toute espèce, un décime par hectolitre, payable par l'acheteur.

CANAL DES DEUX MERS.

Nouvelle organisation décrétée par S. M. l'Empereur, le 12 août 1807.

Chefs d'Administration intérieure, place S.-George.
M. Banse, directeur-receveur-général.

M. Clausade, ingénieur en chef.

M. Villefranche, agent général archiviste.

M. Soumet, contrôleur princip. ambulant.

Divisions particulières.

MM,

Toulouse - - -	Ingénieur, Receveur, Contrôleur, Visteur,	Magués; Rouquette; Vincent; Peccarrere.
Naurouse, - -	Ingénieur,	Pin.
Castelnaudary.	Ingénieur, Receveur, Contrôleur, Visteur,	Andreossy fils; Servas; Soumet; Vaisfieres.
Trèbes, - - -	Ingénieur, Receveur, Contrôleur,	Lespinasse; Goux; Lebrun.
Commail - - -	Ingénieur, Receveur, Contrôleur,	Andreossy pere Roussi; Aynard.

Beziers , - - -	Ingénieur , Receveur , Contrôleur ,	Tandol : Paul : Hérail.
Agde , - - - -	Ingénieur , Receveur , Contrôleur , Visteur ,	Gruet : Pradines : Rochefort ; Bouzens.

BATEAU DE POSTE.

Le bateau de poste du canal part régulièrement de Toulouse tous les jours, à six heures précises du matin ; il le parcourt dans quatre jours d'un bout à l'autre, en passant par les lieux désignés ci-après.

Première journée. De Toulouse à Lescpinet, à Madron, à Castanet, à Vic, à Deyme à Donneville, à Montgiscard, à Aiguevives, au sanglier, à Nègre, première dinée ;

A Castelnau-dary, première couchée ;

A Betéille, seconde dinée ;

A Trièbes seconde couchée ;

A la Redorthe, troisième dinée ;

Au sommail, troisième couchée ;

A Beziers quatrième dinée ;

A Agde, quatrième couchée.

Le prix de la journée, y compris le droit d'enregistrement, est de deux francs 5 centimes par voyageur.

Le prix du transport des équipages est de 1 franc 25 centimes par jour, pour 5 kilogrammes (un quintal).

Le bureau du départ est au bout du Pont Saint-Sauveur.

M. Rouges, receveur du bateau de poste.

P R I X.

De Touloufe à Lefpinet,	28
Idem, à Madron,	34
Idem, à Caftanet,	43
Idem, à Vic,	48
Idem, à Deyme,	62
Idem, à Donneville,	68
Idem, à Montgiscard,	89
Idem, à Aiguevives,	89
Idem, au sanglier,	98
Idem, à Négra,	1 fr, 20

TRANSPORTS SUR LA GARONNE.

Il part de l'embouchure, les mardi, & vendredi, à deux heures après midi, un bateau de poste sur Garonne, qui se charge de toute espèce de marchandises, ainsi que de passagers. *Le bureau est place de la Bourse.*

DÉPARTS ET ARRIVÉES DES COURRIERS

Règlement de la Poste aux Lettres.

Il est défendu de mettre de l'or & de l'argent dans les lettres.

Il est bon d'affranchir les lettres pour les conseils d'administration des corps militaires, & pour toutes les personnes chargées de fonctions publiques, parce que la plus grande partie de ces lettres sont refusées, lorsque le port n'en est point payé.

Sur les lettres adressées aux militaires, il faut mettre exactement le n°. du régiment pour l'infanterie, & le nom du régiment avec le n°. de l'escadron, pour la cavalerie, les dragons, les hussards & les chasseurs à cheval.

Lorsqu'une lettre est destinée pour un lieu où

il n'y a pas de bureau de poste , il faut terminer l'adresse par le nom du bureau de poste le plus voisin , & non par celui du lieu de la destination.

BUREAU DE TOULOUSE.

Rue Sainte-Ursule , maison Mamignard.

M. Delorme , inspecteur , *rue Tolosane.*

M. Bugnot , directeur , *hôtel de la poste.*

M. Vacqué , contrôleur , *rue des Tourneurs.*

Les courriers pour *Paris , Bordeaux* & routes , partent de Toulouse les mardi , jeudi & samedi à midi.

Les courriers pour *Lafoux , Bayonne* & tous les messagers , partent les lundi , mercredi & vendredi de chaque semaine , à midi. En conséquence , la dernière boîte , pour quel qu'endroit que ce soit , sera levée chaque jour à onze heures précises. Les affranchissemens & chargemens seront reçus jusqu'à dix heures & demie.

Les *Arrivées* de *Paris* & *Bordeaux* auront lieu les lundi , mercredi & vendredi de chaque semaine , vers six heures du matin.

Les *Arrivées* de *Lafoux , Bayonne* , & autres messagers , auront lieu les mardi , jeudi & samedi , vers six heures du matin.

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Ramel , maître de la poste aux chevaux , près le puits des Augustins.

DILIGENCES ET MESSAGERIES.

De chez Monthieu aîné , rue Poids-de-l'huile , part tous les deux jours une diligence

pour Paris, y allant en 8 jours, passant par Montauban. Il part, chaque deux jours, une diligence en poste pour Bayonne, passant par Auch, & six mois de l'année, pour Bagnères de Bigorre.

Du même bureau, il part chaque jour, excepté le samedi, courrier et diligence pour Alby, qui prend Voyageurs, Marchandises & Finances jusqu'à Rodez & route.

Il part tous les jours du bureau de la petite place de Peyrolières, n. 313, une voiture et diligence pour saint-Gaudens, & pendant six mois de l'année seulement, pour Bagnères-de-Luchon, pour la saison des eaux.

Du même bureau, il part & arrive tous les jours une Voiture pour Foix, Tarascon, Ax, Auterive, & saverdun.

De la poste aux chevaux, près le puits des Augustins, part une voiture pour Castres, les lundi, mercredi & vendredi, faisant le trajet dans 1 jour.

Du même bureau, une voiture pour Montauban, partant chaque deux jours.

De chez *Laure & Duroux*, part tous les jours une diligence en poste pour Lyon, Marseille, Avignon, Montpellier, Nîmes, & tout le midi.

Du même bureau, il part tous les deux jours une diligence en poste pour Agen, Bordeaux, Libourne, Nantes, La Rochelle, & toute la Bretagne.

De chez *Baudean*, Hôtel saint-Pierre, près la porte saint-etienne, une voiture de Toulouse pour sorèze, Caraman, Revel, Lavaur & Castres.

De la rue de l'écharpe, tous les jours, une voiture pour Carbonne. Rieux, Montequieu, Mas-d'Azil, Muret & Grenade.

COMMISSIONNAIRES-CHARGEURS.

Laure & Duroux, petite place de Pénitens-Bleus, commissionnaires-chargeurs, expédient les marchandises pour tout l'Empire.

M. J. Puget, rue du poids-de-l'Huile, n.º 198, expédie pour toutes les villes de l'Empire & pays Etrangers.

MM. Pierre Balla & Glacier, rue Bonaparte, expédient pour toute la France & pays Etrangers.

MM. Pugeus & Comp., commissionnaires-chargeurs, rue du Petit-Versailles, expédient les marchandises & autres effets pour toute la France & l'étranger, par roulage accéléré & ordinaire.

M. Maury, rue Bonaparte, expédie pour toutes les routes de l'Empire & l'Etranger.

MM. Verdeilhe, Lafeuillade & Comp., rue Bonaparte, expédient pour les routes de l'Empire & l'Etranger.

MM. Baric & Comp. rue Bonaparte, expédient pour tout l'Empire & l'Etranger.

MM. Bressoles & Comp., commissionnaires-chargeurs, expédient pour toutes les routes, et notamment par Buraires. Ils ont leur maison de roulage au quartier saint-Cyprien, ainsi que leur Bureau. Ils ont également un bureau d'avis chez *MM. Delbosq & Gautier*, négocians, près la Bourse.

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Nota. Le signe † désigne les Archevêchés.

MM.

MM.

Paris †, Card. Maury.	Arras, Latour-d'Auverg.
Troyes, De Boulogne.	Cambray, Belmas.
Amiens, Demandolx.	Versailles, Charrier.
Soissons, Beaulieu,	Meaux, Faudouat.

MM.

Orléans, *Raillon.*
 Malines †, *De Pradt.*
 Namur, *De la Gaude.*
 Tournai, *Hirn.*
 Aix-la-Chap. *Le Camus*
 Trèves, *Mannay.*
 Gand, *De Broglie.*
 Liège, *Lejeas.*
 Mayence, *Colmar.*
 Besançon †, *Lecoq.*
 Autun, *Imbertie.*
 Metz, *Laurent.*
 Strasbourg, *Saurine.*
 Nanci, *Costaz.*
 Dijon, *Raymond.*
 Lyon †, *N.*
 Mende, *Morel de Mons.*
 Grenoble, *Simon.*
 Valence, *Bécherel.*
 Chambéry, *Dessolle.*
 Aix †, *Jaufret.*
 Nice, *Colonna d'Istria.*
 Avignon, *Perrier.*
 Ajaccio, *Porta.*
 Digne, *Miollis.*
 Vintimille, *Gerolamo.*
 Toulouse †, *Primat.*
 Cahors, *Grainville.*
 Montauban, *Tappia.*
 Montpel. *La Contamine.*
 Carcassonne, *Laporte.*
 Agen, *Jacoupy.*
 Bayonne, *Loison.*
 Bordeaux †, *Daviau.*
 Poitiers, *Bragouffe.*
 La Rochelle, *Paillou.*

MM.

Angoulême, *Lacombe.*
 Bourges †, *N.*
 Clermont, *Dampierre.*
 Saint-Flour, *Jaubert.*
 Limoges, *Dubourg.*
 Tours †, *De Barral.*
 Le Mans, *De Pidoll.*
 Angers, *Montault.*
 Nantes, *Duvoisin.*
 Rennes, *Enoch.*
 Vannes, *Beauisset.*
 St-Brieux, *Casarelli.*
 Quimper, *Dombideau.*
 Rouen †, *Cambacérès.*
 Coutances, *Dupont.*
 Bayeux, *Brault.*
 Séez, *De Boischolet.*
 Evreux, *Boudier.*
 Turin †, *De Latour.*
 Acqui, *N.*
 Asty, *Dejean.*
 Casal, *Villaret.*
 Ivrie, *Grimaldy.*
 Mondovi, *Vitale.*
 Saluces, *Ferrero.*
 Verceil, *Canavery.*
 Gênes †, *Spina.*
 Albenga, *Dania.*
 Borgo-S-Don. *Garimberti.*
 Brugnello, *Solari.*
 Parme †, *Caselli.*
 Plaisance, *Beaumont.*
 Salzanne, *Pallavicini.*
 Savonne, *Vincent.*
 Pontremoli, *Pavese.*

*DIVISION du territoire français en départemens
les chefs-lieux & les noms des Préfets.*

<i>Départemens</i>	<i>Chefs-lieux</i>	<i>Préfets, MM.</i>
Ain,	Bourg,	Rivet,
Aisne,	Laon,	Malouet fils.
Allier,	Moulins,	Poujard,
Alpes basses,	Digne,	Duval,
Alpes hautes,	Gap,	Defermon,
Alpes maritimes,	Nice,	Dubouchage,
Apennins,	Chiavari,	Duval,
Ardèche.	Privas,	Chaillou.
Ardennes,	Mezieres,	Frain,
Arno,	Florence,	J. Fouchet,
Arriège,	Poix,	Chastrepot.
Aube,	Troyes,	Ch. Cafarelli,
Aude,	Carcassonne,	Trouvé,
Aveyron,	Rhodés,	Girod.
B. du Rhône,	Marseille,	Thibaudot,
Calvados,	Caen,	Méchain,
Cantal,	Aurillac,	Riou,
Charente,	Angoulême,	Boissy-d'Angl.
Char. inférieure,	Saintes,	Richard ;
Cher,	Bourges,	Barral.
Corrèze,	Tulles,	Camille Per.
Côte d'Or,	Dijon,	Lecouteulx ,
C. du Nord,	Ss-Brieux,	Boullé.
Creuse,	Guéret,	Caunes.
Doire,	Yvrée,	Aug. Jubé,
Dordogne,	Périgueux,	Maurice,
Doubs,	Besançon,	Jean-Debry,
Drôme,	Valence,	Descorches,
Dyle,	Bruxelles,	Lasour-Dupin,
Escaut,	Gand,	D'Houdetot,
Eure,	Evreux,	Chambaudoin,
Eure et Loir,	Chartres,	Delaisire,
Finistère,	Quimper,	Bouvier.
Forêts,	Luxembourg,	Jourdan,
Gard,	Nîmes,	Rolland.
Garonne hte,	Toulouse,	Desmoussaux,
Gênes,	Gênes,	Bourdon,

<i>Départemens</i>	<i>Chefs-lieux</i>	<i>Préfets. MM.</i>
Gers ,	Auch ,	Balguerie ,
Gironde ,	Bordeaux , 3	Gary ,
Golo ,	Bastia ,	Pietry ,
Hérault ,	Montpellier ,	Nogaret ,
Ille et Villaine	Rennes ,	Bonnaire ,
Indre ,	Châteauroux ,	Prouveur ,
Indre et Loire	Tours ,	Lambert ,
Izere ,	Grenoble ,	Fourier ,
Jemmapes ,	Mons ,	Fréville .
Jura ,	Lons-le-Saun.	Herfens D.
Landes ,	Mont de Marf	Dangosse .
Léman ,	Genève ,	Capelle .
Liamone ,	Ajaccio ,	Airighi ,
Loir et Cher ,	Blois ,	Corbigny ,
Loire ,	Montbrison ,	Du Colombier ,
Loire hte ,	Le Puy ,	Canouc .
Loire infér.	Nantes ,	Wischer de C.
Loiret ,	Orléans ,	Pieyre ,
Lot ,	Cahors ,	Bailly ,
Lot et Garonn	Agen ,	Villeneuve ,
Lozere ,	Mende ,	Florens ,
Lys ,	Bruges ,	Arborio ,
Maine et Loir	Angers ,	Hély d'Oissel .
Manche ,	Saint-Lô ,	Bossy ,
Marango ,	Alexandrie ,	Costé-Brisac ,
Marne ,	Châlons ,	Bourgeois J.
Marne haute	Chaumont ,	Jerphanion ,
Mayenne ,	Laval ,	Harmand ,
Méditerranée	Livourne ,	Goyon ,
Meurthe ,	Nancy ,	Riouf ,
Meuse ,	Bar-sur-Ornai	Leclerc ,
Meuse infér.	Maestricht ,	Roggieri ,
Mont-blanc ,	Chambéry ,	Finot .
Montenotte ,	Savone ,	Chabrol ,
Mont-Tonner	Mayence ,	Jean-Bon-S-A.
Morbihan ,	Vannes ,	Julien , général
Moselle ,	Metz , 1	Vaublanc ,
Nethes les 2 ,	Anvers ,	Yoyer-d'Arg.
Nievre ,	Nevers ,	Bréteuil .

<i>Départemens</i>	<i>Chefs-lieux</i>	<i>Préfets, MM.</i>
Nord,	Lille,	Duplantier.
Oise,	Beauvais,	Bruslé,
Ombrone,	Sienna,	Gandulfo,
Orne,	Alençon,	Lamagdelaine,
Ourthe,	Liège,	Micoud,
Pas-de-Calais,	Arras,	Lachaise,
Pô,	Turin,	Al. Lameth,
Puy-de-Dôme	Clermont,	Ramond,
Pyrénées basse	Pau,	Devauffay.
Pyrénées htes,	Tarbes,	Chazal,
Pyrénées orient	Perpignan,	Marin,
Rhin bas,	Strasbourg,	Lezai-Marnesia
Rhin haut,	Colmar,	F. Desportes,
Rhin-Mozelle	Coblentz,	Lozzau.
Rhône,	Lyon,	Bondy.
Roer,	Aix-la-Chap.	Ladoucette,
Sambre-Meuse	Namur,	Perés,
Saône hte,	Vesoul,	Hilaire,
Saône et Loire	Mâcon,	Roujoux,
Sarre,	Trêves,	Bruneteau Ste\$
Sarthe,	Le Mans,	Auvray,
Seine,	Paris,	Frochot,
Seine et Marn	Meun,	Plancy.
Seine et Oise,	Versailles,	Gavres
Seine inférieure	Rouen,	Savoie-Rolin,
Séna,	Vercel,	Giulio,
Sèvres les 2	Niort,	Dupin,
Somme,	Amiens,	Poitevin.
Stura,	Coni,	Lavieuville.
Tarn,	Alby,	Baude,
Tarn et Gar.	Montauban,	Le Peltier,
Taro,	Parma,	Dupont-Dal.
Var,	Draguignan,	Dazemar,
Vaucluse,	Avignon,	staftart.
Vendée,	Napoléon,	Barante,
Vienne,	Poitiers,	Mallarmé,
Vienne hte,	Limoges,	Texier-Olivier,
Voïges,	Epinal,	Himbart,
Yonne,	Auxerre,	Rougier.

*EXPOSITION abrégée du Système de TOALDO,
sur la probabilité des changemens de temps par
les Points Lunaires.*

LA marche régulière du Soleil nous don-
neroit chaque année le même temps
dans les mêmes saisons, si cet astre qui les
produit étoit l'unique cause de ces chan-
gemens.

Les variations principales du temps, d'une
année à l'autre, dépendent d'une autre cause
moins uniforme, qui a fait pendant long-
temps l'objet des recherches des physiciens.
Instruits de la correspondance des mouve-
mens de la Lune avec ceux de l'Océan, si
sensibles sur les côtes, ils ont toujours re-
garde cet astre comme la principale cause du
flux & reflux de la mer. Ils sont parvenus
dans la suite à déterminer quelle est la part
pour laquelle la Lune y contribue, & ce qui
est dû à l'action du Soleil; & , enfin, ils ont
été convaincus qu'il n'étoit pas possible que
la Lune agitât aussi fortement les eaux de la
mer, sans produire aucun effet sur l'atmos-
phère qui entoure notre globe.

La différence des fluides, & sur-tout la
grande élasticité de l'air, devoit faire varier
les effets, mais non pas les détruire.

Un célèbre géomètre a déduit des lois de
l'attraction la cause générale des vents; mais
aucun physicien n'est encore parvenu par la
seule théorie à des connoissances pratiques
sur les changemens de temps.

Pour y suppléer, M. Toaldo a consulté
l'expérience - en combinant l'état du ciel
avec les positions de la Lune où son action
est la plus forte & la plus foible. Il a re-

cueilli des observations faites à Padoue pendant cinquante années ; il a vérifié le rapport qu'il y a eu durant cet intervalle entre les changemens de temps & les diverses positions de la Lune ; & cet examen lui a appris que le plus souvent le beau temps est arrivé avec certains points Lunaires , & que d'autres ont été accompagnés de tempêtes , &c.

C'est d'après ces faits qu'il a établi pour l'avenir des règles de prévoyance sur les changemens de l'état du ciel , en s'empruntant de l'astronomie la connoissance de l'arrivée des points Lunaires.

M. Tolardo remarque dix positions de la Lune capables de produire un effet sensible sur l'atmosphère.

Pour en donner une idée , nous observerons que le mouvement de la Lune a trois rapports différens , qui forment autant de périodes dont la durée n'est pas la même , & dont chacune a des points notables , marqués dans le tableau ci-après.

<i>Révolutions ,</i>	<i>Points de Lunaires.</i>
<i>Synodique ,</i>	Nouvelle Lune.
Relative au Soleil ,	Premier Quartier.
dur. 29 j. 12 h. 44'.	Pleine Lune.
<i>Anomalistique.</i>	Dernier Quartier.
Relative à l'orbite de	Périgée , moindre dis-
la Lune.	tance de la terre.
dur. 27 j. 13 h. 43'.	Apogée , plus grande
<i>Périodique.</i>	distance de la terre.
Relative aux équi-	Équinoxe ascendant
noxe ,	Lunifrice septentrion.
durée 27 j. 7 h. 43'.	Équinoxe descendant.
	Lunifrice méridional.

Tout le monde connoit les quatre points Lunaires de la révolution synodique : nous ajouterons seulement qu'on comprend la nouvelle et la pleine Lune sous le mot de

Syzygies, & sous celui de Quadratures le premier & le dernier Quartier.

L'Apogée & le Périgée, qui dépendent de la révolution Anomalistique, sont aussi appelés du nom commun d'Apfides.

La révolution Périodique fournit quatre points. Les deux passages à l'Équateur, l'un ascendant, lorsque la Lune monte vers le nord, l'autre descendant, lorsqu'elle va vers le midi ou le sud; et les deux Lunistices, lorsque la Lune est le plus loin de l'Équateur: le septentrional vers le nord, & le méridional vers le pôle sud.

L'inégalité de la durée des trois révolutions de la Lune fait que leurs points Lunaires ne reviennent dans le même ordre qu'après plusieurs années; c'est de leurs diverses combinaisons, comparées à l'action plus régulière du Soleil dans chaque saison, que résultent les divers changemens de temps.

Voici les règles que M. Toaldo en a déduites.

RÈGLES DE PRÉVOYANCE.

pour les jours des changemens de temps.

Les probabilités que le temps changera à chaque point Lunaire sont dans les rapports suivans.

Nouvelles lunes.	6	: 1
Premiers quartiers.	2 1/2	: 1
Pleines lunes.	5	: 1
Derniers quartiers.	2 1/2	: 1
Périgées.	7	: 1
Apogées.	4	: 1
Equinoxes ascendants.	3 1/4	: 1
Lunistices septentrionaux.	2 3/4	: 1
Equinoxes descendants.	2 3/4	: 1
Lunistices méridionaux.	3	: 1

C'est-à-dire, qu'on peut parier, par exemple, six contre un qu'une nouvelle Lune amenera un changement de temps.

Et de même des autres, selon le rapport marqué dans la table.

Un point Lunaire quelconque change l'état du ciel produit par un point précédent. Il est rare qu'un changement de temps arrive sans un point Lunaire.

Ces points se combinent à cause de l'inégalité de durée de leurs révolutions.

Ceux qui produisent le plus d'effet sont les Syzygies unis aux Apfides.

Voici le rapport de leurs forces changeantes.

Nouvelles Lunes avec le Périgée 33 : 1
avec l'Apogée 7 : 1

Pleines Lunes avec le Périgée 10 : 1
avec l'Apogée 8 : 1

Le concours de ces points Lunaires amènent ordinairement des orages, & leur force perturbatrice sera d'autant plus forte que ces points réunis seront près des passages de la Lune à l'Equateur, sur-tout dans les mois de Mars & de Septembre.

Aux nouvelles & Pleines lunes de mars ou de septembre, & même des solstices (celui d'hiver sur-tout), l'atmosphère prend un caractère marqué pour trois mois, quelquefois pour six.

Les nouvelles lunes qui ne changent point le temps, sont celles qui sont loin des apfides.

Quoiqu'il soit vrai que chaque point lunaire change l'état du ciel produit par un point précédent, on remarquera cependant que certains points lunaires penchent à amener le mauvais temps, & d'autres le beau temps. Ceux du premier cas sont les périgées, les nouvelles lunes, les pleines lunes, les passages à l'équateur & le lunistice septentrional : ceux du second cas sont les apogées, les premiers & derniers quartiers, & le lunistice méridional.

Il est rare qu'un changement de temps

arrive le jour même d'un point lunaire ; tantôt il le devance , tantôt il le suit.

On remarquera que les changemens qu'ils produisent , anticipent dans les six mois d'hiver , & retardent dans les six mois d'été.

Outre les points lunaires dont nous venons de donner à peu près les mesures des effets , on doit examiner les quatrièmes jours avant & après la nouvelle & la pleine lune , qu'on appelle les octans.

C'est alors que le temps se dispose à changer , & l'on peut dès-lors prévoir le changement que produira le point lunaire suivant.

Virgile appelle le quatrième jour de la lune le Prophète très-sûr : on observera ce jour-là si les cornes de la lune sont claires & bien terminées , alors on a lieu d'espérer le beau temps ; si au contraire elles sont obscures & mal terminées , on doit en augurer le mauvais temps.

Si le temps est constamment le même le 4.^e , le 5.^e & le 6.^e jour de la lune , on doit en augurer la continuation jusques aux approches de la pleine lune , & même quelquefois jusques à la nouvelle lune.

Dans ce cas les points lunaires produiront moins d'effet.

On remarquera aussi , d'après quelques Philosophes , que les approches des points lunaires sont critiques & favorables pour les malades. Les tables renfermées dans ce Calendrier mettront ceux qui soignent des malades à même de faire des observations utiles à cet égard.

Conjectures sur les heures des pluies.

Le lever , le coucher de la lune , & ses passages au méridien au-dessus & au-dessous de l'horizon , servent de règle pour augurer les heures des pluies. Toaldo appelle ces positions les angles de la lune.

Le temps se détermine à la pluie aux couchers & aux levers, & se détermine au beau temps à ses passages au méridien.

On remarquera que lorsqu'il fait des journées de pluie, il y aura une suspension de mauvais temps aux environs des passages de la lune au méridien.

On aura des exceptions à faire à ces règles, lorsque les angles de la lune ne s'accordent pas avec ceux du soleil.

Ces observations faciles à faire au moyen des tables où sont marquées les heures des angles de la lune, sont par-là très-propres à vérifier le système; car il sera aisé de reconnaître si les changemens journaliers du temps correspondent aux angles de la lune, & si indépendamment de l'effet des points lunaires l'action horizontale de la lune à son lever & à son coucher diffère de celle de son passage au méridien.

Il pleut plus de jour que de nuit, & plus souvent le soir que le matin.

Influence de la Lune pour le retour des années extraordinaires.

Les mauvaises années arrivent lorsque les apsidés lunaires se trouvent aux quatre points cardinaux du zodiaque; ainsi leur intervalle est de quatre à cinq, de huit à neuf ans, ou des multiples de ces nombres, comme les intervalles de passages des apsidés aux quatre points cardinaux du zodiaque.

Les années 1777 & 1781, furent généralement mauvaises: les apsidés lunaires étoient aux signes équinoxiaux.

Il est probable que les années où les apsidés se trouvent dans les signes du taureau, du lion, de la vierge & du versseau, doivent être tempérées & bonnes.

L'année 1776 fut abondante, les apsidés lunaires étoient aux signes du taureau & de la vierge.

Les dix-huitièmes années doivent se ressembler, mais on ne doit pas cependant s'attendre à un retour rigoureux, à cause de l'inégalité des trois révolutions de la lune; en sorte qu'il peut arriver qu'à cette époque l'année extraordinaire sera retardée d'un an, tout comme il peut y en avoir deux de suite.

Quoique nous ne donnions que des approximations, cela n'empêche pas qu'elles ne soient utiles à un agriculteur, pour qu'il se tienne sur ses gardes.

Il peut y avoir dans tous ces cas des écarts pour certains pays; il est difficile de les prévoir, attendu que ce que nous disons est général à tout le globe; mais l'observation jointe au secours de ce calendrier, pourra fournir des conjectures plus certaines pour chaque pays en particulier.

La 54.^e année doit ressembler à la première plus qu'aux autres intermédiaires, parce qu'après ce temps, les points lunaires se retrouvent dans les mêmes positions par rapport à la terre & au soleil.

La quantité de pluie qui tombe pendant neuf années consécutives est presque égale à celle qui tombe les neuf années suivantes; ce qui n'est pas ainsi, si l'on compare les pluies de six ans, de huit ou de dix ans, à de pareils nombres d'années suivantes.

Effet de la Lune sur le baromètre.

Les mouvemens du baromètre sont si analogues aux changemens de temps, qu'il était vraisemblable que la lune influait sur ses hauteurs. Pour s'en assurer, Toaldo a recueilli un Journal d'observations du baromètre fait pendant plusieurs années, dont il a examiné les rapports avec l'arrivée des points lunaires.

Les résultats sont, 1. que le baromètre est plus élevé dans les temps des apogées que dans

ceux des péricées d'un sixième de ligne; 2. qu'il est plus haut dans le temps des quadratures que dans celui des syzygies de six dixièmes de ligne; 3. enfin, qu'il est plus haut pendant les lunistes méridionaux que dans les septentrionaux d'un quart de ligne.

Jusque-là les comparaisons des points lunaires avec les annonces du baromètre cadrent parfaitement avec les observations météorologiques. Il n'en est pas de même dans le temps des passages de la lune aux points équinoxiaux; car c'est alors que les hauteurs du baromètre sont les plus grandes, sur-tout à celui de la balance. Ce qui se contredit avec les observations météorologiques, puisque ces points lunaires tendent au mauvais temps; mais nous observerons que dans cette concordance les annonces des points lunaires sont plus certaines que celles du baromètre.

Il en est de même dans le concours des points équinoxiaux avec les péricées, qui donnent des hauteurs encore plus fortes: cependant ces points réunis font une annonce d'une grande perturbation.

Nous remarquerons, d'après le traité des baromètres (n.º 122 & 123) par de Luc, que les mouvemens brusques dans le baromètre annoncent un temps de peu de durée, & alors même en montant il présage le mauvais temps.

Toaldo rapporte que les Européens, en arrivant au Mexique, y trouvèrent une étrange coutume. Un Empereur, dès qu'il étoit élu, étoit obligé de jurer que durant son règne, les pluies tomberaient à propos, les rivières ne causeraient point de ravages, les campagnes n'éprouveraient point de stérilité, &c. Le commun des hommes s' imagine qu'un Météoriste contracte un semblable engagement. Mais tout ce qu'on doit attendre

de lui, se borne à donner des règles de prévoyance sur les changemens de temps; les prédictions même ne sauraient être rigoureuses, surtout pour chaque lieu, parce que les causes générales qui agissent sur le globe, sont souvent modifiées par des causes locales.

CATALOGUE DES FOIRES.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Janvier. 2 Noé Rieux, Cassagnabère. 3 sainte Foi-de-Peyrolières. 4 St-Sulpice. 5 St-Frajou. 7 Caumont, St-Lis. 8 Basiège, Miremon. 12 Lévigac. 14 Boulogne, d. 21. Gragnague. 15 Foulseret. 17 St. Marcet. 20 Longages, St-Martory, l'Isle-en-Dodon. 21 Toulouse. 22 Aurignac. 23 St-Julia. 24 Villefranche. 25 Sérignac.

Février. 1 St-Jory. 2 Launac, Montesquieu-Volvestre, Muret. 4 Alan. St-Sulpice. 5 Bessières, Revel. 11 Labastide-Beauvoir. 2. e mercredi, Ste-Foi-de-Peyrolières. 14 Vallegue. 15 Fourquevaux. 17 l'Isle-en-Dodon, le premier lundi de carême à Cassagnabère. 20 Toulouse, le jeudi gras à Venerque. 21 Villefranche, Salies. 23 St-Lis. 24 Grenade, Montastruc, Montgiscard, Aspet d. 21. Montréjan. 25 Villemur, Carbonne. 22 Toulouse, Bonne, Cazères, Rieumes.

Mars. Le 1 Montbrun, Calmont. 3 Avignonnet. 4 St-Sulpice. 8 Miremont. 14 Lagardelle. 17 l'Isle-en-Dodon. 18 Burgaud, Villenouvelle. 20 Gaillac-Toulza. d. 3. 1. Villefranche. 25 Lavalette.

Avril. 1 Fourquevaux, Montesquieu sur le canal: le lundi après Pâques, Aurignac, Ste-Foi-de-Peyrolières. 4 Villenouvelle, St-Sulpice. 5 Alan. 6 Cintegabelle, Foulseret. 8. Lau-

nac. 10 Montesquieu-Volvestre. Muret. 12 Salies. 13 St-Lis. 14 Mourvilles-Hautes, l'Isle-en-Dodon. 15 Bouret, Rieumes. 21 Lapeyrouse, Toulouse dure 11 j. 23 St-Jory, Montbrun. 25 Caumont, Lévigac, Lanta, Carbonne, Martres, Verfeil, St-Martory. 26 Villemur, Venerque. 27 St-Julia. 28 Boulogne. 30 Fronton.

Mai. 1 Vaquiers, Auriac, Cazerès. 3 Bessières. 4 St-Sulpice, St-Bertrand d. 2 j. 5 Revel 6 Grenade, Nailloux, St-Lis. 8 Azas, Burgaud, Lasvarenne, Montesquieu-Volvestre. 10 Gaillac-Toulza, Noé, St-Gaudens d. 2 j. 20. Mercredi, St-Foi-de-Peyrolières. 11 Villefranche. 12 Bagnères de Luchon. 13 Cassagnabère. 14 Vallegue. 15 Miremont. 19 Tarabel, Ricux. 17 Muret. 18 Labastide, Beauvoir. 19 Boulogne, l'Isle en Dodon. 21 Toulouse, le lendemain de la Pentecôte, Aurignac. 12 Fousseret. 2 Montgaillard. 24 Villefranche. 26 Avignonet, Caumont. 27 Lévigac. 31 Bourg St. Bernard, Rieumes, Salies.

Juin. 1 Lagardelle, St. Bât d. 5 j. 2 Montgiscard. 4 Villenouvelle, Alan. 7 Sérignac. 8 Launac, Le Faget, Aspet d. 2 j. 10 Basiège. 11 St. Felix, Rieux. 13 Fourquevaux, Montréjeau. 14 Montastruc. 16 St. Sulpice d. 2 j. l'Isle en Dodon. 17 Carbonne. 18 St. Plancard. 20 Toulouse. 21 Villefranche. 23 Fousseret, Montesquieu-Volvestre, Venerque. 24 Toulouse d. 8 j. 25 St. Lis. 27 Nailloux. 28 Toulouse, pour les laines de race espagnole. 29 Montberon. 30 Aurignac, Boulogne.

Juillet. 1 Rieumes. 2 Caraman. 3 Ste. Foi de Peyrolières. 4 St. Sulpice, Alan. 10 Basiège. 11 Cazerès d. 3 j. 14 l'Isle en Dodon. 20 Toulouse, Revel. 22 Buzet, Grenade. St. Gaudens d. 3 j. St. Marcet. 25 Castelnau d'Estretfonds, Villemur, Montesquieu sur le canal. 26 Lévigac, Villefranche, Montesquieu

Volvestre. 27 Muret. 29 Burgaud. 30 Bouloc, Fossieret, Salies.

Août. 1 St. Sulpice. 3 St. Julia Carbonne, Alan. 5 Launac, Gaillac-Toulza, Rieumes. 6 Montgaillard. 10 Bouret, St. Jory, Nailloux. 11 Boulogne. 12 Vallegue. 13 Aurignac, Venerque 2.e mercredi Ste. Foi de Peyroliere. 15 Lavalette, Le Faget. 16 Bouillac, Fronton, Lagardelle, Montjoiri. 17 Mourvilles Hautes, Cazerès d. 3 j. Montbrun. 18 Pisse en Dodon. 19 Toulouse, Villefranche. 20 Azas. 22 Labastide Beauvoir. 24 Montastruc, Montrejeau. 25 Caumont Daux, Aspet d. 2 j. 26 Calmont. 27 Tarabel, St. Martory. 28 Martres. 29 St. Lis. 30 Bessieres.

Septembre. 2 Toulouse d. 10 j. Castagnabere. 4 Loubens. 6 Montesquieu sur le canal. 7 Montesquieu-Volvestre. 8 Toulouse pour les laines venant de race espagnole, Lavalette, Basège, St. Gaudens d. 5 j. 9 Noé. 10 Brunieres. 12 Montgiscard. 13 Carbonne. 14 Lévigat d. 2 j. Montastruc, St Sulpice. 15 Boulogne, Pisse en Dodon. 16 Caraman. 18 Fossieret. 21 Rieumes, Bagnères de Luchon. 22 Aurignac. 23 Toulouse. 24 Fourquevaux, Revel. 25 Nailloux. 29 Montesquieu Volvestre. 30 Muret.

Octobre. 1 Bourg Saint Bernard. 3 Villefranche, Sainte Foi de Peyrolieres. 4 Sérignac, St. Jory. 5 Salies. 6 Carbonne. 7 Alan. 8 St. Martory. 9 Venerque. 16 Cazerès d. 3 j. 17 St. Bertrand d. 2 j. 18 Grenade, St. Lis. 20 Avignonet, St. Sulpice. 21 Basège, Pisse en Dodon. 23 Lapeyrouse, Toulouse. 24 Villeneuve. 26 Gragnague d. 2 j. Villefranche. 27 Mourvilles Hautes. 28 Castelnau d'Estretesfonds, Lanta. 29 Castanet, Salvarennes, Cintegabelle, Fossieret d. 2 j. Bagnères de Luchon. 30 Labastide Beauvoir, Tarabel, Montesquieu Volvestre.

Novembre. 2 Azas, Lévigat, St. Lis, Castagnabere. 4 St. Sulpice. 7 Loubens, Saint

Marcet. 8 Launac, Boulogne-d. 2 j. 9. Montesquieu sur le canal, Montbrun, Gargas. 10 St. Felix. 11 Vaquiers, Rieux, Valentine. 12 Noé, Rieumes, St. Gaudens d. 3. j. Montberon. 13 Auriac, 2.e mercredi Ste. Foi de Peyrolières. 14 Vallégue. 16 Bouillac, Nailloux. 17 St. Bêat d. 8 j. 18 Burgaud, Verfeil, l'Isle en Dodon. 19 Bouret, Venerque. 21 Toulouse d. 1 j. 23 Villefranche. 24 Bagnères de Luchon. 25 Muret, Villemur, Aspet d. 2 j. Aurignac. 27 Buzet, Bessières. Le Faget. 29 Montjoire. 30 Montrejeau, St. Frajeau.

Décembre. 1 Toulouse d. 8 j. Longages, Calmont. 2 Montgiscard. 5 St. Sulpice, St. Plancard. 6 Cintegabelle, Alan. 8 Montastruc, Caraman. 9 Fronton. 13 Beaumont, Martres, Montesquieu Volvestre. 14 Salies. 15 Bourg St. Bernard, Fousseret. 16 l'Isle en Dodon. 21 Burgaud, Rieumes. 22 Toulouse, Cazerès, Miremont, St. Bêat d. 1 j. 23 Villenouvelle. 24 Bouloc, St. Julia. 28 Villefranche. 31 Lagardelle.

DEPARTEMENT DU GERS.

Janvier. 2 Le Houga, Lavardens. 3 Montford. 4 Lupiac. 5 Jegun. 7 Castelnau Dauzan, Lectoure, Barcelonne. 8 Baran 9 Roque-laure. 12 Lauraet. 15 Labarre, St. Puy, Viéla. 16 Bretagne. 17 Cologne, Bassoues, Pergain. 18 Labastide, Fleurance. 20 Valence. 21 Montréal. 23 Mauvezin. 24 Solomiac. 25 St. Clar Auch. Tasque. 28 Tournecoupe. 3.e mercredi Gimont. dernier vendr. Lombez. Dernier jeudi Simorre. Premier lundi Mirande. Premier lundi de chaque mois Samatan. Premier mardi de chaque mois Sarmon. Deuxieme samedi de chaque mois l'Isle Jourdain.

Février. 1 Puycasquier. 2. Gazaupouy. 3 Gondrin. 5 Pouy-Roquelaure. 6 Monfort. 9 Seis-

fan. 12 St. Mezard. 13 Jegun. 14 Fourcés. Lavardens. 15 Pavie. 22 Maffcube. 23 Solomiac. 24 Mauvesin. 25 Barran, Vic sur Loffe. 28 Aubiet. Condom mercredi quinze jours avant les cendres dure 2 j. Flamarens samedi avant le mardi gras. Lundi gras Miradous. 3. e Jeudi Cologne. Jeudi avant la Chandeleur Miélan.

Mars. 1 Riguepeu, Viela. 3 Fleurence. 4 Montfort. 10 Aignan. 12 Tournecoupe. 14 Valence. 15 Manciet, Lavardens. 17 Gondrin. 18 St. Clar. 19 Montastruc, Cologne, Montguilhen. 20 Nogaro. 22 Vic sur Loffe. 23 Castelnau-Barbarens. 24 Puycaquier. 25 Montréal. 26 Solomiac, Barcelonne, Marciac. 27 Pavie. Eauze premier lundi de carême. Mercredi des cendres Lanepax & Laroumieu. St. Puy lendemain des rameaux. Flamarens la veille des rameaux. Premier lundi de carême Lectoure. Troisième lundi carême Auch. Gimont premier jeudi de carême et mercredi avant les rameaux. Dernier Vendr. Lombez. Dernier Jeudi Simorre. Jeudi avant la semaine des rameaux Plaisance. Riscle mardi quinze jours avant le mardi gras. St. Germer jeudi gras.

Avril. 4 Monfort. 8 Jegun. 9 Roquelaure. 13 Tournecoupe. 16 Fleurence. 18 Pouy-Roquelaure. 23 Gimbrede, Lupiac. 24 Gauzau-pouy. 26 Riscle. 27 Seissan. 28 Valence. 30 Solomiac, Riguepeu. Castelnau-dauzan lendemain de Pâques. Condom lundi après quassimodo d. 2. j. Laroumieu lendemain de Pâques. Jeudi après Pâques Lectoure. Premier lundi après quassimodo Mauvaisin. Lundi avant Paques Miradous. Quatrième jeudi Cologne. Quatrième mardi Bassoues. Dernier jeudi Beaumarchais. Jeudi après Pâques Miélan. Dernier lundi Mirande.

Mai. 1 Montréal, Miradous. 2. Casters-Lectourois, Auch. 3 St. Mezard. 4. Blaziert, Nogaro, St. Clar, Marciac, Maffcube.

l'Isle Bouzon. 6 Ste. Mere , St. Mont. 7 Montfort. 8 le Houga. Vic sur Losse. 11 Lavardens. 14 Fourcés. 15 Lectoure, Viéla. 18 Mauvesin. 19 Montguilhem. 20 Labarrere, St. Puy. 21 Gondrin. 22 Tournecoupe. 23 Eauze, Plaisance. 24 Ligarde. 27 Barran. 28 Jegun, Castelnau Barbarens 30 Puycaquier 31 Solomiac. Lauraet lendemain de l'Ascension. Lendemain de la Pentecôte, Terraube. Premier mercredi Gimont. Dernier vendredi Lombez. Dernier jeudi Simorre Lendemain de la Pentecôte Barcelonne. Lendemain de la Trinité Bassoués. Jeudi après la Pentecôte Miélan.

Juin. 1 Manciet, Fleurence, Cologne. Larromieu, St. Clar, Auch. 4 Montastruc. 5 Breraigne. 8 Casaubon. 11 Aignan. 12 La Sauvetat. 15 Labastide. 18 Lupiac. 19 Pavie. 20 Lectoure. 23 Mauvaisin. 24 Montréal, St. Puy, Marfolan. 25 Valence, Labastide. 26 Espas, Flamarens. 28 Tournecoupe. 29 Le Mas d'Auvignon, l'Isle Bayac. 30 Condom d. 2 j. Estang, Auch, Tasque. Mercredi avant le 24 Gimont. Premier mardi Montferran.

Juillet. 2 Montfort. 3 Solomiac. 11 Castelnau d'Auzan. 22 Nogaro, Miradous, Aubiet. 23 Labastide, Lagraulet. 24 Lavardens. 26 Lanepax. 28 Mauvaisin. 30 Fleurence, Jegun. Mercredi après le 22 Gimont. 3.e jeudi Cologne. Dernier vendredi Lombez. Dernier jeudi Simorre. 2.e jeudi Beaumarchais. 1.er lundi Mirande.

Août. 1 Panjas, St. Clar, Puycaquier, Masscube. 4 Montguillem, Lectoure. 6 Eauze, Barran. 7 Montastruc. 8 Seissan. 10 Gondrin, l'Isle Bouzon, Solomiac, Auch. 11 Ligardes, Barcelonne, Mont Dastarac. 13 Larromieu. 14 St. Mesard. 15 Labarrere. 16 Castera Lectourois, Vic sur losse. 17 Tournecoupe, Cologne. 20 St. Puy, Riscle. 23 Montferran. 24 Lavardens. 25 La Sauvetat, Micélan. 26 Mauvaisin. 28 Peyrocave

Plaisance. 29 Fleurence, Jegun. Dernier jeudi Simorre. 1.er mardi après le 29 Basfoués. 3.e lundi Mirande.

Septembre. 1 Terraube, Lupiac. 2 Le Houga, Montréal, Montfort. 4 Estang, Ste. Mere 5 Condom d. 2 j. Roquelaure. 7 Solomiac, Puycaquier 4 Lombez, Beaumarchés. 8 Castelnau Dauzan, Nogaro, le Mas d'Auvignon, Tasse. 9 Auch, d. 2 j. Mont d'Astarac. 13 Puy Roquelaure. 14 Fourcés, Riguepeu, Masseube, St. Clar. 15 Blazier, Manciet, Flamarens, Marciac, Viéla. 19 Labastide. 21 Valence. 22 Cologne, Aignan. 23 Lectoure. 26 Lavardens. 29 Jegun. 30 Larromieu, Mauvesin, Auch. 3.e lundi la Sauvetat. 2.e mercredi Gimont.

Octobre. 1 Espas, Marsalan, Barcelonne. 3 Bretagne, St Mezard. 6 Miradous. 9 Tournecoupe. 10 Pergaing. 12 Montfort. 14 Fourcés, Valence. 17 Gondrin, Labastide. 18 Nogaro, Riguepeu. 19 Montastruc. 20 Fleurence. 25 Lombez d. 2 j. 28 St. Puy. 29 Plaisance. Deuxieme mercredi Gimont. 1.e Jeudi Cologne. Dernier jeudi Simorre. 2.e lundi Mirande.

Novembre. 2 Lanepax, Larroumieu, St. Clar, St. Mont. 3 Jegun. 4 Mauvesin d. 2 j. Gimont d. 2. j. 6 Casaubon, l'Isle Bouzon, Seissan, Vic sur Losse. 7 masseube d. - j. 8 Eauze, Solomiac, Aubiet. 11 Lectoure, Auch, Riscle. 12 Montréal. 16 Montguilhem. 17 Lavardens. 20 Estang, Labarrere. 23 Puycaquier. 25 Condom, d. 3 j. Montfort, Cologne, Barcelonne Dernier jeudi Simorre. 4.e lundi Mirande.

Décembre. 1 Manciet d. 2 j. Jegun. 3 Fleurence. 4 Tournecoupe, St. Puy. 6 Panjās, St. Clar. 8 la Sauvetat. 9 Beaumarchés. 10 Lectoure. 13 Miradous, Marciac. 20 Vic sur Losse. 22 Nogaro, Masseube. 23 Mauvesin. 24 Montréal. 27 Montguilhem, Flamarens, Solomiac. 28 Aignan. 29 Lagraulet, Auch. Deuxieme mercredi Gimont.

TARN-ET-GARONNE.

Bruniquel, le lendemain de Noël. *Caussade*, le lendemain des Cendres, 1.^{er} lundi d'octobre. *Mirabel*, le premier mercredi après Pâques. *Mollières*, le vendredi saint, le premier vendredi de décembre. *Monclar*, le jeudi après Pâques. *Montauban*, lendemain de Quasimodo, lendemain de l'Ascension dure trois jours. *Montpezat*, premier jeudi de janvier, jeudi avant dimanche gras, jeudi avant dimanche des Rameaux, jeudi après Quasimodo, jeudi après Pentecôte, premier jeudi après saint Jean, premier jeudi du mois d'août, premier jeudi de septembre. *Negrepelisse*, premier mardi de mars, premier mardi d'avril, de mai, lendemain de Pentecôte, premier mardi de juillet, septembre et octobre. *Puy-la-Garde*, à mi-carême. *Sept-Fonds*, les seconds mercredis de janvier, mars, avril, mai, juin, premier mercredi de septembre, second mercredi de novembre et décembre. *Bourg de visa*, veille de Quasimodo. *Castelsagrat*, le samedi veille des Rameaux. la veille de la

**Pentecôte. Lauzerte, mercredi saint.
Moissac, le lundi avant Pâques.**

Janvier. 2 Montauban, Bourg de Vifa. 5 Dunes, Montaigut. 7 Caussade d. 2 j. Verfeil, Moissac, Mansonville, St. Porquier. 9 Parizot. 14 Laguëpie. St. Bauzel. 15 Montricoux. 16 Puy la Roque. 17 Varen, Lavit Mas Grenier. 18 Lafrançaise d. 3 j. Négrepelisse, Castellagrat. 19 Beaumont. 20 Monclar, Réalville, St. Antonin, Dunes. 22 Auvillat, Miramont. 25 Caylus, Molieres. 26 Auterive. 27 Lauzerte, St. Paul d'Espis. 28 Cafes Mondenard.

Février. 1 Bourg de Vifa. 2 Dunes. 3 Lacapelle - Livron, Montauban, Montricoux. Montjoy. 5 Caussade, St. Projet. 6 Castellagrat, Lacourt. 8 Moissac. 9 Parizot. 12 Verfeil. 14 Burniquel, Laguëpie, Miramont. 19 Escatellens. 20 St. Antonin. 22 Mirabel, Lauzerte, Grisolles, Valence, St. Sardos. 23 Puy la Roque, Dunes, Montaigut. 24 Lavit. 25 Caylus, Roquecor.

Mars. 1 St. Nazaire, St. Nicolas de la Grave, Verdun. 9 Parizot. 10 Castellagrat. 13 Varen, Dunes. 14 Laguëpie. 17 Puy la Roque. 19 Montauban d. 2 j. Beaumont. 20 St. Antonin, Bourg de Vifa. 21 Montricoux, Verfeil. 25 Caylus. 26 Dunes, Miramont, 31 St. Michel.

Avril. 3 Montaigut, Roquecor. 5 Caussade. 8 Puy la Roque. 9 Parizot. 14 Laguëpie. 15 Bouret. 18 St. Projet. 20 St. Antonin, Varen. 21 Auterive. 23 Beaumont. 24 Lafrançaise, Dunes. 25 Caylus, Montjoy. 28 Castellagrat. 29 Mansonville. 30 Montricoux, Miramont, Castellarrasin.

Mai. 1 Villebrumier. 2 Caussade, Parizot, St. Bauzel, Montech. 3 Mas Grenier. 4 Verfeil. 5 Lacapelle Livron. 6 Molieres, Lauzerte, Valence. 7 Lavilledieu. 8 Lavit. 9 Puy la Roque, Montaigut, Sauveterre. 10 St. Nicolas de la

Grave. 12 Cazals. 14 Laguëpie. 15 Bourg de Vifa. 17 Caylus. 18 Miramont. 20 st. Antonin. 21 Moissac. 22 Roquecor. 25 Montricoux, Dunes, st. Porquier. 27 Laguëpie.

Juin. 1 Molieres, Auvillars, Cazes-Mondernard, st. Nazaire, Grisolles. 2 Montpezat. 4 Caylus, Laguëpie. 6 Parizot, Lauzerte. 8 Puy la Garde. 9 Auterive. 11 Mirabel, Montjoy, Lavit, st. Sardos. 12 Cazals, Dunes. 14 Laguëpie, st. Proiet, Verdun. 15 Miramont. 16 Montclar. 17 Lacourt. 18 Caussade. 19 Montricoux, Beaumont, Escatalens. 20 Verfeil, Castelfagrat, Montaigut. 23 Bourg de Vifa, Mas Grenier. 25 Burniquel, Réalville, Moissac. 27 Puy la Roque. 30 Lafrançaise, st. Antonin.

Juillet 1 Roquecor. 9 Parizot. 11 Dunes. 14 Laguëpie. 17 Lauzerte. 18 Bourg de Vifa. 20 Miramont. 21 Caussade, Dunes. 22 Caylus, Molieres, Montricoux, Montefquieu. 26 Montauban d. 3 j. Puy la Roque, Lavit. 29 st. Antonin.

Août. 1 Montech. 2 Négrepelisse, Roquecor. 3 Beaumont. 4 Auvillars, Castelfagrat. 6 Laguëpie, Bourg de Vifa. 7 st. Proiet. 10 Parizot, Siftels, Auterive, Bouret, Villebrumier. 11 Burniquel, Miramont, st. Bauzel. 13 Capelle-Livron. 14 Laguëpie, Dunes. 16 Caussade, Montclar, Montaigut, Valence d. 2 j. 17 Caylus. 18 Cazals. 19 Mansonville. 20 Montricoux, Verfeil, Lavilledieu, Mas Grenier. 24 Bouzac. Lavit. 25 Montjoy. 26 Mirabel, Puy la Roque, Lauzerte. 27 Cazes-Mondernard. 28 Roquecor st. Nazaire, verdun. 29 st. Antonin, Castelfarrasin.

Septembre 1 Puy la Garde, Lacourt, Moissac. 7 Dunes. 9 Montauban. Parizot, Bourg de Vifa, st. Paul d'Espis. 10 Montricoux. 12 Miramont. 14 Caussade d. 2 j. Laguëpie, Beaumont. 15 Castelfagrat. 21 Réalville, Lauzerte, Lavit. 22 Caylus. Roquecor, Grisolles d. 2 j. 25 Puy la Roque. 27 st. Michel. 28 Dunes. 1

Nicolas de la Grave , 29 Lafrançaise , st Antonin , Montaigut. 30 st Porquier.

Octobre 4 Montricoux , Varen , Montjoy , Montech , 5 st Antonin , 6 Molieres d. 2 j. Lauzerte , 9 Parizot , Miramont , Moissac , 13 Montauban d. 3 j. 14 Laguëpie , 15 Castelsagrat , 17 Caylus , Bourg de Visa , Dunes , 18 Réalville , Verfeil , Lavit , 19 Escatalens , 21 Montpezat , Cazes , Mondenard , Manfonville , 25 Molieres , Montaigut , 28 Beaumont , 29 Mirabel , Puy la Roque , Valence d. 2. j. Mas Grenier.

Novembre 2 Caussade , Monclar , st Sardos , 3 Laguëpie , Lauzerte 4 Castelsarrasin d. 3 j. 5 st Antonin , Castelsagrat , 6 Lafrançaise , 9 Miramont , 11 Burniquel , Caylus , Auteville , 12 Moissac , Roquecor , 14 Laguëpie , st Projet , 16 Lavilledieu , 17 Dunes , 18 Cazals , Bourg de Visa , st Bauzel , 19 Bouret , 22 Montricoux , Castelsagrat , 23 Réalville , 24 Puy la Roque , Dunes , 25 Caussade d. 2 j. Parizot , Puy la Garde , Auvillars , Montesquieu , Verdun , 29 st Antonin , 30 Sauveterre.

Décembre 1 Montauban , Négrepelisse , Varen , Montaigut , st Nazaire , Villebrunier , 2 Lauzerte , 3 Lacapelle Livron , 6 Miramont , 7 Dunes , 9 Montpezat , Parizot , Verfeil , Castelsagrat , 10 Bourg de Visa , 13 Puy la Roque , Beaumont , 14 Laguëpie , 15 Lacourt , 17 Caylus , 20 st Antonin , 21 Dunes , Lavit , Montech , 22 Laguëpie , Montricoux , Lauzerte , 28 Montjoy , st Nicolas de la Grave , 29 Roquecor.

DEPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

Poix , st Girons , Daumazan , le lendemain des fêtes de Pâques , le Fossat , Laroque , la veille des Rameaux , Leran , le jeudi gras , le mardi de la Trinité , Lezat , le mardi après le 1.^{er} dimanche après Pâques , Mas d'Azil , le 1.^{er} vendredi de carême , le mercredi après le

2.^e lundi de la mi-carême, le 1.^{er} mercredi du mois de juillet, Mazeres, le jeudi gras, le marché avant la Fête Dieu, le jeudi avant la Toussaints, Mirepoix, le lendemain du 2.^e Dimanche après Pâques, le jeudi après la Pentecôte, Pamiers, le lundi qui précède le jeudi gras, Saverdun, le lundi des Rameaux, le lundi après la Toussaints, le lundi avant les fêtes de Noël, st Giron, le 1.^{er} lundi de carême, le lundi de la mi-carême, Castelnau Durban, le 2.^e lundi de carême, Castillon, 1.^{er} mardi avant le mardi gras, le mardi avant la st Jean, 1.^{er} mardi de décembre, Labastide Serou, lundi de la semaine sainte, jeudi avant la Pentecôte, le 1.^{er} jeudi d'octobre, jeudi avant la Noël, Foix le lendemain de la Trinité, Lavelanet, 2.^e vendredi après les cendres.

Janvier. 2 Pamiers, st Giron, 3 Carla-le-peuple, 6 Foix, 8 Sabarat, 10 Daumazan, 12 Castelnau Durban, 15 Varilhès, 16 Eru, 17 Mirepoix, 18 Lezat, 22 Labastide Serou, 25 Labastide sur Lehts, 29 st Giron.

Février. 1 ste Croix, 3 Carla le peuple, Larroque, Seix, Tarascon, st Lizier, 7 le Fossat, 8 Massat, 10 Rimont, 11 st. Ybars, 15 Oust.

Mars. 1 Lesbordes, Verniolle, 2 Lezat, 5 Carla le peuple, 12 st. Paul de Janat, 20 Varilhès.

Avril. 1 ste Croix, 4 Seix, 5 Carla le peuple, 13 Massat, 25 Lesbordes, Mazeres, Castillon, Saurat.

Mai. 1 Belestia, 2 Lavelanet, 4 Seix, Ax, 5 Castelnau Durban, 6 st Ybars, 8 Dun, Tarascon d. 3 j. 15 Manfès, 16 st. Giron, 17 le Fossat, st Paul de Jarrat, Quérigut, 28 Pamiers.

Juin. 1 ste Croix Castillon, Oust, Belestia, Montferrier, 2 Daumazan, Saverdun, 4 Ax, 8 Varilhès, 10 Lezat, 11 Seix, 19 Massat, 20 Lesbordes, 25 Carla le peuple, Roquefixade, 28 Lavelanet,

Juillet. 8 Lezat, 14 Tarascon, 20 Castelnau Durban, 21 Pamiers, 22 st Ybars, 24 Massat, 25 Belesta.

Août. 1 Mazeres, ste Croix, 6 le Fossat, Lavelanet, 9 Verniolle, 11 Rimont, Labastide Serou, 13 st Ybars, 16 Labastide sur Lhers, Vicdessos, 17 Saverdun, 20 Montferrier, 25 Daumazan, Massat, 26 les Cabanes, 28 Carla le peuple, st Lizier, 29 Lezat.

Septembre. 1 Pamiers, 4 Sabarrat, 6 Leran, 9 st Girons, Foix, 12 Mas d'Azil, Mazeres, 14 Ax, 17 Lesbordes, Massat, 21 Vicdessos, 22 st. Ybars, Varilhes, Castillon, 25 Castelnau Durban, 26 Mirepoix, 28 Daumazan. 30 Tarascon.

Octobre. 1 ste Croix, 2 Lezat, 8 Manfes, Quérigut, 9 st Girons, 12 Massat, 14 Rimont, 16 Lavelanet, 17 Erce, 18 Carla le peuple, Seix, 20 Castillon, Ax, 24 Sabarat, 25 Daumazan, Pamiers, 26 le Fossat, 29 La roque.

Novembre. 2 st Girons, 5 Leran, 6 st Paul de Jarrat, 7 Saurat, 8 Mas d'Azil, 10 Oust, 11 Labastide Serou, Roquefixade, 15 Dun, st Ybars, 16 Seix, 19 Carla le peuple, 20 Lezat, Castelnau Durban, 21 Mirepoix, 22 Lesbordes, Massat, les Cabanes, 25 Pamiers, st Lizier.

Décembre. 1 Belesta, 5 Tarascon, 7 ste Croix, Lavelanet, 8 Sabarat, Seix, Foix, 13 Mazeres, 17 Massat, 19 Lesbordes, 20 Lezat, 22 Rimont, 23 le Fossat, 28 Mas d'Azil, Varilhes.

DEPARTEMENT DU TARN.

Alby, le 4.e mercredi de carême. Amaret Valtoret, Dourgne, st Jean, Venès, le mercredi après Pâque, le Brayssé, le jeudi avant jeudi gras. Castres, Lisle, Pradiès, Roume-goux et Tels, le 1.er jeudi de carême, Cessatrols, Montmiral, Lagardeviator, Massals-

le lundi après Quasimodo , Cordes , le 2.e samedi de janvier , le 1.er jeudi après Pâques , le 1.er samedi d'octobre , Crameaux , le mardi après Quasimodo , Escouffens , Pradiés , Roumegous et Tels , la veille des Rameaux , Fiac , le lundi après le 18 septembre , Graulhet , le jeudi avant la st Jean , Labruyere , le lundi après Pâques , Lacauue , le jeudi avant les Rameaux , le lendemain de l'Ascension , Lafraiffes , le lundi après l'Epiphanie , Lautrec , Villeneuve , le vendredi avant les Rameaux , Lieux Lafenasse , Mouzieis , le mardi après Pâques , Lisle , le jeudi après Quasimodo , Lautrec , le vendredi avant la Noël , Lavanr , le jeudi après st Jean , le mardi avant la Toussaint , le mardi avant Noël , d. 2 j. Moularés , le mercredi après la Pentecôte , Noailles , le lundi de la Passion , Parifot , le mercredi saint , Puylauréns , le mercredi avant les Rameaux , le 2.e mercredi après l'Assomption , le 1.er mercredi de la quinzaine avant la Toussaint , le 1.er jeudi de la quinzaine avant Noël , d. 2 j. Rabastens , le samedi avant Noël , Réalmont , les mercredis avant les Rameaux , avant la st Jean , après le 14 septembre , et avant Noël , Saix , le jeudi après Quasimodo , salvagnac , le mardi après Pâques , le lundi après la st Martin , st Sulpice , le lendemain de la Pentecôte , Vabre , le mercredi de la semaine avant le dimanche de Pâques , Valence , le vendredi de la mi carême , Venés , le lundi avant Noël , Verdalle , le lundi après les Rameaux .

Janvier. 2 Milhars Moneftiés d. 2 j. 4 Alban , Milhars 6 Gailhac 7 Noailles , Villefranche , Mondragon 8 Labessonié , Puybegou 10 Bourgnonnac d. 2 j. 13 Puycelci , Moularés , Brouffe , Escouffens , 14 Orban , 15 Denat , Pont de Crou d. 2 j. 17 Salvagnac , Albi Montirat , Virac , soual Lacroisille , 20 Cahuzac , Vielmor , 21 Crameaux , Teillet , 22 Lisle , Valence , Lautrec , Verdalle , 25 au Verdier .

Lagardeviaur, Valdéries, 26 Montmiral d. 2 j. st Paul.

Février. 1 Launac, 3 Labastide, Rabastens, 4 Alban, Lavour, 5 Lombers, Monestiés d. 2 j. 8 Bressac, 10 Bourgnionnac, Lacaze, 11 Réalmont d. 2 j. 15 Lacrouzette, 16 Valence, Lacroisille, 19 st Juery 22 Teillet, Graulhet 24 Labessiere, Candeil, Mouzieis, Lautrec Mazamet d. 2 j. 25 Pampelonne, Villeneuve, senegats et Trivisi, 26 Marsac, 28 Trebas.

Mars. 1 Bourgnionnac, Roquecourbe, 4 st Anthonin-Lacalm, Burlats. Alban, 12 Labessonnié, 13 Denat, 15 Terreclapié, 19 Gaillac d. 2 j. Labastide-Gabauille, Villefranche, 21 Lieux-lafenasse, Monestiés, d. 2 j. 22 Pont de Cirou, Mondragon, 30 senegas et Trivisi.

Avril. 1 Labastide-Rouairoux, 4 Briatexte, Alban, 5 Rouairoux, 6 Penne, Ambialet, Lisse, 9 Marzac, 10 Bourgnionnac, Terre Clapié, 11 au Verdier, 12 Curvale, 14 Valence, 15 Orban, Trebas, Angles. 17 à la Condamine, 18 Villefranche, 22 Milbars, au Fraisse, Teillet, 23 Rabastens, Monestiés d. 2 j. Brassac, 24 Lombers, 25 Lasgraisles, Valdériés, Lacaze, soresse, Vielmur, 28 Castres-soual, 30 Labastide, Castelnau de Brassac Viviers, st Paul.

Mai. 1 Gaillac, d. 2 j. Réalmont, d. 2 j. Aiguéfondé, 3 st Urcisse, Montirat, Graulhet, 4 Labessiere-Candeil, Pampelonne, Roquecourbe, Alban, 5 Rialet 6 Penne, Ambialet, Castelnau, Labessonnié, Lavour d. 2 j. 8 Fauch, Boissezon, 9 Terreclapié, 10 Bourgnionnac, Mondragon, Pont de Larn, 12 Puycelci, st Anthonin Lacalm Valence, d. 2 j. Lacrouzette, 13 Albi d. 3 j. 14 st Jean, Brousse, 15 Noailles, Denat, Mazamet, d. 2 j. 16 st Juery lieux Lafenasse, Massuyès, 17 à la condamine, 18 Larroque, Monestiés d. 2 j. Massals, 20 Lacaze, 22 salvignac, Pont de Cirou, 23 au Fraisse, 24 Teillet, sales, Lautrec, Vielmur, 25 Montans Puy-laurens, d. 3 j. 27 Mouzieis, 28 Burlats, 29

Cordes , 30 Labruguière , sénécats et Trivisi
d. 2. jours.

Juin. 1 Villeneuve , Amans-Labastide , 2 Florentin , 3 Moncouvoul , 4 Villefranche , Vianne , Alban , 6 Penne , Moneștiés d. 2 j. Terredapié , 7 Rabastens , Ambialet , le 8 Cesteirols , 9 Montmiral , 11 Lisle , Labastide , Gabausse Lombers , Lagardeviaur , trebas , Murat , Cuq-Toulza , 13 Montirat , 16 Albi ; Brassac , 20 Gaillac , Lasgrais , Vabre , 21 au Fraisse , 22 Bourgnionac , 23 Verdalle , 25 Labessière Candell ; st Jean , Valence d. 2 j. Labastide Rouairoux , Cambon , 27 Capelonne , 30 Moneștiés , d. 2 j. Angle , d. 2 j. Lacaze , Lavour , Cabanes & Barre , Lautrec.

Juillet. 2 sénécats & Trivisi , 4 Alban , 16 Bourgnionac , 15 Mouziés , Valence , le 10 Mondragon , le 22 Albi , Pont de cirou , Murat , 24 Padiés Romegoux , 25 Rabastens , 26 Moneștiés , d. 2 j. Lacabarede , soual , 29 Villefranche.

Août. 1 Montmiral , Valderiés , Labessonié , 2 Lautrec , 4 Alban , 5 Dourgne , Graulet , 7 Denat , saix , 8 Brassac , Bourgnionac , Viviers , 11 Gaillac d. 2 j. crameaux , Réalmont , dure deux jours. 12 Cammazes , 14 Arfort Vabre , 16 cadalein , cahuzac , st Juery , Moularés , Lacauue , Lacrouzette , Vielmur , 17 Labastide , Lieux la Fenasse , 20 Montirat , Orban , Boissezon , Brouffe , Lacaze , 22 Valence d. 2 j. 23 Giroussens , 24 salvagnac , teillet , Rialet , d. 2 j. Venés , Briatexte , 25 cordes , Angles , cabanes et Barre , 28 Lisle , Moneștiés d. 2 j. castres , 29 Murat , 30 Lasgrais , Escoussens , 31 Mondragon.

Septembre. 1 Villeneuve , Labruguière , 3 st Antonin Lacalm , Marzac , 4 Alban , 5 Albi d. 2 j. 6 Pont de cirou , Amans-Labatde , Lautrec , 7 Burlats , 9 Lavour , Lacaze , 10 Noailles , Bourgnionac , Villefranche d. 2 j. Labastide , Rouairouxmir , 11 Mazamet , 14 Mont

Labastide-Gabauſſe, Lombers, Maſſals, Pond
de l'Arn, ſoual, 16 Puycelſi, Valence, 21
ſt ſulpice, 22 Labeſſiere candeil, Pampelonne,
Fiac, 24 Denas, 26 Villefranche, 27 Moneſtié
d. 2 j. 29 Gaillac d. 2 j. 30 Braſſac d. 2 j.

Octobre. 1 Milhars, 4 Lacabadere, La
caune, Mondragon, ſoreze, 4 cordes, Al
ban, 5 Roquecourbe, 6 Venés, 10 Bour
gnionac, 15 Valence, Lacaze, 17 Brouſſe,
18 Liſſe, Albi, Amans Valcoret, Eſcouſſens,
21 Penne, la Gardeviaur, 22 Trébas, ſéné
gats & Triviſi d. 2 j. 24 Villefranche, cam
mazes, 25 Lieux Lafenaſſe, Pont de cirou,
26 Maſſuyés, 28 Florentin, ſalvaignac,
Lautrec, Cuq-Toulza, 29 Moneſtiés d. 2 j.
Viane, 31 Arſons.

Novembre. 1 Mouzieis, 2 Montans, Vaours,
Aithés, Montirat, Aiguefonde, Vielmur, 3
Mouzieis, caſtres, 4 Rabastens, Alban,
Teillet, Valence d. 2 j. Pampelonne, 10
Bourgnionnac, 11 Parizot, Réalmont d. 2
j. Mazamet d. 3 j. Verdalle, 12 Viviers, 13
cahuzac, ſales, Valderiés, 16 ſt Juery, 18
cambon, 19 Lacrouzette, 20 Moneſtiés d. 2
j. Angles, 22 Montmiral d. 2 j. Graulhet, 23
Albi, Labeſſonié, 24 Lautrec, 25 cordes,
Boiſſezon, 28 Vabre, 29 Labruyere, ſaix,
30 cadalen, Liſſe, Braſſac, Villefranche.

Décembre. 1 Villeneuve, Dourgne, 2 au Ver
dier, 4 crameaux, Alban, 6 Orban, au
Pradiés-Rômégoux, caſtres, 9 Moneſtiés d.
2 j. Briatexte, 10 Noailles, Ambialet, 11
Antonin, Lacalm, Bourgnionnac, Labaſti
de Rouairoux, 12 Burlats, 13 Labaſtide, La
graiſſes, Puycelſi, Pampelonne, caſtelnaud
Braſſac, Girouſſens, 15 Valence, Roque
courbe, 20 Lautrec, ſénégats & Triviſi, 21
Gaillac d. 2 j. Albi, ſt ſulpice, 22 Trébas,
Lacaune, 28 Labaſtide, Ambialet, 29 Mone
miral, 31 ceſtairois, Roſieres.

TABLE DES MATIERES.

C ALENDRIER de l'an 1811.	page 4
Puissances de l'Europe.	28
Ministres.	32
Empire français.	33
Haute-Cour impériale.	34
Cour de cassation	ibid.
Conseil des prises.	36
Cour impériale séant à Toulouse , greffiers , huissiers , avocats et avoués.	39
Vacations de la cour impériale , et avocats consultans ,	42
Tribunal de première instance de Toulouse , huissiers , avocats & avoués , &c.	43
Justices de paix du dép. de Haute-Gar.	47
Tribunal de première instance , justices de paix et administr. civiles de Villefranche ,	49
Idem de Muret ,	51
Idem de St.-Gaudens ,	52
Idem d'Alby ,	54
Idem de Castres ,	56
Idem de Gaillac ,	58
Idem de Lavaur ,	59
Idem de Foix ,	61
Idem de Pamiers ,	63
Idem de St.-Girons ,	64
Idem de Montauban ,	66
Idem de Castelsarrasin ,	68
Idem de Moissac ;	70
Tribunal de commerce de Toulouse.	72
Idem d'Alby ,	ibid.
Idem de Castres ,	73
Idem de Montauban ,	ibid.
Idem de Moissac ,	ibid.
Cour d'Assise séant à Alby ,	78
Idem , à Foix ,	ibid.

Cour d'Assise séant à Montauban ,	79
Etat-major ,	79
Préfecture de Toulouse ,	81
Municipalité de Toulouse ,	81
Clergé de Toulouse ,	81
Bibliothèques , 87 , Musée , Agriculture ,	82
Ecole de médecine ,	ibid
Juri médical ,	82
Société de médecine ,	ibid
Ecole spéciale des sciences & arts ,	90
Académie des sciences ,	90
Jeux Floraux ,	94
Université impériale ,	95
Faculté de Théologie , 96 , de Droit ,	ibid
des Sciences , des Belles-Lettres ,	ibid
Lycée impérial ,	ibid
Notaires impériaux de Toulouse ,	98
Enregistrement ,	99
Eaux-et-Forêts ,	100
Ponts et Chaussées ,	101
Poudres et Salpêtres ,	ibid
Direction des contributions ,	101
Régie des droits réunis ,	103
Ocrois ,	104
Hôtel des monnaies, Bureau de garantie ,	ibid
Poinçonnage , et inspecteur de l'imprimerie et librairie ,	ibid
Chambre de commerce ,	105
Agens de change & Courtiers ,	ibid
Canal des deux mers.	106
Transport & bateau de poste sur Garonne	108
Départs & arrivées des courriers.	ibid
Diligences & messageries.	109
Commissionnaires-chargeurs.	III
Archevêques & évêques de France ,	ibid
Préfectures de l'Empire ,	113
Système de Toaldo.	116
Foires des départemens de Haute-Garonne ,	
Gers, Ariège Tarn & Tarn-Garonne	124

